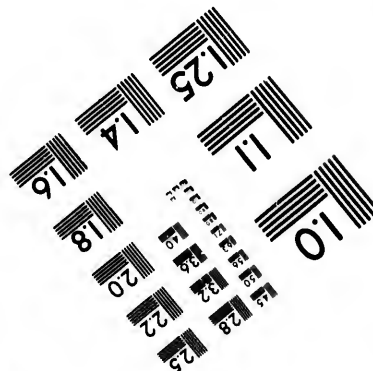
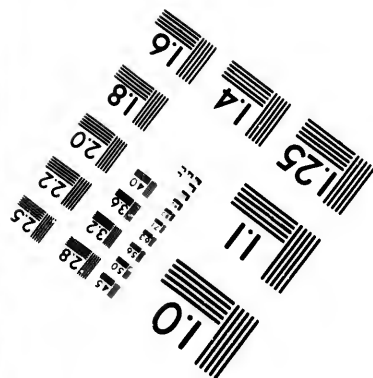
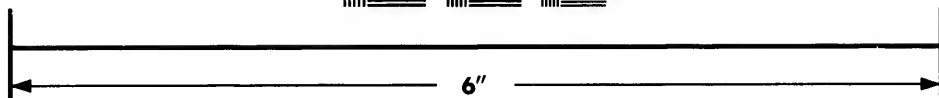
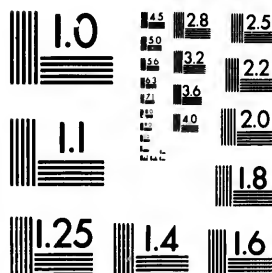


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

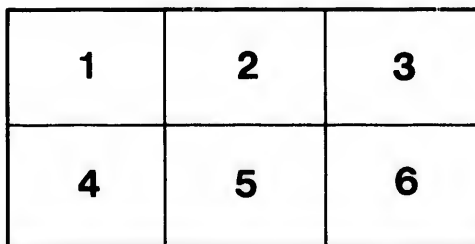
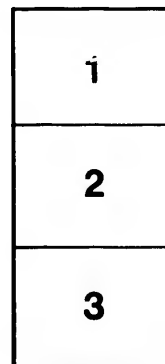
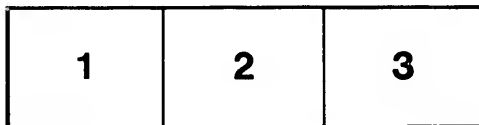
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
o

elure,
n à

J. Alfred Taché
1885

L'INSURRECTION

NORD-OUEST

1885

TROISIÈME ÉDITION.

PUBLIÉ PAR LES PROPRIÉTAIRES DU MONDE.

DIX CENTS.

PREFACE.

La prise de Gros Ours porte le dernier coup à l'insurrection du Nord-Ouest et met le couronnement à la brillante campagne que nos troupes viennent d'y faire. Le temps nous a paru propice pour offrir au public un résumé fidèle des événements qui viennent de se dérouler dans le Nord-Ouest et lui présenter, sous une forme condensée, tous les détails offrant un intérêt sérieux qui se rattachent au drame qui vient de se jouer dans cette partie reculée du Canada : les causes du mouvement insurrectionnel tel qu'il est possible de les saisir aujourd'hui ; l'appel aux armes et la mobilisation des milices canadiennes ; leur transport sur le théâtre des troubles et les mouvements des diverses colonnes ; les rudes et brillantes étapes des divers bataillons et particulièrement du 65^{me} de Montréal et du 9^{me} Voltigeurs de Québec ; les travaux préparatoires de l'entrée en campagne ; le plan de campagne du général Middleton ; les récits fidèles et complets des diverses batailles qui se sont terminées à l'honneur des armes canadiennes ; les récits poignants des massacres qui ont ensanglanté les plaines de l'ouest ; le dévouement des missionnaires au milieu de l'œuvre de sang accomplie par leurs farouches ennemis ; les hécatontes, l'agitation croissante, et finalement la révolte armée de certaines tribus sauvages ; les sièges de Battledore et de Prince-Albert ; des renseignements généraux sur le foyer de l'insurrection, ses quartiers généraux, les Métis et les Sauvages qui y ont pris part ; la reddition de Riel et de ses principaux lieutenants, de Poundmaker et de ses braves ; la poursuite de Gros Ours abandonnée, puis reprise, et finalement l'abandon des opérations militaires suivi de près par la reddition de Gros Ours et la rentrée des troupes dans leurs foyers. C'est une page d'histoire qui vient de s'écrire dans le Nord-Ouest, en caractères de sang malheureusement. Il importe donc d'en préciser dès maintenant les principaux traits, et de fixer les éléments sur lesquels portera plus tard le jugement impartial de l'historien. C'est le but de ce travail tout d'actualité qui n'a aucune prétention littéraire, mais qui offre, croyons-nous, son utilité, son intérêt, en attendant une œuvre plus complète et plus réfléchie, qui ne sera possible que lorsque le calme se sera rétabli dans les esprits comme dans les faits. Pour ajouter à l'intérêt déjà si vif de cette publication, nous avons décidé d'y inclure de nombreuses illustrations : portraits des officiers supérieurs des troupes canadiennes et en particulier du 65^{me} bataillon, accompagnés de notes biographiques ; portraits des chefs de l'insurrection qui ont joué un rôle en vue, de soldats tués et blessés dans les divers engagements ; vues du Nord-Ouest ; cartes du théâtre de l'insurrection ; plans des forts érigés par nos volontaires, etc. Nous avons la confiance que le public nous saura gré de nos efforts et des sacrifices que nous nous imposons pour le tenir au courant des événements d'actualité qui sont de nature à l'intéresser, et nous sommes sûr qu'il les appréciera et les encouragera.

CHAPITRE I.

LES CAUSES DE L'INSURRECTION.

Pour nous, la cause première des troubles se trouve dans le tempérament même du métis. Produit du croisement de ce hardi et aventureux trappeur et voyageur français qui ont laissé partout dans l'Ouest le souvenir de leurs exploits, avec le sang noir probablement le plus pur du monde, il forme un type à part dans lequel on retrouve le mélange des qualités et des défauts des deux races. Il tient de ses ancêtres paternels la hardiesse, la vigueur et la force physiques, le goût et en quelque sorte le besoin des aventures, une bravoure que jamais personne n'a contestée et que moins que tous autres, nous en sommes sûr, leurs vainqueurs d'aujourd'hui ne songent à mettre en doute, une grande droiture d'esprit et l'honneur du faux et de l'injuste, jointe à une certaine crédulité naïve, une ténacité indomptable dans l'exécution d'un projet, une fois ce projet formé et arrêté. La vivacité et la fougue du Français sont tempérées chez lui par l'indolence native des races sauvages. La défiance qu'on retrouve au fond du caractère de tout bon Sauvage déteint aussi sur le sien. Il a leur flair, leurs ruses de guerre, une adresse plus consentie encore de sa valeur. Les conditions particulières de son existence ont développé chez lui ces traits distinctifs et la rude école à laquelle il a été formé fait qu'il estime à peu de chose le sacrifice de sa vie.



LOUIS RIEL, 1884.

Comme on le voit, c'est un composé singulier, où les bons éléments dominent en somme et qui doit constituer une population relativement facile à gouverner, à la condition qu'on tienne compte de ce qu'il faut ou à raison elle considère comme ses droits inaliénables, mais susceptible des déterminations les plus graves, des tentatives les plus audacieuses et les plus extrêmes du

moment qu'elle croit voir ces droits, ou ce qu'elle considère comme tels, lésés ou menacés. Habitué comme le Sauvage aux larges horizons des prairies, au grand air, à l'espace libre, le métis se prête mal à ce qu'on entend sa vie dans des formes conventionnelles et arbitraires, et il accepte difficilement un frein dont il ne reconnaît pas la nécessité et l'autorité.

Une chose autre beaucoup d'autres distingue encore le métis : c'est son esprit de conservation et son respect pour la propriété d'autrui. Mais ce respect, il l'exige à saisi pour la sienne propre. Mr. Heur à l'envahisseur de son domaine. On l'a vu en 1869-70 l'armer, sans consultation préalable avec les Métis ou leurs chefs naturels, la compagnie de la baie d'Hudson voulut transférer au gouvernement canadien les droits et les prérogatives qu'elle exerçait sur eux et qui étaient garantis par la reconnaissance formelle de ses administrés. On n'évita alors l'effusion du sang que grâce à l'intervention active de Mgr Taché, qu'on fit venir expressément au lieu où il siègeait au concile oecuménique du Vatican, pour calmer les esprits et faire prévaloir son influence sur les conseils des hommes extrêmes. Mgr Taché réussit dans sa mission et fut assez heureux pour rétablir la paix. Mais il n'en ressort pas moins des documents qui se rattachent à ce premier mouvement de résistance que les Métis, républicainement souverainement, à laisser ainsi disposer d'eux et de leurs propriétés sans consentement explicite de leur part.

On sait ce qui advint par la suite : comment l'amnistie accordée aux Métis récalcitrants ne s'étendit pas aux chefs du mouvement, à ceux qui en avaient pris l'initiative et préparé l'organisation, à Riel et à Pépin, qui frappés d'incapacité politique, condamnés à l'exil, durent se réfugier sur une terre étrangère pour échapper à la haine des sectaires. Riel, après avoir erré quelque temps de place en place en se confiant à la discrétion et au dévouement d'amis sûrs, finit par aller s'établir avec sa famille dans le Montana, où se trouvait les modestes fonctions d'instituteur dans une école industrielle.

Dans l'été de 1884, les Métis de la Saskatchewan qui, depuis quelque temps, faisaient valoir diverses réclamations auprès du gouvernement canadien, sentant le besoin d'avoir un chef en l'intelligence et en l'habileté de qui ils pussent se reposer pour conduire leur cause à bonne fin, envoyèrent auprès de Riel, qu'ils considéraient en dépit de son éloignement comme leur chef naturel, une députation composée de Métis de diverses origines et dont Gabriel Dumont était l'autre chef principal, pour l'engager à revenir se fixer au milieu d'eux. Riel, après avoir d'abord manifesté certaines hésitations et posé certaines conditions, finit par y consentir. Il fut reçu avec enthousiasme par une population dont il possédait l'entière confiance.

Aussitôt commença dans la province une agitation qu'on parut d'abord et que Riel lui-même déclarait vouloir restreindre dans les limites d'une agitation constitutionnelle et parlementaire. On tint assemblée sur assemblée, on adopta force résolutions. Celle de ces assemblées qui fit le plus de bruit fut celle qui eut lieu à St. Laurent dans le mois de septembre. On y formula une "Déclaration de droits," qui fut adoptée à l'unanimité et qui devait être transmise sans délai au gouvernement à Ottawa. Voici quels étaient les principaux articles de cette déclaration : 1o Subdivision en provinces des territoires du Nord-Ouest ; 2o Nécessité d'accorder aux Métis de la Saskatchewan les mêmes concessions de terres, les mêmes avantages qu'avaient obtenus les Métis du Manitoba ; 3o Emission de lettres-patentes aux colons en état de possession ; 4o Vente d'un demi-million d'acres de terres du Canada, le produit de telle vente devant être appliqué à l'établissement d'écoles, hôpitaux et autres institutions du même genre dans les établissements des Métis et à l'octroi de grains de semence et de machines agricoles aux Métis pauvres ; 5o Réserve de cent cantons de terres marécageuses pour distribution parmi les enfants des Métis pendant les cent vingt années à venir ; 6o Subvention d'au moins \$100 par tête de propriété dont les Métis réclamaient l'exercice et le contrôle que de la revendication de droits civils ou politiques.

Les Métis étaient-ils dès lors organisés pour l'attaque ou la défense à main armée ? Riel était-il au moins lorsqu'il protestait qu'il voulait tenir l'agitation dans les bornes d'un mouvement s'exerçant par la voie légitime du recours constitutionnel ? Avait-il de longue main pré-

paré l'explosion qui eut lieu plus tard et cette déclaration était-elle une sorte d'ultimatum posé au gouvernement ? Il est difficile de répondre aujourd'hui à ces questions. Les débats du procès de Riel montrent sans doute plus en lumière les causes réelles de l'insurrection et les agissements de son chef.

Toujours est-il qu'à partir de ce moment les esprits allèrent s'échauffant et que lorsque le gouvernement, par ceux qui le représentaient, voulut exercer le premier acte de répression, il trouva les esprits prêts. La révolution était faite dans les esprits avant de passer dans les faits.

Entre Noël et le Jour de l'An, Riel se rend à Battleford. Il n'y organise pas d'assemblée publique, mais préfère s'entendre avec ses partisans dans des réunions privées. Il ne répond pas à Mgr. Taché qui lui conseille de tenir l'agitation dans les bornes constitutionnelles.

effet, de gouverner administrativement d'Ottawa des territoires situés à une aussi grande distance. Ce système comporte des lenteurs et des retards qui, étant donné le caractère d'une population comme celle des Métis, devaient causer une réelle et sérieuse danger. Cette population, ignorante des rouages compliqués de notre système administratif, a cru voir un déni de justice dans des atermoiements qui tiennent au jour régulier des institutions parlementaires ; et ces déductions en déductions, ces esprits simples en sont arrivés à se dire qu'ils n'avaient rien à attendre du gouvernement, alors que celui-ci prenait régulièrement connaissance de leurs griefs et s'appliquait à y remédier.

Le gouvernement a, en effet, nommé une commission de trois membres chargée de s'enquérir des justes sujets de plainte des Métis et de lui en faire rapport. La commission s'est aussitôt mise à l'œuvre et en pleine campagne militaire, pendant que les troupes rétablissaient l'ordre, elle a cherché à établir ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans des récriminations adressées par la force des armes. Mais, encore une fois, ce mode est peu expéditif et les derniers événements ont démontré la nécessité d'une réorganisation.

Nous avons parlé du caractère propre des Métis et de la confiance aveugle qu'ils reposaient en Riel. Celui-ci entretenait cette confiance par des moyens qu'il savait propres à faire impression sur ces esprits simples et crédules. Il posait en prophète, en réformateur religieux et avait formulé un credo de son cru dont l'éclectisme embrassait toutes les croyances religieuses et ne se montrait fautes que les forces de celle de chercher à aliéner les sympathies des Métis pour leur digne et patriotique clergé. Après ce qu'il devait lui-même à ce corps d'élite, un tel abus de confiance rendait l'homme d'Etat qui le croient atteint de folie religieuse.

Il n'en est pas moins vrai que cette nature ardente, était entourée de nobles qualités, manquant d'équilibre, possédant quelques-uns des éléments qu'il faut pour s'imposer à la masse, mais dépourvue de cette puissance de caractère qui sait contenir les passions au lieu de les déchaîner, de cette longanimité et de cette patience persévérante du véritable homme d'Etat qui, sans rien précipiter, sait attendre et choisir le moment opportun, il n'en est pas moins vrai, disons-nous, que Riel était servi par un certain talent d'organisation qui, en deux occasions différentes, sut réunir autour de lui un corps nombreux de partisans dévoués et convaincus.

On remarque que Riel, dans cette dernière insurrection, était entouré de nobles hommes qu'en 1869-70, que la "Déclaration de droits" de St. Laurent est en quelque sorte renouvelée de celle du 8 décembre 1869, qu'on y exerce à peu près les mêmes revendications et qu'on y formule les mêmes griefs. On dirait que l'histoire se répète et que la même ambition a mis les mêmes moyens à son service. Il y a des différences appréciables sans doute, puisque le mouvement de 1869 avait gagné à Riel des sympathies qui lui font défaut aujourd'hui.

On a cherché à impliquer le clergé catholique dans l'ouest dans ces troubles, en disant qu'il avait encouragé le mouvement dans un but contre lequel protestait l'histoire tout entière du clergé catholique. C'est une odieuse accusation qui a



POUNDMAKER,
Chef Ojibwa.

On signale également, un peu plus tard, la présence à Battleford d'un de ses lieutenants, Charles Nolin.

Il paraît certain aujourd'hui que Riel reçut dans le principe les secours et le concours actif des Métis anglais et écossais de Saskatchewan, qui le poussaient de l'avant, l'engageaient de plus en plus dans la voie qui devait fatalement aboutir à l'insurrection, pour le lâcher ensuite lorsqu'il y eut péril en la demeure. Lorsqu'on établit la part des responsabilités d'un chacun, on peut s'attendre à de curieuses révélations sur le compte de certains prétendus loyaux, aussi coupables d'intention que les Métis français, mais moins braves de leur personnes et moins prodigues de leur courage.

On a cherché, et avec raison croyons-nous, à rendre le mode même d'administration des provinces de l'ouest responsable dans une certaine mesure de ce qui est arrivé. Il est difficile, en

été victorieusement réfutée dans la protestation indignée que le R. P. Leduc, O. M. I. a adressée au *Mail* de Toronto, en s'appuyant sur des faits dont on n'a pas cherché et dont on ne cherchera pas à attaquer l'authenticité. Cette accusation est d'autant plus odieuse que deux braves missionnaires catholiques ont payé de leur vie leur dévouement à la cause de l'ordre. Ces explosions du fanatisme religieux ont été accueillies partout avec le même mépris qu'on soulève dans un autre ordre d'idées les attaques injustifiables du *Nesos* de Toronto et autres feuilles du même genre contre l'honneur du drapeau français.

En résumé, des lenteurs administratives provoquant le mécontentement d'une population, puisant dans son tempérament des dispositions à l'aventure et dans sa crédulité naïve une confiance sans bornes dans les sentences sibylliques d'un ambiteux vulgaire, voilà, croyons-nous, autant qu'il est possible de les saisir avec les données actuelles, les causes réelles des malheureux événements qui viennent de se dérouler dans le Nord-Ouest.

CHAPITRE II.

LE PREMIER ENGAGEMENT. — BATAILLE DU LAC AUX CANARDS.

Ces causes agissantes avaient développé leurs effets et préparé la voie. Les esprits étaient prêts pour la résistance armée. Pour que cette résistance passât dans les faits, il ne fallait qu'un prétexte. Or, c'est chose qui se trouve toujours.

Il est généralement difficile, dans une situation comme celle que nous venons d'exprimer, de retrouver le point de départ des hostilités, de démêler à qui incombe la responsabilité du premier coup tiré. On s'en défend de part et d'autre et chaque parti cherche à rejeter cette responsabilité sur le parti opposé.

C'est ce qui est arrivé dans le cas actuel. Les récits relatifs à l'engagement du Lac aux Canards n'ont pas manqué. Chaque parti a fait le sien ou plutôt les siens et les versions se croisaient, s'echoyaient, se contredisaient sur des points essentiels et qu'il importe de bien préciser. Voici les versions qui nous a paru la plus plausible jusqu'ici.

Le 26 mars, Gabriel Dumont, Isidore Dumont et trois autres métiés s'en allaient chevauchant dans la prairie, lorsqu'ils rencontrèrent un convoi de provisions conduit par un nommé McKay, escorté de quarante volontaires de Princes Albert. S'étant approché, Gabriel Dumont dit à McKay: "Nous ne voulons pas te faire du mal, mais nous ne te laisserons pas passer."

McKay, sans doute intimidé, rebroussa chemin, et le major Crozier, de la police à cheval, à qui il porta plainte partit-avec cent de ses hommes et les quarante volontaires qui accompagnaient McKay pour aller apparemment chasser Dumont. Dans l'intervalle, Dumont avait rasolé vingt cavaliers qui vinrent à lui au devant de Crozier. Furtif, se trouvait un Sauvage, frère d'Isidore Dumont, par adoption, et qui n'avait pas de fusil. A trois milles du Lac aux Canards, métiés et militaires se trouvèrent face à face sur le sommet d'un petit oiseau. Le major Crozier cria alors aux métiés de mettre bas les armes et Gabriel Dumont lui répondit: "C'est nous qui allons vous faire mettre bas les vôtres." C'est alors que le Sauvage s'élança sur un homme de la police à cheval pour lui arracher son arme. Repoussé avec violence, il tomba par terre et reçut un coup de fusil au moment où il cherchait à se relever. Tout aussitôt le malheureux Isidore Dumont tomba mort à côté du Sauvage; une balle l'avait frappé. Les Métiés qui se trouvaient au haut du monticule se mirent à couvrir et envoyèrent une décharge sur les hommes de Crozier. Quatorze de ces derniers furent tués, dont trois hommes de la police à

cheval et onze volontaires. Ceux-ci n'avaient pu ou n'avaient su comme la police à cheval se mettre à couvert derrière leurs voitures, ce qui explique leurs pertes énormes comparées à celles de la police. Voici les noms de ces premiers victimes du devoir: Capitaine John Morton, Wm. Napier, James Blakely, Skelington C. Elliot, Robert Middleton, D. McPhail, Charles Hewitt, Joseph Anderson, D. Mackenzie, Chas. Page, Alexandre Fisher, volontaires, et les constables T. J. Gibson, Garretty et J. P. Arnold, de la police à cheval. Neuf hommes furent blessés du côté de Crozier.

Parmi les volontaires tombés dans cette première rencontre l'un était le fils d'un juge et le cousin du chef de l'opposition au parlement fédéral, un autre le neveu de sir Francis Hincks, ex-premier ministre du Canada et ex-gouverneur des Iles sous le Vent, un troisième le fils de sir

quand on considère la disproportion des forces des parties belligérantes. Mais il faut tenir compte que les métiés sont peut-être les premiers tireurs du monde et que du reste ils combattaient à couvert tandis que les hommes de la police étaient exposés. L'inexpérience des volontaires a sans doute aggravé davantage ce résultat.

Il est à présumer également que Dumont s'appuyait sur des forces de réserve qui se trouvaient à sa portée, sans quoi il eût sans doute hésité, en dépit de sa bravoure et de son audace, à offrir ou à accepter le combat. Les premiers récits de l'engagement signalèrent la présence parmi les Métiés de Sauvages de la réserve du chef Beardy (le Barbu) situés à l'ouest du Lac aux Canards. On savait ce chef mal disposé depuis quelque temps et il avait déjà en plus d'une occasion donné beaucoup de trouble à la police. Il est assez naturel qu'il eût voulu profiter de l'occasion qui s'offrait à lui de piller, occasion que ne laisse jamais échapper un Sauvage. Mais Dumont a déclaré à maintes reprises que 26 Métiés seulement ont pris part à cet engagement, et cela dans des circonstances où il n'avait plus d'intérêt à exagérer l'importance de son succès, de sorte qu'on peut se reporter à sa parole.

On a cherché à faire porter au major Crozier non-seulement la responsabilité de ce premier échec, mais encore celle d'avoir, par une conduite imprudente, donné une excuse à l'insurrection et justifié la résistance des insurgés. On a exprimé diverses opinions sur le compte de cet officier, les uns le représentant comme un homme fougueux, d'un caractère impétueux et capable de tout risquer sans nécessité, les autres comme un officier compétent, prudent, expérimenté, qui a rendu des services appréciables et s'est créé des sympathies précieuses dans l'exercice de son commandement. Il est certain que les hommes de Crozier ont tiré les premiers. Que faut-il conclure de ce fait? Qu'il a peut-être mal jugé la position, exagéré l'importance effective de ses forces ou plutôt méconnu la valeur de ses adversaires. De là à justifier la résistance il y a loin.

Crozier représentait dans cette circonstance l'autorité de la force publique. Les Métiés avaient pillé des magasins et des convois de vivres, fait des prisonniers, établi un gouvernement provisoire, se constituant par là même en révolte contre l'autorité établie. Il en rencontre un certain nombre armés et les somme de mettre bas les armes. Il était dans son droit. Les métiés en refusant n'étaient pas dans leur tort et prouvaient qu'ils voulaient être les maîtres ou voir le sang couler. Le sang a coulé, en effet, et l'avantage est resté aux insurgés. Mais le succès ne saurait légitimer le désordre ni en rejeter les conséquences sur ceux qui ont des pouvoirs voulus, font acte de répression au nom de l'autorité qu'ils représentent.

Riel n'était pas au combat du Lac aux Canards. Il était bien le chef politique de l'insurrection, celui qui en avait posé les bases et dont le prestige lui en avait déterminé le succès. Mais le chef militaire, celui qui était chargé de préparer et de diriger les opérations actives, c'était Dumont. Dumont était un ancien chasseur de buffles, qui avait eu souvent maille à partir avec les Sauvages et s'était acquis dans ces luttes une réputation d'adresse et de bravoure qu'il méritait certes à tous égards. On s'écrit de lui un trait qui prouve sa hardiesse et sa détermination.

Il y a quelque temps, Gabriel Dumont était à la prairie avec un parti de Métiés et de Canadiens-français. Il apprend qu'un camp de Pieds Noirs est à une vingtaine de milles de distance. Il fut décidé qu'on irait leur faire visite. Gabriel part, accompagné d'une dizaine de chasseurs. Comme ils arrivaient au camp des Sauvages, ceux-ci commençaient la *Dance du Potass*. Cet exercice consistait pour chaque guerrier à se rendre près d'un pieu placé au milieu du camp et à faire



GROS-OURS,

Auteur du massacre du Lac aux Grenouilles.

Charles Napier et un quatrième le neveu du célèbre homme d'Etat de la Nouvelle-Ecosse, feu l'honorable Joseph Howe. On voit par là de quels éléments se composent les colons du Nord-Ouest.

Dumont eut quatre hommes tués et plusieurs blessés. Lui-même fut blessé à la tête par une balle qui avait ricoché.

Après une demi-heure de fusillade, Crozier, voyant qu'il ne pouvait déloger les métiés sans un sérieux sacrifice de vies et manquant de munitions suivant une version, donna l'ordre de retraite. Cet ordre fut aussitôt exécuté, les troupes laissant leurs morts sur le champ de bataille, mais emportant un vieux canon de 7 dont elles n'avaient pu se servir et leurs blessés. Elles se replièrent sur Fort Carleton, où elles furent rejointes, aux portes mêmes de la palissade du fort, par le colonel Irvine qui arrivait de Qu'Appelle avec un renfort de 100 hommes de la police à cheval.

On est surpris du résultat de cet engagement

le récit de ses exploits en frappant le pieu de son poteau. Gabriel entra sans hésiter dans la danse. Son tour venu, il s'approche du poteau, et en y plantant son conteau, il s'écrie : "J'ai tué dix Pieds Noirs." Et il attend l'effet de sa vantardise. Les compagnons de Dumont se regardent tout effrayés, et se disent : "nous sommes des gens morts." De leur côté, les chefs sauvages avaient cherché leur *Ook / Ook /* significatif. Puis, ils se lèvent et s'avancent vers Gabriel Dumont en exprimant leur admiration pour cet homme qui était ainsi venu les braver presque seul jusque dans leur propre camp : "Tu es un brave, lui dirent-ils; nous avons entendu parler de ta valeur; elle n'est pas surfaite, tu resteras avec nous, et nous ferons festin."

Gabriel Dumont et ses hommes passèrent la nuit avec les Pieds Noirs et regagnèrent au matin leur propre camp, au milieu des démonstrations d'amitié des Sauvages.

Pour en finir avec la bataille du Lac aux Canards, le lendemain 27 mars, Riel envoya un prisonnier porteur d'un message au colonel Irvine au Fort Carlton, lui disant d'envoyer des voitures pour ses morts, ce qu'on fit aussitôt, deux autres prisonniers recevant mission de les inhumer dans un lieu sûr.

Le fort Carlton n'était un fort que de nom, n'étant protégé que par une palissade et étant incapable de soutenir un siège. Le colonel Irvine et le major Crozier, après consultation, décidèrent d'abandonner le fort, la présence de la police étant d'ailleurs nécessaire à Prince Albert pour protéger les colons qui s'y étaient réfugiés. Comme on évacuait le fort, les bâtiments en bois prirent feu et on out de la difficulté à sauver les blessés. On embarqua dans des voitures les blessés et les familles des colons épouvantés et on se dirigea sur Prince Albert, en traversant 40 milles d'un pays où l'on s'attendait à tout instant à rencontrer l'ennemi. Ce voyage donna lieu dans le temps à l'une des plus vives et des plus cruelles anxiétés qu'ait fait naître cette funeste échauffourée, si fertile en émotions de tout genre, et ce fut avec un cri de soulagement qu'on apprit, deux semaines après, l'arrivée des réfugiés, sains et saufs, à Prince Albert.

La bataille du Lac aux Canards avait été précédée d'événements qu'il importe de ne pas passer sous silence. La police à cheval avait eu vent des agissements des métis et il était vaguement rumeur qu'elle devait venir et les faire rentrer dans l'ordre. La première nouvelle en fut apportée à Prince Albert par M. Lawrence Clark, officier de la compagnie de la baie d'Hudson. C'était dans les premiers jours de mars. Informé du fait, Riel réunit, le lendemain, tous les colons de l'endroit, et il fut décidé de prendre les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité. Comme il fallait avant tout pourvoir à la subsistance de ses hommes, Riel se rendit aux magasins des frères Kerr, de MM. Walters et Baker, et leur ordonna de livrer à son monde tout ce qu'il y avait de sous forme de vivres, d'armes et de munitions. La résistance était impossible, il fallait se soumettre. Riel déclara, cependant, qu'il entendait payer les propriétaires et leur demanda de lui tenir compte de tout ce qui était enlevé des magasins. Il fit en même temps une dizaine de prisonniers, portant des noms anglais, qu'il enferma, dans la maison de son secrétaire B. Garnot, transformée en geôle pour la circonstance.

La révolte s'étant ainsi affirmée, l'on devait songer à constituer une autorité. Riel organisa donc sans retard un Conseil composé de douze membres au nombre desquels se trouvaient l'honorable Charles Nolin, MM. Gabriel Dumont, Maxime Lépine, Norbert Delorme, Joseph Bélanger, Joseph Ambrose, Alex. Fisher, John Caron, Philippe Garnot, et un nommé Jackson, converti de la veille au catholicisme. Ce dernier, collaborateur de Riel, l'hiver dernier, fut jadis apothicaire à Wingham, et, lui et Garnot sont les deux seuls blancs que Riel ait associés au Conseil du Nord-Ouest. M. Maxime Lépine, frère de M. Ambrose Lépine, qui a joué un rôle si marquant dans les troubles de 1870, a siégé plusieurs années à l'Assemblée législative de Manitoba.

L'autorité de Riel était, parait-il, suprême; on ne discutait pas ses ordres. Il n'avait qu'à parler pour être obéi parmi la population qu'il commandait et dirigeait à son gré. Quel que l'on puisse dire en faveur de ses actes, il est certain que Riel exerçait sur les Métis une influence extraordinaire. Et ce prestige est d'autant plus étonnant qu'il ne semble pas avoir été amoindri par une longue absence. La plu-

part de ses amis au Nord-Ouest refusaient de croire à son internement à l'asile de Beaufort.

Quelles étaient les forces de Riel? Quel était le nombre d'hommes sur lesquels il pouvait compter? Quels étaient enfin ses alliés? Riel avait sous ses ordres près de 50 partisans bien armés, dont 290 Métis, répartis dans quatre cantonnements: St. Laurent, Lac aux Canards, Batoche et Langevin, 100 Ours et plus de 100 Sioux. Il attendait aussi de jour en jour le chef sauvage Gros Ours avec 1400 guerriers, également bien armés, et avait envoyé des courriers au Fort-à-la-Corne et ailleurs, pour demander du renfort. Il appert des papiers trouvés après sa reddition qu'il avait sollicité l'aide des Sauvages du Montana et même celle des Féniens.

Les provisions des rebelles étaient déposées dans l'église catholique, située à trois quarts de mille de la Traverse de Batoche. Elles étaient abondantes. Il y avait là des vivres et des munitions pour longtemps, et les insurgés ne cessaient de couler des balles.

Le village de Batoche proprement dit n'est qu'à quelques milles du Fort Carlton. Il comptait une quinzaine de maisons érigées sur le côté est de la Saskatchewan du Sud. Outre les frères Kerr, établis là depuis l'automne der-



BEARDY,

Chief de la tribu du Lac aux Canards.

nier, MM. Georges Fisher et Batoche y faisaient le commerce, ainsi que MM. Walters et Baker, de l'autre côté de la rivière.

Tout près du magasin de M. Fisher, se trouvait la demeure de M. Philippe Garnot, secrétaire du Conseil de Riel. Après avoir reçu au collège Bourget, à Rigaud, une éducation fort incomplète, il alla à Winnipeg, où réside son père, M. Odilon Garnot, et de là se rendit à Batoche. Lorsque Riel se fut insurgé, il associa Garnot au gouvernement provisoire. Esprit aventureux, caractère remuant et tapageur, Riel avait sans doute voulu se l'attacher par la reconnaissance et surtout par la responsabilité.

Le pays où se trouvaient les rebelles, qui ne manquaient pas de chevaux et qui sont de superbes cavaliers, en même temps que d'incomparables tireurs, se prêtait admirablement à la guerre de tirailleurs, de gendarmes, comme la font les Sauvages et les Métis. Partout des ravins, des fourrés qui invitent, pour ainsi dire, aux embuscades. Pas une dépression, pas un pil de terrain, pas un sentier, que ne connaissent ces enfants de la plaine. Avec eux, il ne pouvait être question de bataille rangée, c'est été méconnaître l'instinct et les mœurs du Peau-Rouge et du Métis. Les pièges, les surprises, voilà d'ordinaire l'arme la plus redoutable, la plus meurtrière de ces hommes à qui les raffinements de la civilisation n'ont pas encore appris à se laisser tuer scientifiquement.

On a même été surpris de les voir réster, fortifiés à certains points déterminés, au lieu de courir d'un point à un autre comme c'était leur habitude, ce qui tendrait encore à prouver que la défense était préparée de longue main et habilement concertée d'avance.

Ces renseignements généraux fournis sur le foyer de l'insurrection, ces quartiers généraux et quelques-uns des hommes qui y ont pris une part active, nous allons reprendre la marche de notre récit sans nous embarrasser davantage de notes biographiques qu'on trouvera réunies à la fin de ce volume.

CHAPITRE III.

SOULÈVEMENT DES SAUVAGES.

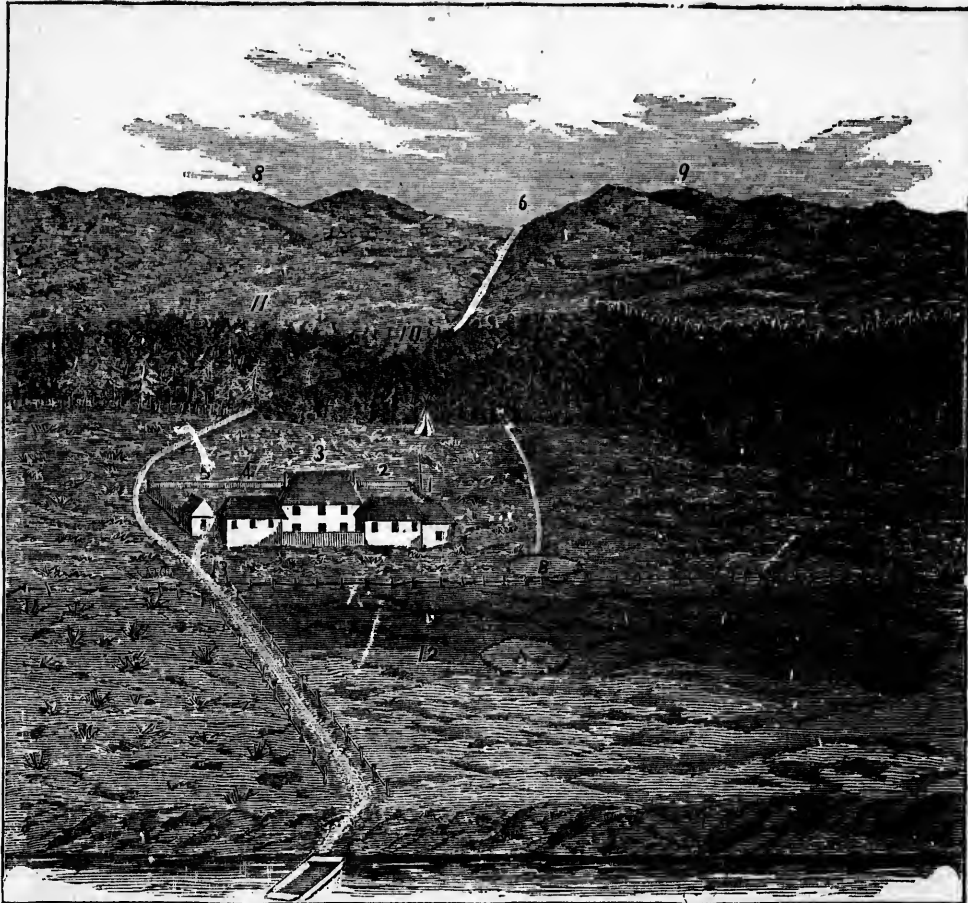
De part et d'autre on attachait une grande importance au résultat du premier engagement, car on savait qu'il serait le prix de la tranquillité ou du soulèvement des Sauvages qu'on avait toutes les peines du monde à contenir sur leurs réserves. Le Sauvage, paresseux, manquant d'initiative, imprévoyant et sans industrie, est, dans notre pays comme aux États-Unis, un fardeau pour la civilisation. Le politique humain des autorités canadiennes a leur égard, sans parvenir à se les attacher d'une façon absolue, avait cependant réussi à assourdir leurs mauvais instincts et ce n'est que de loin en loin qu'on surprenait chez eux des velléités d'agitation.

Disons aussi qu'à cet égard les missionnaires canadiens et catholiques ont rendu au gouvernement plus d'un service d'autant plus appréciable qu'ils étaient plus déintéressés. En cherchant à faire régner dans leur esprit et dans leur cœur l'influence bienfaisante d'un religion de paix et d'amour, le missionnaire était l'allié naturel du pouvoir politique, dont il faisait l'œuvre en faisant la sienne. Et cependant ce sont ces grands patriotes et ces cœurs dévoués que des éthers méprisables autant qu'inconscients ont cherché à faire passer pour les complices des insurgés.

Mais la nature est plus forte que toutes les influences extérieures mises en œuvre pour la transformer et il est rare qu'un jour ou l'autre elle ne reprenne pas le dessus. Après un siècle et plus d'un travail de transformation persévérant et progressif, on retrouve chez le Sauvage de nos jours, entouré pourtant de toutes les influences extérieures de la civilisation, les mêmes instincts de rapine, de pillage et de meurtre qui distinguaient ses farouches ancêtres. Chez ces êtres à demi civilisés, les nécessités animales offrent un problème assez difficile à résoudre. Le Sauvage a faim et il a horreur du travail. Le travail comme loi de contrainte morale lui répugne et il ne consent à s'y livrer que s'il est entouré de circonstances qui en font à ses yeux un plaisir, comme la chasse, par exemple.

Aujourd'hui cependant que, par la disparition du buffle, la chasse ne donne plus, il lui faut, s'il ne veut périr, demander à la terre le secret de sa richesse. Le gouvernement, se faisant de cette nécessité un levier et agissant comme un bon père de famille, a assigné aux Sauvages de l'ouest des terres spéciales où ils pussent se livrer à la culture. Il leur livra en outre la matière première indispensable à ces opérations nouvelles pour eux, grains de semences, outillage, etc. Il a placé au milieu d'eux des instituteurs chargés de leur enseigner les méthodes de culture moderne perfectionnées. Non content de cela, mais comprenant que ce travail, dans les conditions où se trouvent les Sauvages, ne saurait être très productif, il leur sert des rations. On ne saurait pousser plus loin le désir d'améliorer le sort de cette population indigène et cette politique plus que d'évidence offre un contraste frappant avec celle que le gouvernement américain a appliquée aux Sauvages qui habitent son territoire, et qui a plutôt l'air de consister à les exterminer qu'à les nourrir.

Eh bien, c'est plus fort que lui, tous ces avantages offerts par la main de la civilisation, le Sauvage les dédaigne, sauf les rations bien entendues. Et, entre les rations servies par le gouvernement et celles qu'il peut se procurer par la rapine et le pillage, ces derniers ont à ses yeux une séduction à laquelle il ne saurait résister.



FORT PITT.

1, Casernes. 2, Dépôt de Fourrages. 3, Magasin C^{te} Bois d'Hudson. 4, Dépôt de Provisions. 5, Maisons inhabitées. 6, Routes du Lac à la Grenouille. 7, Rives de la Saskatchewan. 8, Broussailles. 9, Montagnes. 10, Place où Lousby a été attaqué. 11, Place où Cowan a été tué. 12, Terrain cultivé. 13, Route de la rivière. A, Bastion. B, Etables.

On conçoit sans peine qu'animes de pareilles dispositions et travaillés depuis quelque temps déjà, il y a lieu de le croire, par Riel qui ne leur ménageait pas les promesses, ces rudes enfants de la nature aient saisi avec joie et une certaine exaltation, conforme à leur caractère, la perspective de pillage que leur offrait cette période d'agitation aigüe. Mais le Sauvage est prudent, et s'il a conservé dans certaines de ses mœurs, notamment dans les cérémonies d'inauguration de ses braves, des restes de la férocité des premiers occupants du sol, il n'en est pas moins pusillanime. Il veut bien commettre des déprédations, mais à la condition que la tâche n'offre pas trop de danger.

Il y eut donc tout d'abord une phase d'hésitation, de tâtonnement, d'oscillation qui donna occasion aux Sauvages de déployer leur fourberie ordinaire. Tout en affirmant leur loyauté au gouvernement, ils se badigeonnaient comme dans les grandes circonstances, dansant leurs danses guerrières, manifestant une agitation qui allait croissant, mais sans entrer encore dans le sentier de la guerre. Ils attendaient que les insurgés eussent remporté un avantage marqué, prêts à se réclamer de leur loyauté si les troupes du gouvernement eussent été victorieuses.

Les réserves des tribus les plus puissantes et les plus aguerries se trouvaient, heureusement, à proximité du chemin de fer canadien du Paci-

fique, et les chefs de ces tribus, sachant avec quelle rapidité les troupes pourraient les atteindre pour les ramener à la raison, s'appliquèrent à calmer l'agitation de leurs jeunes braves, et dans leur langage caractéristique, affirmèrent leur loyauté dans des dépêches transmises au gouvernement et dont lecture fut faite à la Chambre. C'est ainsi que Pied de Corbeau, le chef d'un nombreuse et puissante tribu de Pieds Noirs, affirmait, dans une dépêche adressée à sir John Macdonald, à Ottawa, sa fidélité à la cause de l'ordre. Il est bon de rappeler ici que cette tribu, comme du reste plusieurs autres, fut contenue par les sages conseils et l'influence des missionnaires et en particulier du Père Lacombe O. M. I. en qui ces Sauvages reposaient une confiance extrême. Le P. Lacombe n'hésita pas à entreprendre un voyage long et difficile pour aller lui-même visiter ces tribus et les encourager à persévérer dans leurs bonnes dispositions. Les gratifications de tabac et les rations supplémentaires de vivres firent le reste.

Quant à celles des tribus chancelantes qui n'attendaient pour jeter leur masque qu'un premier succès remporté par les insurgés, le résultat de l'engagement du Lac aux Canards leur en fournit bientôt l'occasion. A cent quatre-vingt milles au nord du chemin de fer, au confluent de la rivière Battle et de la branche septentrionale de la Saskatchewan, est située la

ville de Battleford. Dans un rayon de trente milles de cette ville se trouvent les réserves de fortes tribus de Sauvages Cris et Stonies, un nombre de plus de deux mille. L'évacuation par la police à cheval du fort Carlton, situé entre Battleford et les quartiers généraux de Riel à Batoche, permettait à ce dernier de communiquer librement avec ces Sauvages, qu'il allécha par la perspective du pillage et qu'il détermina à entrer dans le sentier de la guerre après la bataille du Lac aux Canards, dont les insurgés ne manquèrent pas d'exagérer l'importance. La situation devenait grave.

Le 29 mars au soir, on annonça que les Sauvages s'avançaient sur Battleford. Aussitôt les colons et les citoyens de la ville, au nombre de trois cents environ, se réfugièrent dans l'enceinte du fort érigé sur la pointe formée par le confluent de la rivière Battle et la branche septentrionale de la Saskatchewan. Le colonel Morris, qui y commandait un détachement de la police à cheval et une compagnie de milice locale dans laquelle s'étaient enrôlés tous les hommes en état de porter les armes, avait déjà fait construire des bastions par ses troupes et s'était préparé à soutenir un siège. On passa la nuit sous les armes. Le lendemain, les Sauvages parurent sur la rive sud de la rivière Battle, et commencèrent à piller les magasins et les résidences de l'ancienne ville. Ces Sauvages

appartenait à la tribu de Poundmaker; ils n'étaient probablement pas plus d'une centaine, mais ils requerraient bientôt du renfort.

Le 31 au matin, à trois heures, un Sauvage à forte stature pénétra dans la chambre à coucher de George Applegarth, l'instructeur agricole de la tribu de Faisan Rouge, aux Montagnes de l'Aigle, à environ vingt milles au sud-ouest de Battleford, et l'avertit que les Sauvages de la réserve étaient soulevés et qu'il serait massacré s'il ne prenait aussitôt la fuite. Le Sauvage ajouta que Battleford était pris et que son seul moyen de salut était de prendre le sentier qui conduit à Swift Current, une station du chemin de fer canadien du Pacifique, à cent soixante-dix milles plus loin. Applegarth mit aussitôt sa femme et son enfant dans une barouche et, profitant d'un moment où les Sauvages étaient occupés à piller les magasins, il commença sans être molesté le long et pénible voyage auquel il était contraint pour sauver sa vie et celle de sa famille.

Il n'était pas rendu loin, cependant, que les Sauvages se mirent à sa poursuite, et pendant toute cette nuit d'angoisse, jouant de ruse et

que les assiégés ne vissent à manquer de vivres pour nourrir tous les réfugiés. Il n'a guère offert d'événement digne d'intérêt, sauf, de temps à autre, l'arrestation d'un métré pour une offense en essayant de communiquer avec les postes environnantes.

CHAPITRE IV.

MASSACRE DU LAC AUX GRENOUILLES.

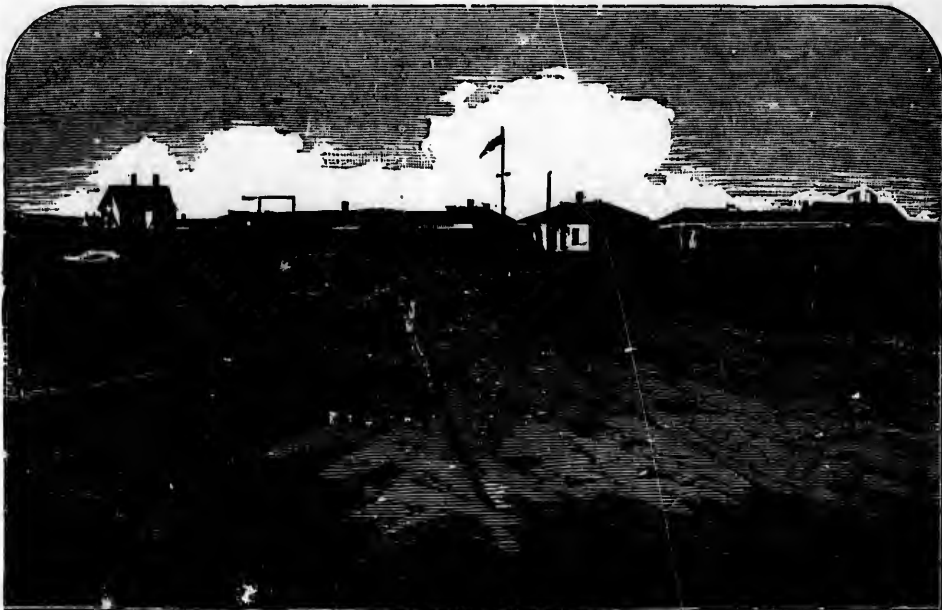
EVACUATION DE FORT PITT.

Avec le soulèvement des Sauvages, nous entrons dans la phase des horreurs. Il faut remonter aux premiers temps de la colonie pour trouver des scènes comparables à celles dont certaines parties du Nord-Ouest ont offert le lugubre spectacle pendant cette insurrection.

Les passions des Sauvages une fois déchaînées, il n'était que trop facile de prévoir à quels terribles excès ils se porteraient et nous nous trouvons dans cette situation étrange qu'après tant et de si noble sang versé, il nous faut encore remercier la Providence de ce qu'il lui a plu de

Saskatchewan, à environ cent vingt milles au nord-ouest de Battleford, était occupé par une garnison d'une vingtaine d'hommes, sous le commandement du capitaine Dickens, fils du célèbre romancier, qui était venu au Canada et avait été nommé inspecteur dans le corps de la police à cheval.

A trente milles au nord-ouest de Fort Pitt est située la station et mission sauvage du Lac aux Grenouilles, sur la réserve d'une couple de cents Sauvages ayant pour chef le caouteux et bizarre Gros Ours. Le 30 mars, la nouvelle de l'engagement du Lac aux Canards fut reçue par M. T. P. Quinn, l'agent des Sauvages au Lac aux Grenouilles. L'inspecteur Dickens lui laissa le choix, ou de venir se réfugier à Fort Pitt avec tous les gens du Lac aux Grenouilles, ou de consentir à ce que la garnison de Fort Pitt allât le retrouver. On tint un conseil de guerre et on décida que le détachement de police du Lac aux Grenouilles, composé de sept hommes seulement, partirait sans retard, car, sans être assez nombreux pour protéger les colons contre une attaque, leur présence irritait les Sauvages. Les colons crurent qu'ils seraient en sûreté une fois



BATTLEFORD.

Attaqué par Poundmaker et sa bande.

passant de coulée en coulée, il eut à déjouer la sagacité de ses ennemis. Pendant deux jours, il fut continuellement en danger d'être pris, jusqu'à ce qu'il eut rejoint le parti de réfugiés du juge Rouleau, qui avait quitté Battleford le 20. Le même soir qu'Applegarth fut attaqué, les Stonys de la bande de Mosquito, établis sur la réserve voisine de celle de Faisan Rouge, massacrèrent leur instructeur agricole, Payne, qui, deux jours auparavant, avait reçu l'assurance de leur loyauté. Les deux bandes réunies, fortes d'environ cent hommes armés, se rallièrent à Poundmaker, et bientôt Battleford se trouva investi par une armée de cinq à six cents Sauvages.

Les Sauvages ne firent pas d'attaque contre les casernes qui, construites sur une éminence dominant la rivière, était aussi inexpugnable que le rocher de Gibraltar à une armée de Sauvages sans canon. Mais en essayant de piller la partie de la ville la plus rapprochée du fort, ils vinrent souvent à portée du canon de sept des assiégés, qui ne se firent pas faute de leur envoyer en plusieurs occasions des décharges meurtrières.

Pendant toute sa durée, ce siège a créé une vive anxiété dans le pays; on craignait surtout

ne pas exiger plus de victimes expiatoires de l'égarément criminel de quelques-uns de ses enfants. Le tableau noir eût pu, en effet, s'allonger de plusieurs noms si les premières nouvelles reçues s'étaient confirmées. Quel long et pénible martyre, en revanche, pour quelques-unes des innocentes victimes! Ah! la responsabilité du fait même de l'insurrection, quelques soient les épaules qui doivent la porter, était déjà assez lourde en elle-même, mais comme elle se multiplie et s'accroît du cortège de maux que ce fait remorquait! La liberté éclairait le monde, un flambeau à la main, c'est l'idéal; mais quand on songe aux excès commis au nom de la liberté, ne serait-ce pas plutôt une torche qu'il faudrait lui donner comme symbole?

Mais laissons parler les faits. Aussi bien, la plume se refuse à décrire le sentiment que font naître de pareilles atrocités. A peu près dans le même temps que le soulèvement des Sauvages dans les environs de Battleford, se produisait, à environ cent cinquante milles à l'ouest, une série d'actes qui feront éternellement le désespoir de la civilisation et la honte de l'humanité.

Fort Pitt, station de la police à cheval, sur la rive nord de la branche septentrionale de la

police partie, et ils précipitèrent son départ. En partant, la police put entendre les Sauvages du camp de Gros Ours pousser leur cri de guerre au milieu de leurs danses guerrières.

Le lendemain avant l'aube, les danseurs dont la police en partant avait entendu le cri de guerre, et qui comprenaient tous les Sauvages de la bande de Cris des plaines ayant pour chef Gros Ours, vinrent en corps à l'agence des Sauvages et y pénétrèrent. T. P. Quinn, l'agent, était un Métis sioux, qui, avec son cousin Harry Quinn, avait passé par les horreurs du massacre du Minnesota, et bien que marié à une femme crise, était détesté par les Sauvages.

Deux Sauvages, dont l'un était Manvais Enfant, le fils de Gros Ours, montèrent dans sa chambre à coucher. Le jeune garçon se proposait de tuer Quinn dans son lit. Mais le beau-frère de Quinn, Loveman, suivit l'enfant des bois dans la chambre à coucher et empêcha le crime en se posant entre lui et le lit.

Pendant ce temps, les Sauvages qui étaient restés en bas s'étaient emparés de trois fusils dans le bureau de Quinn. Esprit Voyageur, le principal conseiller de Gros Ours, appela Quinn par son nom sauvage en lui disant: "L'homme

qui pe
Quinn
l'éclat
Sauva
sirent
laney
Les
ronna
ne leu
de es
cheva
et Le
prépa
une q
A la
nuère
Esprit
diront
d'Huc
gnie,
senta
—A
—O
—A
Sinon
—S
donne
gasin.
M.
compe
rediff
ce qu
caput
Il
baril d
à ball
nouill
d'aut
velle
dant
leur d
prét
A c
es br
gasin
quelq
avoir



VUE DE EDMONTON,
Sur la Rivière Saskatchewan.

qui parle le Sioux, descends." Le beau-frère de Quinn, Loveman, lui dit de ne pas descendre. Dédaignant ce conseil, Quinn descendit. Les Sauvages s'en emparèrent aussitôt et le conduisirent à la maison de l'instructeur agricole Delaney où ils rassemblèrent tous les blancs du poste.

Les Sauvages avaient fait beaucoup de fanfornades depuis quelque temps, mais personne ne leur opposait de mauvais desseins. Avant de se rendre chez Quinn, ils avaient enlevé les chevaux du gouvernement des écuries de Quinn, et Loveman, qui prenait le parti de Quinn, se préparait à faire feu sur Esprit Voyageur dans une querelle à propos des chevaux.

À la maison de Delaney, les Sauvages continuèrent leurs menaces et tinrent conseil. Puis Esprit Voyageur et d'autres Sauvages se rendirent au magasin de la Compagnie de la baie d'Hudson. M. Cameron, l'agent de la compagnie, était déjà levé. Mauvais enfant se présenta le premier et dit :

—Avez-vous des munitions dans le magasin ?

—Oui, un peu, répondit M. Cameron.

—Alors, je veux que vous nous les donniez. Sinon, nous nous en emparerons.

—Si vous tenez à les avoir, je vais vous les donner, plutôt que de vous voir piller le magasin.

M. Cameron était le seul fonctionnaire de la compagnie sur les lieux en ce moment. Il se rendit de sa résidence au magasin et leur donna ce qu'il y avait de poudre, de balles et de capsules.

Il n'y en avait qu'une petite quantité. Un baril de poudre et presque toutes les cartouches à balles avaient été envoyés du Lac aux Grenouilles à Fort Pitt sur l'avis de M. Cameron et d'autres personnes, après qu'on eût reçu la nouvelle de la bataille du Lac aux Canards. Pendant que Cameron sortait les munitions pour les leur donner, les Sauvages, leurs fusils chargés et prêts à faire feu, le surveillaient de près.

À ce moment Gros-Ours parut. Entrant dans le magasin et faisant tourner son arme, il dit à ses braves : " Ne touchez à rien ici, dans le magasin de la compagnie. Si vous avez besoin de quelque chose, demandez-le à Cameron." Après avoir obtenu quelques marchandises, tous

sortirent, à l'exception de deux Sauvages amis. Cameron les suivit pour voir ce qu'ils allaient faire, mais Esprit Voyageur lui ordonna d'aller chez Quinn et il dut obéir.

Pendant ce temps on avait amené à l'agence presque tous les blancs du poste et Pritchard, l'interprète métis. Les PP. Fafard et Marchand y étaient aussi et la maison était pleine de Sauvages. Esprit Voyageur dit : " Je veux savoir quel est le chef des blancs dans ce pays. Est-ce le gouverneur, la compagnie de la baie d'Hudson ou qui ? " Quinn dit en riant : " Il y a un nommé sir John Macdonald à Ottawa qui est à la tête des affaires. " Les Sauvages dirent : " Voulez-vous nous donner du bouf ? " Quinn demanda à Delaney s'il avait quelques boeufs qu'il pourrait leur donner à abattre. Delaney répondit qu'il en avait un ou deux et tous sortirent de la maison.

Cinq Sauvages ramenèrent M. Cameron au magasin et lui demandèrent d'autres marchandises. L'un des Sauvages du Lac aux Grenouilles, Wm. Glodien, demanda aux gens de Gros Ours de lui confier la charge du magasin, " parce que, dit-il, vous avez toujours quelque chose à demander et il est inutile d'y conduire Cameron. " Il se rendirent à cette demande.

Peu de temps après, Esprit Voyageur vint trouver Cameron et lui dit : " Pourquoi n'allez-vous pas à l'église ? Tous les autres blancs y sont déjà. " Puis il le conduisit à l'église catholique. Ce jour-là étant le Vendredi Saint, les prêtres, les Pères Fafard et Marchand, O. M. I. deux braves missionnaires qui s'étaient dévoués au service des Sauvages, célébraient l'office religieux. Les Sauvages s'étaient rendus en corps à l'église, emmenant avec eux leurs prisonniers, M. Cameron et Mme Simpson. Gros-Ours et le Misérable se tenaient de chaque côté de la porte et les autres étaient agenouillés pendant que se faisait l'office divin. Esprit Voyageur entra et mit un genou en terre au milieu de la petite église, tenant son fusil dans sa main. Il portait un chapeau de guerre et il avait la figure badigeonnée de jaune par moquerie.

Les prêtres terminèrent la célébration religieuse, puis le Père Fafard se leva et avertit les Sauvages de ne pas commettre d'excès.

Les Sauvages conduisirent les blancs à la maison de Delaney et Cameron alla déjeuner, Ours Jaune et un autre Sauvage du Lac aux Grenouilles ne le lâchant pas.

Après le déjeuner, Cameron alla au magasin. L'Oiseau-Roi, le plus jeune fils de Gros Ours, vint à lui et lui dit : " Ne restes pas ici. " Ours Jaune sortit alors des casernes en disant : " Je veux un chapeau. " Cameron lui dit : " Viens avec moi. " Ours Jaune dit : " Emportez-le moi ici. " Cameron répondit : " Esprit Voyageur m'a commandé de venir ici, s'il me voit retourner, il pourrait me tuer. " Le Sauvage dit : " Ne vous inquiétez pas, je vais aller avec vous au magasin. "

En route, ils rencontrèrent Esprit Voyageur qui leur demanda où ils allaient. Ours Jaune répondit : " au magasin. " Ils allèrent au magasin et Ours Jaune prit un chapeau. Le Misérable entra portant un ordre de Quinn, probablement le dernier qu'il ait écrit. Cameron l'a en sa possession. Il portait : — " Mon cher Cameron : — Veuillez donner au Misérable une couverture. (Signé) QUINN. "

Cameron dit : " Je n'ai pas de couvertes. " Le Misérable le regarda en plein dans les yeux, mais ne dit pas un mot. Ours Jaune dit : " Ne vois-tu pas qu'il n'a pas de couvertes, pourquoi le regardes-tu comme cela ? " " Eh bien, répondit le Misérable, je vais prendre autre chose " et il prit pour quatre à cinq piastres de marchandises.

Ils achevaient de faire ces transactions lorsqu'ils entendirent la première détonation. Le Misérable tourna sur ses talons et sortit à la course. Cameron entendit quelqu'un crier : " Arrêtez, arrêtez. " C'était Gros Ours qui était à converser avec Mme Simpson, la femme du facteur, dans la maison de la compagnie de la baie d'Hudson.

Peu de temps auparavant, Esprit Voyageur avait ordonné à tous les blancs de se rendre au camp des Sauvages et ceux qui étaient restés dans la maison de Delaney furent contraints de marcher.

En sortant du magasin, Cameron ferma la porte à clef. Il était occupé à la fermer quand

un Sauvage courut à lui et lui dit : "Dis deux mots, et tu es un homme mort. Un homme a dit deux mots déjà et il est mort." Cet homme, Cameron l'apprit bientôt, c'était Quinn qui, ne tenant aucun compte de l'ordre donné par Esprit Voyageur, avait continué à converser avec Charlie Goulin, le charpentier métis, devant la maison de Pritchard.

Esprit Voyageur vint à lui et lui dit : "Vous avez la tête dure ; quand vous dites non, c'est non, et vous êtes fidèle à votre parole. Eh bien, si vous tenez à votre vie, vous allez faire ce que je vais vous dire : allez à notre camp." Quinn, qui était un homme fortement charpenté, avait beaucoup de détermination et de

courage et qui, de plus, avait pour les Cris tout le mépris que lui donnait naturellement son sang Sioux, répondit avec insouciance à la menace du Sauvage : "Pourquoi y irais-je ?" Ne s'en inquiétant pas, lui dit Esprit Voyageur en faisant un geste de menace. Quinn répondit avec calme : "Je resterai ici." Esprit Voyageur leva son fusil et, visant Quinn à la tête, il lui dit : "Je t'ai dit d'aller" et il le tua raide. Goulin, un métis américain, fut tué par les Sauvages immédiatement après, en se rendant à leur camp à quelque distance de la maison de Pritchard.

Le petit groupe de blancs, hommes et femmes, que les Sauvages avaient rassemblé dans la maison de Delaney avait à peine fait quelques

pas quand le premier coup de feu fut tiré. A ce fatal signal, Petit Ours trouva d'une balle la tête d'un vieux maçon écossais, Willisroft. Le jeune Harry Quinn, qui se trouvait au dernier rang des prisonniers, voyant Willisroft tomber, se glissa entre ses gardes, entra sous bois et s'enfuit pour aller porter à Fort Pitt la nouvelle de cette sanglante journée.

Les fusils de bon nombre de Sauvages n'étaient pas chargés quand le premier coup de feu fut tiré et ils se mirent rapidement à les charger, tandis que les courageux missionnaires les suppliaient, les implorant de rester tranquilles et cherchaient à leur faire entendre raison. Tout en parlant les deux prêtres s'étaient jetés

entre les Sauvages et Mme Gowanlock et Mme Delaney. Delaney se trouvait là tout près. Soudain les Sauvages levèrent leurs fusils et se précipitèrent sur Delaney. Le Père Fafard se jeta entre les Sauvages et Delaney en menaçant les premiers, mais, seul et sans armes, il dut succomber sous le nombre ; il fut renversé sur le sol, et Cou Nu, après avoir tiré sur Delaney, fit feu sur lui, puis déchargea un second coup sur Delaney.

Esprit Voyageur, avec le aide de sang d'une panthère et suivi par le Ver et autres Sauvages, se précipita en ce moment et tua le Père Marchand qui, en voyant tomber son confrère missionnaire, s'était jeté, seul et sans armes, entre les Sauvages afin d'enlever le cadavre. L'homme qui Gagne racheta Delaney et le Père Fafard qui, terriblement blessé, se débattait sur la neige.

Gowanlock et sa femme, qui marchaient en se tenant par la main, étaient, sur le chemin qui conduisait au camp, un peu en avant du premier groupe, et Le Ver, laissant Esprit Voyageur, son maître en crime, disposer du plus grand nombre, et courant de l'avant, tua Gowanlock d'une balle à travers le corps ; celui-ci s'affaissa dans les bras de sa femme.

Petit Ours tua Gilechrist d'une balle, mais manqua Diel. Celui-ci, qui n'avait pas été touché, prit la fuite, mais, poursuivi de près par les Sauvages à cheval, il fut bientôt tué lui aussi.

Pendant ce temps, Cameron était resté avec Mme Simpson, la femme du facteur. Il demanda à l'Oiseau Jaune qui se trouvait avec eux ce que signifiait tout cela. L'Ours Jaune lui saisit la main et dit : "Venez ici." Puis voyant Mad. Simpson sur le point de quitter sa maison, il lui dit : "Partez avec elle et ne la laissez pas." Cameron s'éloigna avec madame Simpson, et arrivée à une courte distance de la maison, elle s'arrêta et appela l'attention de Cameron sur les prêtres qui en ce moment se tenaient à environ une centaine de verges plus loin, et avaient l'air de vouloir calmer les Sauvages. Voyant que les prêtres et Delaney allaient être massacrés et qu'il ne pouvait rien faire pour les sauver, il prit Mme Simpson par le bras, pensant qu'elle ne pourrait supporter un tel choc. Ils partirent ensemble et elle ne cessait de le presser et de lui répéter : "marchons plus vite." Les Sauvages les entouraient partout. Mais il était inutile de tenter de fuir et ils apprirent bientôt que la fuite eût-elle été tentée, Cameron eût été tué avant d'atteindre le camp.

Un chef du lac aux Grenouilles du nom de Strike-hin-on-the-back les conduisit dans une hutte où on leur dit qu'il ne leur serait fait aucun mal.



GENERAL MIDDLETON,
Commandant en chef de l'expédition du Nord-Ouest.

Les Sauvages sortirent ensuite et revinrent avec l'esprit Voyageur, qui les assura que lui et sa bande ne feraient aucun mal à Cameron ni aux autres prisonniers. Mme. Gowanlock était avec Mme. Delaney, ayant quitté sa maison pour s'enfuir dès le commencement des troubles. Les Sauvages amenèrent alors les femmes à leur camp. Dès le départ de Cameron, les Sauvages avaient tous pillé après avoir enfoncé le magasin de la compagnie et les maisons. Quand les deux femmes arrivèrent au camp, des métis les achetèrent afin de les soustraire à la cruauté des Peaux-Rouges.

John Fritchard, l'interprète, acheta madame Gowanlock pour un cheval et \$3, et Pierre Blondin donna 3 chevaux en échange de Mme. Delaney. Les deux femmes furent reçues dans la famille de Fritchard.

M. Simpson, le facteur de la compagnie de la baie d'Hudson, était à Fort Pitt au moment du massacre; mais, dans la soirée, comme il s'éloignait de Fort Pitt, il fut fait prisonnier. On ne le maltraita pas, cependant, et on lui permit de rejoindre sa femme. Environ 24 heures après le massacre, les cadavres des victimes furent jetés dans les maisons vides après avoir été dépouillés.

Les fêtes et les danses se prolongèrent durant deux jours et ce ne fut que lorsque Fort Pitt fut sur le point d'être attaqué qu'elles cessèrent. Il fallut toute la vigilance des Métis et des Cris des Bois pour sauver les prisonniers pendant ce temps de réjouissances.

L'intention des Sauvages était de se rendre à Battleford et d'y rejoindre Poundmaker afin d'attaquer ensemble les casernes de la police à cheval, de sorte qu'ils se dirigèrent sur Fort Pitt et marchèrent environ dix jours. Ils ne se rendirent cependant pas à Fort Pitt; mais continuèrent de descendre la rivière. Ils assèrent plusieurs camps dans les environs de l'endroit où le général Strange les rencontra, plus tard et commencèrent leur grande danse, qui fut interrompue par l'apparition des éclaireurs.

M. Cameron, qui était sous la foi du serment tous les faits à la charge des auteurs de ces massacres, dit que la plupart des Sauvages du Lac aux Grenouilles et du Lac à l'Oignon et les autres bandes de Cris des Bois furent forcés de se rallier à Gros Ours, bien qu'ils n'eussent aucunement le désir de prendre part au soulèvement. Ils prirent part au pillage, mais ils étaient en quelque sorte forcés d'en agir ainsi afin de subsister.

Les Cris des Bois ont fait tout ce qu'ils ont pu pour sauver les blancs et ne avaient rien du projet de la bande de Gros Ours de tuer les colons du Lac aux Grenouilles. Quelques Cris des Bois menacèrent même de tuer les partisans de Gros Ours lorsque le massacre commença, mais ils n'étaient pas alors en assez grand nombre et ils n'auraient réussi qu'à se faire tuer eux-mêmes.

Tous les blancs qui ont été sauvés doivent la vie aux métis et aux Cris des Bois. Pendant leur captivité, les prisonniers n'ont jamais souffert de la faim et n'ont jamais été tenus au secret, bien qu'on leur eût enlevé tout ce qu'ils avaient.

Les deux femmes sont restées avec la famille de Fritchard.

Des Cris des Bois prirent soin de Cameron et d'autres prisonniers, et se séparèrent de la bande de Gros Ours juste à la veille de l'escarmouche avec Strange le 27 mai, parce qu'ils craignaient que les Cris des plaines ne missent les prisonniers à mort et quelques-uns des leurs étaient tués au massacre.

La bande de Gros Ours a toujours voulu tuer les prisonniers et n'en a été empêchée que par la surveillance des métis et des Cris des Bois. Les femmes durent leur salut à Blondin, Fritchard et autres métis.

M. Cameron a été retenu en captivité jusqu'au 1er juin, alors qu'avec d'autres blancs, il s'est échappé par l'entremise d'un Métis du nom de Louis Patenaude et de quelques Cris des Bois.

M. Cameron est le fils de feu M. John Cameron, de Toronto, et petit-fils de feu le révérend chanoine Bissel, de Trenton. Sa mère réside à Toronto.

Deux jours après le traité de la police à cheval du Lac aux Grenouilles, Harry Quinn arriva à Fort Pitt, seul, sans armes, sans cheval et très épuisé. Il n'avait été témoin que des premiers actes de violence, qu'il s'empressa de raconter naturellement, et pendant des semaines, son récit constitua les seuls renseignements dignes de foi qu'on eut sur cette angélique boucherie, que les dépêches prenaient plaisir à confirmer, à démentir, à confirmer de nouveau, faisant passer les esprits qui suivaient de loin les péripéties de ce drame par des alternatives de joie et d'angoisses pénibles.

En apprenant cette affreuse nouvelle, la garnison de Fort Pitt se mit immédiatement à l'œuvre pour mettre le fort, qui n'était qu'un as-

compagnie de la baie d'Hudson à Fort Pitt, et un jeune Dufresne sortirent pour parlementer avec les Sauvages. Vers midi, les éclaireurs en revenant au fort, tombèrent sur le camp des Sauvages et deux d'entre eux, Cowan et Loseby, s'élancèrent pour le traverser. Ils réussirent à atteindre le sommet des collines qui dominaient le fort, mais les Sauvages firent pleuvoir sur eux une grêle de balles, comme ils se dirigeaient au pas de course vers le fort. Tous deux tombèrent, Cowan pour ne plus se relever. Loseby, frappé de deux balles, fit le mort, attendant le départ des Sauvages pour regagner paisiblement le fort. Le troisième éclaireur, le jeune Quinn, le seul survivant du massacre du Lac aux Grenouilles, en apercevant les Sauvages, tourna bride et galopa dans la direction du Lac aux Grenouilles, suivi de près par les Sauvages qui s'étaient mis à le poursuivre. On fut quelque temps sans avoir de ses nouvelles. Les Sauvages apprenant une telle ardeur à leur poursuite qu'ils s'approchèrent à portée de fusil du fort. On ouvrit contre eux un feu bien nourri, qui les força bientôt à reculer.

McLean et Dufresne, qui étaient sortis pour parlementer avec les Sauvages, furent retenus prisonniers. Dans l'après-midi, Mme. McLean reçut de son mari un message dans lequel il lui conseillait, elle et à tous les civils, de se rendre à Gros Ours et de se mettre sous sa protection. Gros Ours s'était engagé solennellement à protéger tous les civils si la police consentait à évacuer les casernes.

McLean informa en même temps le capitaine Dickens que la place serait incendiée, les Sauvages ayant préparé des boules de matières inflammables saturées d'huile de pétrole pour mettre le feu au fort. Allant à l'encontre de l'avis de la police, tous les civils, hommes et femmes, résolurent de se livrer à Gros Ours. Ce petit parti se composait de Mme. McLean et de ses neuf enfants — dont trois étaient des jeunes filles qui, pendant la période de cruelle anxiété où l'on s'attendait à une attaque contre le fort, firent bravement le coup de feu pour coopérer à la défense, et quelques-unes étaient de tout jeunes enfants — George Mann, sa femme et trois enfants; le révérend C. Quincy et sa femme, Malcolm MacDonald, Hodgeson, quatre Métis garçons de ferme, dont deux emmenèrent leurs familles, et le Sauvage ami Nakootan, avec sa femme et son enfant. Leur sort demeura un mystère pendant plus d'une semaine.

Le soir de ce même jour et rempli d'événements, les vingt-deux hommes de la police évacuèrent le fort et traversèrent la rivière. Le lendemain matin, n'ayant guère autre chose que leurs uniformes et leurs armes, ils s'embarquèrent dans un vieux bac pour un voyage de cent trente milles en descendant la rivière au courant rapide, obstrués par des glaces flottantes et dont les rives étaient gardées par un ennemi sans pitié. Le temps était froid et rigoureux.

Le premier jour, plusieurs des hommes se gelèrent les mains et les pieds et pour comble de malheur, le bac faisait eau comme un panier percé et il fallut tenir six hommes occupés constamment à le ridor pour le tenir à flot. Tous ces maîtres ne réussirent pas cependant, à faire perdre à ces vingt-deux braves leur courage et leur gaieté. Ils risquèrent volontiers entre eux de l'état de leurs accoutrements et tinrent sur une lie parade pour l'inspection des armes et des munitions, qu'ils déclaraient "une grosse affaire".

Enfin, le 22 avril, cinq jours après leur départ de Fort Pitt, ils arrivèrent à Battleford, où, depuis une semaine, ils étaient réputés perdus et la joie fut grande en les revoyant. Nous connaissons ici les noms de ces braves cœurs, dont le courage faillit ne pas suffire à les préserver de la mort: Inspecteur A. J. Dickens (fils de feu Charles Dickens); chirurgien d'état-major J. B. Rolph, M.D.; Sergent John Martin; caporal R. E. Sleigh; constables W. Anderson, H. Ayre, J. W. Carroll, A. Edmond, et



LIEUT.-COL. QUIMET,
Commandant le 61^{ème} Bataillon.

semblage de billots, en état de défense. On flanqua les murs de bastions, on construisit une palissade et l'on mit des courriers en campagne, chargés d'obtenir de l'aide et des renforts, si possible.

Le 14 avril, un poste d'éclaireurs, composé de Harry Quinn et des constables Cowan et Loseby, de la police à cheval, parti dans la direction du Lac aux Grenouilles dans le but de se renseigner, si possible, sur les mouvements des Sauvages et le sort de leurs prisonniers.

Avant qu'ils fussent de retour, une centaine de Sauvages parurent aux collines en arrière du fort et Gros Ours envoya un message au capitaine Dickens, dans lequel il lui demandait de traverser la rivière, vu qu'il avait toutes les peines du monde à calmer l'ardeur de ses jeunes guerriers.

La garnison passa cette nuit-là sous les armes. Le lendemain matin, McLean, le facteur de la

R. Hobbs, R. Juce, F. Ledno, G. Lionais, C. Loasby, (blessé), J. A. Macdonald, L. O'Keefe, O. Philipp, J. Quigley, F. C. Roby, G. W. Rowley, B. H. Robertson, R. Ausledge, W. W. Smith, J. Teator et F. F. Warren.

Après le massacre du Lac aux Grenouilles, les colons établis tout le long des rives de la branche septentrionale de la Saskatchewan et de ses tributaires, la rivière Bataille et la grande rivière du Chevreuil, à l'ouest des Montagnes Rocheuses, se réfugièrent à Fort Saskatchewan, au poste de la police à cheval sur la Saskatchewan Supérieure, à Edmonton et aux stations du chemin de fer canadien du Pacifique, où ils allèrent demander abri et protection. Pendant plus d'une nuit on put voir des forts et des stations, les flammes consumer leurs résidences, préalablement dévastées et pillées.

CHAPITRE V.

Mobilisation des troupes.— Service de transport.

Les premières nouvelles d'un soulèvement sérieux des Métis dans le Nord-Ouest causèrent une surprise générale dans les provinces de l'est. On savait bien qu'il y avait des mécontents dans les provinces éloignées d'Assiniboine et de Saskatchewan. On avait bien ou connaissance des assemblées qu'ils avaient tenues, des résolutions qu'ils avaient adoptées, mais chaque parti ne voyait dans le moment que les effets politiques, plus ou moins révolus, qui pouvaient en découler, et n'entrevoit que de loin, et comme une possibilité très reculée et très problématique, qu'il se développerait au point de menacer les droits essentiels de l'autorité. On était à cent lieues de s'attendre que les choses prendraient cette tournure et cette gravité. C'est le 23 mars, que le premier ministre, Sir John A. Macdonald, en réponse à une interpellation de M. Blake, déclara à la Chambre que le gouvernement avait reçu la nouvelle authentique d'un soulèvement des Métis. Mais on s'attendait si peu aux proportions qu'avait prises l'agitation que même alors, on crut que la police à cheval, avec l'aide des volontaires du Manitoba, réussirait facilement à réprimer l'insurrection naissante. La déception devait venir à son heure. Le gouvernement, cependant, agit, avec la plus grande vigueur et l'opinion publique éclairée et désintéressée, dans ce pays et à l'étranger, est unanime à reconnaître que c'est à la promptitude, à l'énergie, à l'activité fébrile et au talent d'organisation déployés par le ministre de la milice, l'honorable M. Caron, dans cette circonstance, qu'on doit d'avoir eu l'insurrection circonscrite dans son foyer et ses progrès arrêtés avant qu'elle eût le temps de gagner les établissements plus considérables qui l'entouraient. Dès le 24 mars, le général Middleton, commandant général de la milice canadienne était dépêché à Winnipeg, où il arriva le 27 pour prendre personnellement le commandement des troupes en campagne.

Le major général Middleton avait à son compte des nombreux états de services dans plusieurs pays étrangers. En 1846, il prit une part très active à la guerre des Moors dans la Nouvelle-Zélande, mais ce fut dans la mutinerie des Cipayas dans l'Inde en 1857 et 1858, en prenant part au délogement de Lucknow, comme aide de camp du général Lugard, qu'il se distingua particulièrement et fit promptement promu en reconnaissance des services qu'il avait rendus dans cette campagne. A l'occasion de l'Agungbur il exerça un commandement et pour avoir deux fois vaillamment sauvé la vie d'un compagnon d'armes dans cette journée, au plus grand péril de la sienne propre, il fut recommandé par le général Lugard pour la croix de Victoria. L'honneur qu'on ambitionnait pour

lui fut accordé à un autre, l'un de ses compagnons dans l'une de ces aventures, mais le général Middleton, alors capitaine, ne fut pas recommandé par lord Clyde pour la raison technique qu'il était officier d'état-major et ne pouvait conséquemment pas être recommandé pour la croix. Il ne l'avait pas moins bien et dûment gagnée.

Comme officier de la nouvelle école, il jouissait d'une haute réputation dans le service et pendant quelques années, il occupa la position de commandant du collège militaire de Sandhurst où, jeune homme, il avait reçu son éducation. Laisant de côté son expérience militaire, il était particulièrement qualifié pour la campagne du Nord-Ouest, ayant longtemps vécu au Canada, mais par son alliance, il faisait partie de l'une des familles canadiennes françaises les plus populaires, la famille Doucet,

pédition du Nil. L'infortuné ne devait pas être témoin des brillants succès remportés par le corps qu'il avait formé avec tant de soin.

Le 25 mars, un détachement de cent hommes de ce corps sous le commandement du major Boswell fut dépêché en toute hâte à Qu'Appelle, car on doutait de la fidélité des Sauvages de la vallée de Qu'Appelle et des montagnes de Tondre. Il était midi, deux jours plus tard, après une revue passée par le général Middleton, du reste du bataillon, fort de deux cents hommes et de la batterie de campagne de Winnipeg avec un canon de 9.

Le 27 mars le gouvernement avait sans doute été informé de l'engagement du Lac-aux-Canauds, car ordre fut transmis ce jour-là à Ottawa aux commandants des deux batteries régulières de l'artillerie canadienne—la batterie A à Québec et la batterie B à Kingston—de former chacun un détachement de cent hommes et de les mettre aussitôt en campagne. Quelques heures après la réception de ces ordres, de bonne heure le matin du 28, les deux détachements s'embarquaient et se ralliant à Ottawa, sous les ordres du lieutenant-colonel Montizambert, entreprenaient le long voyage à Winnipeg à bord d'un train du chemin de fer canadien du Pacifique. Le chemin, au nord du Lac Supérieur, n'était pas terminé, mais comme on craignait à juste titre d'éprouver de la difficulté à obtenir du gouvernement des États-Unis son consentement au passage des troupes par le territoire américain et comme on croyait qu'il y avait quelque danger que les citoyens irlandais de l'ouest, qu'on supposait en communion d'idées avec les rebelles, ne tentassent de faire dérailler les trains, on décida d'envoyer les troupes par la route canadienne.

Le 28 mars, la compagnie O de l'école d'infanterie régulière de Toronto, forte de quatre-vingt hommes, deux détachements de deux cent cinquante hommes chacun, des Queen's Own et le 10^{me} Grenadiers Royaux étaient appelés en service actif. Le Queen's Own qui avait reçu son baptême de feu sur le fatal champ de bataille de Ridgeway, lors de l'invasion fénelme, à toujours aspiré au fier honneur d'être prêt à répondre à l'appel en toutes circonstances et bien que la convocation fût faite à bref délai, cinq cents hommes assistaient à la première parade. Il se composait presque entièrement de jeunes gens adonnés aux commerce et aux professions libérales, et son départ surveilla l'ardeur guerrière des citoyens de Toronto.

Le 30 mars, les six cents volontaires de Toronto, les premières troupes de l'est appelées en campagne, partirent par la même route que les batteries. Le 29, le lieutenant-colonel Williams, M.P., fut autorisé à lever un bataillon providenciel de huit compagnies du district central, en tirant deux plines compagnies de son propre corps, le 46^{me} et une compagnie de chacun des 15^{me}, 40^{me}, 45^{me}, 47^{me}, 49^{me} et 51^{me} bataillons.

Le 28, le vaillant 65^{me} Carabiniers Mont Royaux de Montréal, sous les ordres du lieutenant-colonel Quimet, M.P., avait été aussi appelé en service actif. Ce fut tout un événement à Montréal dont nous aurons l'occasion de parler en racontant les brillantes étapes de ce beau régiment. Le 30, le lieutenant-colonel O'Brien, M.P., était autorisé à lever un bataillon de huit compagnies, dont quatre tirées des cadres du 85^{me} (Simcoe) et quatre des cadres du 12^{me} (York). Le lieutenant-colonel Scott, M.P., était autorisé à lever le 91^{me} de ligne à Winnipeg, fort de quatre cents hommes, et un autre régiment de plus de trois cents hommes était formé dans le même ordre par le lieutenant-colonel Osborne Smith, et devait constituer le 82^{me} bataillon d'infanterie légère de Winnipeg. Un détachement de cinquante tirailleurs, choisis parmi les gardes à pied du gouverneur-général, sous le commandement du

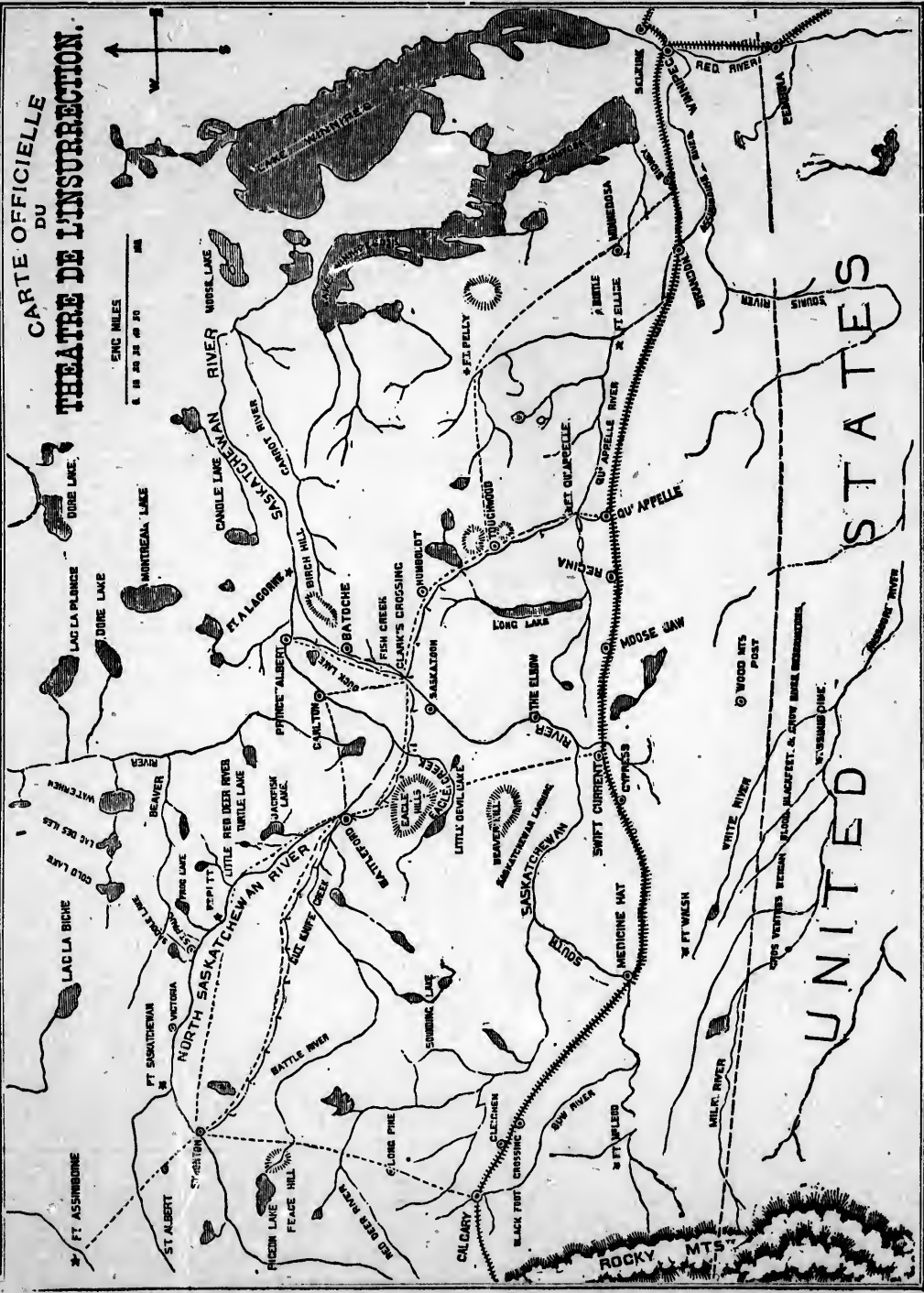


LIEUT.-COL. O. A. HUGHES,

Commandant le détachement du 68^{me} Bataillon à la bataille de la Bute aux Français.

de Montréal, et aussi par la connaissance approfondie qu'il avait des hommes qu'il devait commander. Il n'est que juste d'ajouter que dans cette dernière campagne, il a déployé en tout, une prudence, une modération et des qualités militaires qui ont été hautement appréciées, non-seulement ici, mais encore dans la mère-patrie et par les observateurs étrangers les plus compétents à le juger.

Le premier bataillon appelé au service fut le 90^{me} Carabiniers de Winnipeg, le plus jeune corps du service, mais qui avait été particulièrement favorisé dans le choix de son organisateur. Il n'y avait qu'un an qu'il avait été formé des meilleurs éléments—des hommes parfaitement exercés, des pionniers de l'est—par feu le lieutenant-colonel Kennedy qui à l'époque où son bataillon était appelé en service actif dans le pays, était en Egypte comme commandant du détachement des voyageurs canadiens attachés à l'ex-



CARTE OFFICIELLE
DU
THEATRE DE L'INSURRECTION.

ENG MILES
0 10 20 30 40 50 60 70

UNITED STATES

ROCKY MTS

capitaine Todd, rejoignant en route sur le chemin du Pacifique le contingent de Toronto, après avoir été formé et dépêché en très peu de temps.

Le 31 mars, le 7^{me} de London, Ont., sous le commandement du lieutenant-colonel Williams, et le 9^{me} Voltigeurs de Québec, sous le commandement du colonel Amyot, M.P., étaient appelés en service. Un bataillon provisoire était formé de détachements tirés du 68^{me} Fusiliers de la Prince Louise, du 63^{me} Caribiniers et de l'artillerie de garnison de Halifax, sous le commandement du lieutenant-colonel Brenner. Ce bataillon, fort de 350 hommes, ne partit pour le théâtre des opérations que le 11 avril.

Outre ces corps réguliers de milice, un grand nombre d'hommes, dans toutes les villes du Nord-Ouest, se formaient en compagnies locales pour la protection de ces villes, et même dans les villes des provinces de l'est, les vétérans des régiments tels que ceux de Queen's Own et des carabiniers Victoria s'enrôlaient pour faire le même service. En tout, les forces régulières appelées en service à cette époque se composaient de 230 réguliers, 1350 volontaires du Manitoba, 1450 d'Ontario, 595 de Québec, et 363 de la Nouvelle-Écosse.

Le 30 mars, l'avant-garde du 90^{me} s'avance de la station de Qu'Appelle à fort Qu'Appelle. Ce mouvement fut suivi d'une monotone période d'inaction, car ce n'est que le 6 avril que les batteries A et B arrivèrent à la station de Qu'Appelle ayant mis huit jours à faire le trajet. Elles avaient eu à lutter contre des ennemis formidables, un froid intense, des mauvais chemins et une fatigue extrême dès le commencement de la campagne. Entre l'extrémité occidentale de la section est du chemin de fer canadien du Pacifique et Jackfish Bay, à quatre-vingt milles à l'est de Fort-Arthur, la ligne était interrompue sur une espace d'environ de cent quatre-vingt-dix milles. Elles en avaient franchi plus de cent cinq milles en wagons découverts et le reste, — quatre-vingt-cinq milles à peu près, — en traîneaux. Le transbordement fréquent des canons et des munitions — plus de six fois dans les portages — leur imposait un travail fatigant. Le contingent de Toronto, les Grenadiers plus particulièrement qui durent faire de longs trajets à pied, souffrirent beaucoup du froid très vif à cette saison de l'année en franchissant les portages. Il est juste d'ajouter que les bataillons qui les suivirent ne furent pas plus épargnés, sauf les derniers appelés en campagne, car la compagnie du Pacifique apportait toute la diligence possible au parachèvement de sa voie.

Durant la semaine d'inaction forcée que l'avant-garde passa à Fort Qu'Appelle, des rumeurs exagérées de beaucoup d'importance du mouvement insurrectionnel étaient mises en circulation. On disait que le grand chef cria, Flapot, qui exerça une grande influence sur les Sauvages de la montagne à la Livre et des montagnes du Tondre et qui à un moment donné, comptait dans sa propre tribu une couple de cents guerriers, étant entré dans le sentier de la guerre, bien qu'il n'eût pas, que l'on ait, compromis ses nations en abandonnant sa réserve. L'avant-garde des troupes du général Middleton, formée d'un détachement du 90^{me} avec quelques éclaireurs, arriva aux montagnes du Tondre le 3 avril et y établit son camp.

Dès que les nouvelles du soulèvement des sauvages autour de Battleford lui furent parvenues, un détachement de quarante-cinq hommes de la police à cheval avec une pièce de campagne, sous le commandement du colonel Herchmer, s'était disposé à voler par marche

forcée de Swift Current, au secours de cette ville. Mais en arrivant à la branche méridionale de la Saskatchewan, le détachement aperçut que la rivière charroyait des glaces. Il essaya de la traverser le 1^{er} avril, mais sans succès, et il dut retourner à Swift Current, où il attendit les renforts qu'on jugeait alors nécessaires pour rencontrer les forces sauvages qui assiégeaient la ville et dont l'effectif était grandement exagéré par les rumeurs mises en circulation. Les Queen's Own, à leur arrivée à Winnipeg le 6 avril, furent aussitôt dirigés sur Qu'Appelle. En dépit des fatigues occasionnées par les marches dans la neige et les mauvais chemins, par un froid vif, le moral des troupes était excellent et les volontaires égayaient leurs misères par des chansons improvisées où respirait le sentiment de la loyauté. De Qu'Appelle ils furent dirigés sur Swift Current pour former avec le détachement de police à cheval un garnison à cet endroit le noyau d'une expédition qui devait aller dégager Battleford.

Le plan de campagne commença alors à se



LORD MELQUAND.

dessiner. Le général Middleton, dont l'avant-garde s'était avancée à 40 milles au nord vers le 6 avril, se dirigea d'abord vers la montagne de Métis de la vallée de la branche sud de la Saskatchewan. A son arrivée à Qu'Appelle, la batterie A de Kingston reçut ordre d'aller rejoindre le 90^{me} et la batterie de Winnipeg. Elle fut suivie par une compagnie de cavalerie, forte de 85 hommes et levée par le major Boulton, qui avait déjà pris du service dans la première insurrection du Nord-Ouest. Subséquentement, la moitié de la compagnie O de l'école d'infanterie et le 10^{me} Grenadiers Royaux furent dirigés de l'avant à marches forcées pour rejoindre l'avant-garde.

Le colonel Otter, commandant de l'école d'infanterie de Toronto et qui avait sous ses ordres les Queen's Own, reçut la tâche de dégager Battleford et de frapper au cœur le soulèvement des Sauvages de cette région. La colonne se composait de la batterie B, de quarante hommes de la compagnie C, des Queen's Own, et des franc-tireurs d'Ottawa sous les ordres du cap. Todd.

Autour de Calgary, au pied des montagnes Rocheuses, se trouvent les réserves des Pieds Noirs, une fédération de tribus qui pouvait

mettre sur pied quatre cents des meilleurs guerriers Sauvages du Nord-Ouest. Cette fédération, composée des Pieds Noirs, des Bloods, des Piéguans et des Sarcecs, est allée aux tribus américaines de l'autre côté de la frontière dans le Montana, d'où l'on avait fait revenir Riel, et l'on croyait qu'avant de partir, il avait invité les Piéguans et les Bloods du Montana à passer la frontière, à se rallier aux Pieds Noirs, et après s'être emparés des postes de la police à cheval, à Fort McLeod et Assiniboine, de s'emparer de Calgary et de détruire le chemin de fer canadien du Pacifique. Les principaux chefs de la fédération étaient Pieds de Corbeau, le chef de la nation, Trois Taureaux, chef des Pieds Noirs, et Queue d'Aigle, le chef des Bloods. Pieds de Corbeau, le chef de la nation, déclara que Riel lui avait envoyé du tabac — l'invitation et le signal de se soulever — mais qu'il n'avait pas voulu l'accepter. Les jeunes guerriers étaient assurément agités et excités et le fait est qu'il y eut des désordres à la traversée des Pieds Noirs, où l'on s'attendait de voir paraître les Sauvages du Nord, qui étaient entrés dans le sentier de la guerre, pour engager les Pieds Noirs à prendre part au soulèvement.

Il devint donc nécessaire d'occuper Calgary et les autres villes de cette région avec des forces suffisantes pour intimider les Sauvages. Le 6^{me} de Montréal fut envoyé à Calgary, où il arriva le 10 avril. Il fut placé sous le commandement du major général Strange, qui avait déjà levé une compagnie d'éclaireurs dans cette région. Comme Calgary était la station de chemin de fer le plus rapproché d'Edmonton, on en fit la base d'une expédition que le général Strange fut autorisé à organiser pour aller au secours de cette ville.

Le département du commissariat fut confié à cet officier vétérinaire, le major général Laurie, qui fut un des premiers à offrir ses services. A raison du mauvais état des sentiers des prairies, la question du transport était une affaire des plus importantes, et il eût fallu un nombre immense d'attelages. On décida d'utiliser, si possible, la branche méridionale de la Saskatchewan sur laquelle la navigation s'ouvre généralement entre le 1^{er} et le 15 avril, pour le transport des approvisionnements à la colonne du général Middleton.

Dès le commencement de l'insurrection, Sir A. T. Galt avait mis à la disposition du gouvernement les vapeurs "Albert," "Baroness" et "Minnow," qui se trouvaient sur la rivière et le vapeur "Northote" partit de Medicine Hat dès qu'il fut possible de l'appareiller et le sortit de ses quartiers d'hiver. Le 1^{er} avril, il entreprit son voyage et fut l'un des plus aventureux qui ait jamais été entrepris par un vapeur. Le "Northote" est un vaisseau à hélice, plat, d'environ deux cents tonnes, et il appartient à la compagnie de la Baie d'Hudson.

Rappelons avant de terminer ce chapitre sur la mobilisation des troupes et leur transport qu'un mois après que l'insurrection avait éclaté, on avait mobilisé une force de plus de 3000 hommes de toutes les branches de service et qu'on l'avait transportée, la plus grande partie à plus de 1800 milles et le reste à 2,500 milles, et qu'en outre près de 1500 hommes avaient été levés à Manitoba et dans l'ouest. De plus la mobilisation avait eu lieu dans la plus mauvaise saison de l'année et le Pacifique n'était pas terminé, les chemins d'hiver étaient défilés par le dégel, les chemins d'été n'étaient pas encore découverts et il n'y avait pas de navigation. Les troupes mobilisées ne comprenaient pas un dixième de la milice disponible et il n'y a pas un bataillon dans tout le Canada qui n'ait désiré marcher de l'avant. Ces faits portent en eux-mêmes, leur enseignement et leur éloquence.



MAJOR GENERAL STRANGE.

CHAPITRE VI.

EXECUTION DU PLAN DE CAMPAGNE—LA PREMIÈRE COLONNE.

La tâche de la première colonne était de frapper au cœur l'insurrection et chaque jour de départ, c'est un gain pour Riel, qui recueillait des partisans, par des moyens de contrainte, ou l'a plus tard. Les sauvages aussi devenaient de plus en plus agités. Il importait donc de ne pas perdre de temps pour frapper un coup. De la station de Qu'Appelle à Batoche, le château-fort des insurgés, la distance est de deux cent trente milles. La route à suivre traversait en plus grande partie une prairie, où la neige fondante avait détrempé le sol et était coupée à certains endroits par des marécages alcalins qui détruisaient les chausses des hommes et leur blessait les pieds.

Le temps était affreux, la pluie tombant parfois en abondance pendant le jour et le mercure descendant souvent au-dessous du point de congélation et parfois même au-dessous de zéro la nuit. Entreprendre une marche rapide au milieu de pareilles circonstances et se charger de combattre un ennemi invisible, dont on ne pouvait que conjecturer le nombre, mais qu'on savait se composer presque en entier de tireurs expérimentés, était une tâche bien faite pour éprouver la force de résistance, la détermination et l'adresse des troupes, les mieux disciplinées et les mieux brisées aux fatigues du métier. La petite troupe qui avait à sa tête le général Middleton se composait de citoyens-soldats du Canada, de volontaires tous jeunes, des adolescents par la plupart.

Le premier mouvement de l'avant fut entrepris le 9 avril par un détachement du 90me de Winnipeg, et suivi de près sous les ordres du capitaine French. Ils atteignirent les montagnes du Tondre le 10 avril. A cette date, toute la colonne, composée du reste du 90me de Winnipeg, de la première moitié de la compagnie C, de la batterie de campagne de Winnipeg et de la batterie A de Québec constituée en brigade sous les ordres du colonel Mowbray, du 10me Grenadiers de Toronto et des éclaireurs à cheval de Boulton, sous les ordres du colonel Gressett, était en route de Qu'Appelle aux montagnes du Tondre à Humboldt, station où se trouvaient de grands magasins militaires du gouvernement qu'on craignait de voir tomber aux mains de l'ennemi, la distance était de 78 milles. Le temps était mauvais, il fallait traverser des plaines alcalines. Tout cela fut exécuté en quatre jours.

Bien que l'établissement de Humboldt ne fut situé qu'à soixante-trois milles de Batoche, les insurgés n'y avaient aucunement opéré. Ici la route bifurquait en deux sentiers, l'un se prolongeant presque directement au nord jusqu'à Batoche, l'autre se dirigeant, en longeant la ligne télégraphique, vers la Traversée de Clarke

sur la Saskatchewan du sud. On prit le chemin qui conduisait à la Traversée de Clarke et l'avant-garde campa pour la nuit à 25 milles à l'ouest de Humboldt, au Lac Vermillon. On distinguait des feux de signaux sur les collines au nord et à l'ouest, ce qui prouvait qu'on était en plein pays ennemi. Les insurgés étaient parfaitement instruits de la présence et des mouvements des troupes.

A la Traversée de Clarke se trouvaient une couple de bacs et comme cet endroit n'était qu'à quarante-cinq milles de Batoche, on crut que les insurgés songeraient à s'en emparer, à détruire les bacs et empêcher les troupes de traverser. Dans le but de prévenir ce mouvement les éclaireurs de French, la compagnie C et quelques hommes de la batterie A partirent le lendemain matin et franchirent en huit heures les trente-huit milles qui les séparaient de la Traversée de Clarke, qui se trouva dès lors en sûreté.

Bien que les troupes eussent franchi en onze jours la distance qui les séparait de leur point de départ, faisant à pied ou non, douze heures de marche par jour, représentant une moyenne de vingt-un milles, les hommes étaient impatients d'arriver à Batoche. Ils durent faire halte, cependant, pour permettre au reste de la colonne de les rejoindre. D'un autre côté, les vivres de l'avant-garde commencent à se faire rares. Et puis, il fallait se renseigner sur la disposition et les forces des insurgés avant de pousser la compagnie au-delà de la Traversée de Clarke.

Comme beaucoup d'autres généraux, le général Middleton se trouva dans le cas de décider s'il désirerait son effectif déjà pas très considérable. Les insurgés occupaient les deux côtés de la rivière aux traverses au-dessous de celle de Clarke. Si le général s'avancait avec tous ses forces sur le côté est, ils pouvaient se retirer à l'ouest, détruire les bacs et l'empêcher de traverser. Les côtes de la rivière étaient très escarpées, bien boisées du côté ouest, dépourvus d'arbres du côté est, de sorte qu'à couvert du bois, les insurgés pouvaient résister avec avantage à des forces de beaucoup supérieures en nombre, pleinement exposées aux abords de la rivière et voyageant à découvert. Bien qu'il nût que son plan était sujet à critique, le général Middleton se décida de faire deux divisions de sa colonne et à s'avancer des deux côtés de la rivière. Il fallut quelques temps pour régler les détails et transporter de l'autre côté de la rivière la demi-colonne et les munitions après l'arrivée du dernier détachement.

Le 27, le 10me Grenadiers arriva au camp, ce qui complétait l'effectif de la colonne. A sa suite arrivait une certaine quantité d'approvisionnement. Ce bataillon parti de Winnipeg le 10, avait fait ce long trajet en sept jours. Il avait droit au repos, ayant accompli un exploit dont tout régiment pouvait s'enorgueillir.

Le même jour, une reconnaissance fut poussée



LIEUT.-COL. O. SMITH.



COLONEL W. D. OTTER.

par un détachement de la milice de Boulton sous les ordres de lord Melgund. Ce jeune noble, le secrétaire militaire du gouvernement, était par ses goûts, par son expérience et par son éducation bien propre à la tâche qu'on lui avait confiée. Les hommes qu'il commandait étaient aussi bien qualifiés pour ce service. Jeunes guerriers anglais et canadiens du district de Birtle, ils avaient offert leurs services au premier appel et armés de petites carabines Winchester, portant pour uniforme un costume de chasseur, montés sur des ponies sauvages qui pouvaient vivre de l'herbe de la prairie, ils formaient un corps d'hommes précieux, qu'on pouvait utiliser pour toute espèce de services et en toutes circonstances comme ils l'ont prouvé dans tout le cours de cette campagne.

Il y avait à peine une heure qu'ils étaient partis du camp qu'ils trouvèrent un journal attaché à l'écorce d'un arbre et portant des marques qui avaient l'air d'indiennes trois sauvages. Quelques minutes plus tard, ils virent trois sauvages qui essayaient de se glisser dans une coulée. Les cerner fut l'affaire d'un instant, mais au lieu de se rendre, ils se préparèrent à faire une résistance déterminée, et la main sur la détente de leurs carabines Winchester, il n'était pas absolument facile de s'approcher d'eux. Lord Melgund les appela, leur dit qu'ils n'avaient rien à craindre, et après quelques minutes de conversation, ils sortirent de leur retraite et s'approchèrent. C'était des Sioux Teton, de la bande de Bonnet Blanc, partie d'une tribu américaine qui avait pris part au massacre du Minnesota il y a quelques années et s'était réfugiée au Canada. Leur chef et sa bande s'étaient déclarés pour Riel, mais très peu d'autres sauvages s'étaient ralliés à lui. L'un d'entre eux fut renvoyé au camp de Riel avec un message pour Bonnet Blanc, offrant une récompense de \$100 à qui ramènerait, seuls et seuls au camp du général, les sept prisonniers qu'on avait été au mains de Riel.

Les seuls renseignements dignes de foi qu'on n'avait reçus de Prince Albert depuis quelque temps étaient contenus dans un message apporté par Frank Hourie, le fils de l'interprète du gouvernement, un jeune brave qui s'était distingué dans cette campagne par ses actes d'audace.

Il partit de Humboldt le 28 mars avec un message du général au colonel Irvine. Le lundi 30, il arriva à la Traversée de Clarke où il vit que la débacle avait commencé sur la rivière. Il essaya de traverser à la nage, se frayant un chemin à travers les bancs de glace flottants dont la rivière était pleine, mais il dut rebrousser chemin et fallut se noyer avant d'atteindre la rive. Il renouela sa tentative le soir et cette fois il réussit. A vant laissé son cheval sur la rive sud, il dut marcher jusqu'à Prince Albert, où il arriva le jeudi et remit ses dépêches. Il trouva

le colonel Irvine réfugié en sûreté dans un fort fait de billots, ayant sous ses ordres un corps de huit cents hommes dont la moitié bien armés. Les colons du voisinage s'étaient réfugiés à Prince Albert, de sorte que, avec l'augmentation des bouches à nourrir, les vivres commençaient à s'épuiser. Ce furent ces renseignements, qui lui furent communiqués aux montagnes du Nord, qui décidèrent le général à opérer de l'avant. En dépit de tous les efforts, cependant, il ne fut pas possible à la colonne de s'ébranler avant le 22 avril.

Dans l'intervalle, les divers corps de l'est subséquentement appelés en service étaient un à un arrivés à Winnipeg par la route au nord du lac Supérieur après avoir enduré leur part de fatigues et de misères. Le bataillon Midland arriva à Winnipeg le 14 avril et fut dirigé presque aussitôt vers qu'Appelle. Le bataillon de York-Simcoe, le suivit et le 9^{me} de Québec, sous les ordres du colonel Amyot, était envoyé en garnison à Fort McLeod et Gleichen dans le district de Calgary. Le bataillon du colonel Scott, le 9^{me} de Winnipeg, fut envoyé à Fort Qu'Appelle le 16 avril, afin d'intimider les Sauvages et les Métis de cette vallée et de protéger la ligne de communication avec le fort. Les gardes du corps du gouverneur-général et l'école de cavalerie de Québec, les premiers corps de cavalerie mobilisés arrivèrent aussi à Winnipeg, le 20 avril et avec la cavalerie de Winnipeg furent formés en brigade, forte de deux cents hommes à cheval.

On s'aperçut qu'il était presque impossible de transporter suffisamment de vivres à la Traversée de Clarke par la route des prairies et la Saskatchewan du sud étant maintenant libre de glaces, on décida de transporter la base des approvisionnements à Swift Current et d'utiliser les vapeurs pour descendre les approvisionnements par la voie de la Saskatchewan du sud du débarquement au nord de Swift Current à la Traversée de Clarke. Le vapeur "Northcote" arriva à Saskatchewan Landing le port de Swift Current, le 14 avril et l'on se mit aussitôt en frais de l'équiper pour son voyage en bas de la rivière. Vers ce temps arrivèrent à Swift Current deux mitrailleuses Gatling, commandées à la Gatling Arms Company, de New Haven, Conn., et envoyées sous la charge du lieutenant Howard, de la milice du Connecticut, qui devait se distinguer dans cette campagne.



LIEUT.-COL. C. E. MONTIZAMBERT.

CHAPITRE VII.

DERNIÈRE COLONNE.—MARCHÉ DU COLONEL OTTER.

Nous avons dit que le commandement de la dernière colonne était échu au colonel W. D. Otter à qui était assignée la tâche de dégager Battleford. C'était la première fois qu'il exerçait le commandement des troupes en activités

de service et il prenait ce commandement avec le précieux avantage d'être connu et admiré par la plus grande partie de ses troupes auxquelles ils inspirait la plus grande confiance. On verra qu'il en était digne.

Le premier mouvement en avant de cette seconde colonne eut lieu le 12 avril, de Swift Current, la station du chemin de fer du Pacifique qu'on avait choisie comme base de cette expédition. À cette date un détachement de quarante-cinq hommes de la police à cheval sous le commandement du colonel Herchmer s'avance à Saskatchewan Landing. Durant la courte période écoulée entre l'arrivée des troupes formant cette colonne et le premier ébranlement, on avait fait une somme énorme de travail en organisant un service de transport. Le 13 au matin, la colonne se mit en route et commença sa marche. La colonne se composait comme suit : La compagnie C, forte de 43 hommes sous les ordres du lieutenant Wadmore ; la batterie B, major Short, 112 hommes avec deux canons de neuf et deux mitrailleuses à la charge du lieutenant Howard, de la milice de Connecticut, les tirailleurs d'Ottawa, capitaine Todd, 60 hommes ; les Queen's Own, lieutenant-colonel Miller, 285 hommes.

Le 14 avril au soir, la colonne était arrivée au sommet d'une haute colline surplombant une plaine ondulée et accidentée, où coulaient les eaux profondes de la branche sud de la Saskatchewan dont le courant se rapprochait de la rive nord. On aperçut la vapeur "Northcote" qu'attendait les troupes et une dépêche fut reçue du général Middleton ordonnant au lieutenant Howard d'accompagner avec l'une de ses mitrailleuses Gatling le vapeur du "Northcote" en bas de la rivière jusqu'à la Traversée de Clarke, pour se rallier ensuite à la première colonne. Grâce à un fort vent et à d'autres causes, il fallut trois jours pour traverser les troupes et provisions sur la rive opposée et ce n'est que le 18 qu'elle purent s'avancer du côté nord.

À partir de ce moment, il n'y eut plus de retard. On avait rassemblé cent cinquante attelages et les fantassins prirent place dans des wagons afin qu'au moment de la bataille ils ne fussent pas épuisés par de longues marches. Sur un parcours de plusieurs milles, la route traversait une magnifique plaine dépouillée d'arbres et la marche ne fut marquée par aucun incident. Le soir, on formait un carré avec les wagons qu'on attachait les uns aux autres par des cordes. On attachait les chevaux à l'intérieur du carré et l'on dressait les tentes en dehors, de sorte qu'on évitait par ce moyen tout danger que les chevaux effrayés ne prissent la fuite.



LEON SAUCIER.



LIEUT.-COL. VAN STRAUBENZEER.

Le bois était si rare dans cette partie du pays qu'il fallait en emporter avec les autres articles indispensables, et un soir, la provision étant épuisée, les hommes durent se coucher sans feu et souffrir de froid. On envoya des wagons avec une escorte à une anse située à quelque distance en avant pour en rapporter des peupliers, qui, dans la prairie, ne croissent que sur les bords des cours d'eau.

La colonne n'avait pas encore jusqu'ici rencontré un être humain. La distance par la route suivie entre Swift Current et Battleford était de 202 milles, et la première journée la colonne avait fourni une étape de trente-deux milles et demi. Le 23 au matin, quatre-vingt hommes des Queen's Own avaient été choisis pour faire le service d'éclaireurs, et la police à cheval était à une grande distance en avant de la colonne, car celle-ci était à la veille d'entrer dans les bois et le terrain accidenté des montagnes de l'Aigle où l'on s'attendait à rencontrer les Sauvages. Il était trois heures de l'après-midi et l'émal causé par la découverte de neuf voitures chargées de marchandises charroyées quelque temps auparavant par un entrepreneur de transport incapable de se rendre à Battleford, avait cessé, quand l'ordre fut donné aux tirailleurs de se replier sur le corps principal et les canons envoyés de l'avant au galop des chevaux. Il ne passait rien pourtant, au tête de la colonne de nature à causer une alarme, mais à une grande distance en avant, les éclaireurs de la police à cheval avaient découvert et engagé l'ennemi. Charles Ross, membre de la police à cheval faisant fonction d'éclaireur, était à galoper en avant de la colonne avec six à huit hommes de la police à cheval quand il aperçut à quelque distance en avant de lui une vingtaine de Sauvages à cheval. Quatre d'entre eux se rapprochèrent à une courte distance de la police comme pour s'assurer à qui ils avaient affaire.

Après que de part et d'autre, on eût échangé soixante à soixante-dix coups de fusil, les Sauvages tournèrent bride et s'enfuirent, laissant derrière eux une charge entière de provisions, mais pas de morts.

Ceci se passa le jeudi. Le vendredi, 24, les éclaireurs furent envoyés de l'avant pour explorer la réserve des Sauvages Stoneys qui traversait la route à franchir ce jour-là. Ils n'aperçurent pas un Sauvage, mais ils découvrirent le cadavre de Payne, le malheureux instructeur agricole massacré par les Stoneys, le 31 mars, et celui d'une jeune Sauvagesse qui avait probablement payé de sa vie ses efforts pour sauver l'instructeur. Toute cette journée-là, la colonne traversa un pays désert, mais sans rencontrer l'ennemi et enfin, à la nuit tombante, elle put apercevoir, à la clarté des derniers rayons du soleil couchant, les blancs demeures de Battleford. On était arrivé au but de l'expédition.

L'ordre de camper fut donné, cependant, et si impatients que fussent les hommes de pousser jusqu'à Battleford, ils dressèrent leurs tentes. Peu d'entre eux dormirent pendant cette nuit, car ils se sentaient ager par l'émotion naturelle qu'on éprouve à la veille du combat. Vers neuf heures, on entendit des coups de feu au nord et un détachement de la police sortit pour constater que ces coups étaient ceux échangés entre les éclaireurs et l'ennemi. Les Sauvages laissèrent dans cette écar-



LIEUT. A. L. HOWARD.
Commandant du détachement en charge du Canon Gatling.

mouche d'avant-garde une couple de morts, dont on découvrit les cadavres le lendemain matin. Puis, on vit au nord la lueur d'un incendie et l'on apprit bientôt que c'était la demeure du juge Rouleau, la plus belle de cette région, qui brûlait.

Le lendemain matin, après une heure de marche, la colonne arrivait enfin à l'ancien Battleford, saccagé par cette dernière. Le terme de l'expédition était définitivement atteint. Dès



LE CANON GATLING.

que le bac qui faisait le service de la traversée peut-être utilisé, un groupe d'officiers traversèrent et se rendirent au Fort, où le camp fut dressé à côté des anciens bureaux du gouvernement sur le côté sud de la rivière.

Les troupes apprirent de tristes nouvelles à leur arrivée. Dans la soirée du 23, quand on remplaça le garde comme à l'ordinaire, Frank Smart, qui, avec un homme de la police à cheval, faisait le service d'avant-poste à trois milles à l'ouest du Fort, fut tué par un Sauvage embusqué. Son compagnon de faction partit au galop de son cheval et vint apporter la nouvelle au Fort. Cette nuit-là fut passée sous les armes. M. Smart était un jeune marchand de Battleford qui avait risqué sa vie pour apporter à Swift Current la nouvelle de l'insurrection et sa mort produisit une pénible impression. Le lendemain Ross apprit aux assignés la nouvelle de l'apparition du colonel Otter qui fut accueillie avec de grandes réjouissances parmi la population du fort. 350 personnes étaient réfugiées dans son étroite enceinte quand la place fut délogée. Le colonel Otter avait débuté dans son commandement en faisant faire à un corps de troupes de cinq cents hommes un trajet de cent soixante-six milles en cinq jours, soit une étape moyenne de trente-trois milles par jour.

CHAPITRE VIII.

LA BATAILLE DE L'ANSE-AU-POISSON.

Enfin, le retard forcé apporté aux opérations de la première colonne et qui avait tant impatienté les hommes était fini et le 23 avril au matin, le camp fut levé et toute la colonne, partagée en deux divisions, s'éleva vers le nord en suivant les deux côtes de la rivière. Bien que séparées par cette dernière, les deux divisions devaient se tenir aussi rapprochées que possible l'une de l'autre afin de s'appuyer mutuellement, et l'un des bacs descendit la rivière en suivant les troupes afin de traverser l'une ou l'autre division en cas de nécessité. Les deux divisions étaient à peu près d'égale force en armes de toute sorte. Le général Middleton prit en personne le commandement du côté est, qui avait le plus de chances de rencontrer l'ennemi en force. Elle se composait de 90 hommes de la batterie A, avec deux pièces de campagne, de 40 hommes de la compagnie C, de 50 hommes de la cavalerie de Boulton et du 90me bataillon, fort de 300 hommes, soit 480 hommes en tout.

La division du côté ouest était sous les ordres du lieutenant-colonel Montzambert, avec lord Melgund comme chef d'état-major. Son affectif se composait de 25 des éclaireurs de French, de 20 hommes de la cavalerie de Boulton, de 32 hommes de la batterie A, de 42 hommes de la batterie de campagne de Winnipeg avec deux canons et des 10me Grenadiers Royaux fort de 250 hommes, en tout 375 hommes.

Le premier jour de marche ne fut marqué par aucun incident digne de remarque, mais les éclaireurs furent lancés très en avant, car on savait que l'ennemi n'était pas loin. Après avoir fourni une rude étape de 18 milles, la division de droite dressa son camp sur le bord de la Saskatchewan, à quelques milles seulement d'un ravin boisé où, quelques jours



SOLDAT LEMAY, 68me BA.

surparavant, un éclaireur revenant de Prince Albert, avec des messages avait dû se réfugier pour échapper aux insurgés. Fatigués par leur longue marche et se croyant en parfaite sécurité, les hommes dormirent d'un profond sommeil. Et cependant, à l'exécution des projets des insurgés n'eût pas été contre-carré par une cause qu'on ne s'explique pas, une attaque de nuit eût été dirigée contre eux, et dans la confusion qui eût probablement suivi, avec des troupes qui n'avaient jamais vu le feu, bon nombre eussent été massacrés. Pendant que Dumont et ses Méta, embusqués dans le ravin, s'attendaient à voir l'arrivée de renforts qui leur eussent permis de mettre leur projet à exécution, la nuit se passa, et les sentinelles, au lieu d'avoir à donner à la hâte une alerte de nuit, étaient heureuses de se dire les unes aux autres que tout avait bien été.

Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter au rapport officiel du général Middleton les détails qui se rapportent à cette bataille.

"Le 23 au matin, les deux colonnes s'avancèrent des deux côtés de la rivière. Nous fîmes halte environ 18 milles en bas de la rivière, une colonne près de la ferme d'un colon du nom de McIntosh, l'autre en ligne avec nous de l'autre côté. Après une nuit tranquille, nous nous remîmes en route le 24 au matin, à sept heures, en prenant les précautions militaires ordinaires.



SERGT. VALIQUETTE, 68me BA.

"Des éclaireurs de l'infanterie à cheval éclairaient la marche appuyés par l'infanterie à cheval, sur les ordres du Major Boulton, à environ 200 verges en arrière, qui suivait à une distance d'environ 200 verges, une avant-garde du 90ème bataillon et le corps principal de la colonne à environ 200 ou 300 verges de l'avant-garde.

"Bien que je n'eusse pas été porté à croire que les insurgés ne s'avanceraient pas aussi loin que cela pour nous attaquer, je savais, cependant, qu'il existait un ravin assez profond ou creek à environ 5 ou 6 milles en avant de nous.

"Conséquemment, j'étais dans cette circonstance, avec l'appui du major Boulton, accompagné du capt. Haig, I. R., A. Q. M. G., de mes deux aides de camp, le capitaine Wise et le lieutenant Doucet et de M. MacDowell, attaché à mon état-major. En approchant de quelques hauteurs, juste comme les éclaireurs de gauche en avant de nous faisaient un circuit, nous reçûmes soudain une vive fusillade partant d'une hauteur et d'un terrain incliné s'étendant en arrière à notre gauche. Ces coups étaient heureusement tirés trop haut pour faire beaucoup de mal; ils avaient évidemment été tirés à la hâte à l'approche des éclaireurs de gauche.

"Le major Boulton donna immédiatement l'ordre à ses hommes de descendre de cheval, de laisser les chevaux libres (deux furent tués sur le champ par des balles) et de contenir l'ennemi. C'est ce qu'ils firent avec la plus grande bravoure, le flanc et le file de front se repliant sur le corps principal. J'envoyai le capitaine Wise avec l'ordre de faire avancer l'avant-garde et le corps principal, ce qui fut exécuté, bien qu'en transmettant cet ordre, le cheval du capitaine Wise fut atteint d'une balle partie des hauteurs sur notre gauche.

"L'avant-garde en arrivant se déploya et se mit à couvrir dans les buissons les plus rapprochés de nous et lorsque le corps principal se fut avancé, deux autres compagnies du 90e se déployèrent, les insurgés sortant du ravin dans lequel, cependant, ils furent prompts à se réfugier de nouveau.

"On échangea alors un feu très vif, mais après que j'eus envoyé un détachement occuper une maison située à la droite de l'ennemi celui-ci retraits graduellement le long du ravin, tandis que nos hommes s'avancèrent peu à peu jusqu'au bord d'un bois touffu formant le prolongement extérieur du ravin principal.

"Dans ce premier ravin un corps peu nombreux d'insurgés opposaient de la résistance retranchés dans ce que nous avons constaté plus tard être quelques tranchées construites avec soin. Ces hommes étaient évidemment les meilleurs tireurs des insurgés—Gabriel Dumont se trouvait avec eux—mais ils se trouvèrent pour ainsi dire pris dans un piège. Comme ils avaient avec eux dans ce ravin un grand nombre de leurs chevaux ponies, attachés, ce qui, parait-il, est très en dehors de leurs habitudes et ce qui prouve, m'informe-t-on, qu'ils comptaient sur une victoire—55 de ces chevaux furent tués. Le nombre de ces hommes diminua petit à petit, jusqu'à ce que, par la position qu'occupaient nos troupes, il leur fut en quelque sorte impossible de se retirer, et ils continuèrent alors par intervalles un feu très meurtrier.

"Le capitaine Peters, avait beaucoup de détermination et d'ardeur. Je le mis à la tête des hommes à pied de la batterie A, appuyés par un détachement du 90e sous les ordres du capitaine Buttin, il essaya bravement de les déloger, mais ils étaient si bien à couvert et pouvaient diriger, sans être vus, un feu si vif sur leurs assaillants, dont trois périrent sous leurs balles, deux artilleurs et un homme du 90e (on trouva plus tard le cadavre de l'un des artilleurs à 8 ou 10 verges de leurs tranchées) que je résolus de les laisser, me contentant de faire déployer



CAPT. LAFRENIERE, 68me BA.

un détachement plus considérable du 90e engagé pour les surveiller, et de leur envoyer quelques obus dans le taillis de temps à autre.

"Le lieutenant-colonel Houghton, mon D. A. O., en transmettant des ordres se trouva engagé avec les assaillants et s'avança sur eux faisant preuve de beaucoup de détermination et de sang-froid.

"Qu'il me soit permis de signaler ici la détermination et le sang-froid d'un grand nombre d'autres officiers (spécialement le Capt. Drury) et les hommes de la batterie en transportant leurs canons à bras jusqu'au bord du ravin et subéquemment au ravin opposé, trois des leurs étant blessés dans ce exploit.

"Pendant ce temps, après avoir vu le détachement du 90ème se déployer comme je l'ai dit plus haut, je traversai droit, au galop de mon cheval, après avoir préalablement envoyé mes deux aides-de-camp avec l'ordre de faire déployer la moitié de la compagnie O et deux compagnies du 90ème.

"En y arrivant, je vis que l'ennemi essayait de tourner notre droite, après avoir mis le feu à la prairie, car le vent soufflait de notre côté.

"Vers ce temps, le capitaine Drury de la batterie A envoya un obus dans une maison située à quelque distance où l'on voyait les insurgés se rassembler et y mit le feu. Les insurgés à ce moment sortaient, à la faveur de la fumée, du ravin qui s'étendait à travers notre ligne de front et le feu était furieusement vif et nourri. Mon aide de camp, le capitaine Doucet et plu-



SOLDAT MARCOTTE, 68me BA.



MAJOR L. N. F. CROZIER,

Surintendant de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

sieurs hommes furent atteints. Nos hommes furent forcés de reculer un peu d'abord, mais ils se rallièrent bientôt et s'avancèrent avec fermeté, conservant leur position et se couvrant bien, jusqu'à ce que, mettant en œuvre la même tactique que leurs ennemis, ils les eussent refoulés de taillis en taillis, et les eussent mis en fuite.

"Je ferai remarquer ici que la tentative de nous refouler en mettant le feu à la prairie ne réussit pas, bien qu'à un moment la situation parût difficile, mais j'envoyai chercher un détachement de conducteurs d'attelages qui étouffèrent les flammes, encore qu'ils fussent pendant quelque temps exposés au feu.

"Vers 2 heures p. m. l'ennemi avait disparu et avait cessé le feu, sauf les hommes qui se trouvaient dans le ravin et dont le nombre, à en juger par leurs voix était réduit. Je cherchai à les atteindre au moyen des canons postés sur le côté opposé du ravin et je crois avoir réussi, à en juger par les traces de sang trouvées subséquentement dans le ravin et le cadavre d'un sienx trouvé dans les environs.

"Pour en revenir à l'action du flanc gauche, en traversant de nouveau pour aller le retrouver, mon bonnet de fourrures fut perçé par une balle que je reçus de l'un des hommes qui se trouvaient dans les tranchées, qui avait déjà essayé plusieurs fois de m'atteindre et qui, j'ai lieu de le croire, était Gabriel Dumont lui-même.

"Quelques minutes plus tard, comme j'étais de nouveau obligé de traverser avec mon aide-de-camp, le capt. Wise, le même homme tira de la même place sur le cheval du capitaine, qu'il abattit. Peu de temps après, je regrette d'avoir à le dire, le capitaine Wise en regardant au bord du ravin pour voir si l'ennemi y était encore, reçut une balle dans le pied.

"Je constatai que du côté de l'ennemi il n'y avait plus que le feu des hommes du ravin qui durait encore, le reste ayant retiré en désordre.

"Pendant l'action, un courrier de la colonne gauche arriva pour me demander s'il fallait faire traverser les troupes. Je donnai l'ordre de faire traverser le 10^eme Grenadiers, ce qui fut exécuté de la façon la plus prompte au moyen du bac, une compagnie conduite par lord Melgund, arrivant vers 1 h. p. m., et un peu plus tard deux autres compagnies sous les ordres lieutenant-col. Grassett, avec deux pièces de la batterie de campagne de Winnipeg sous la charge du major Jarvis. Comme l'affaire était alors à peu près finie, je me contentai de faire déployer

une compagnie du 10^eme sur le centre droit pour aider à surveiller le ravin où se trouvaient les tranchées de l'ennemi, les autres compagnies formant une ligne d'appui à l'extrême droite et y restant en définitive jusqu'à qu'on eût transporté les blessés au camp dont, dans l'intervalle on avait choisi l'emplacement.

"Qu'on me permette d'attirer particulièrement l'attention sur la traversée de ces troupes, dont les services heureusement n'ont pas été requis, mais eussent pu l'être. Il faut avoir vu la rivière pour apprécier à sa valeur la rapidité avec laquelle cette traversée a été opérée en dépit des difficultés qu'elle présentait; des hauteurs boisées de chaque côté, de 100 pieds de haut; au fond, de gros galets incrustés dans une boue épaisse et collante; une frange d'énormes bancs de glaces de chaque côté; un misérable bac pouvant transporter au plus 60 hommes à la fois, que faisaient mouvoir des hommes armés de rames façonnées avec une hache, et un courant rapide de 3 ou 4 milles à l'heure, voilà les obstacles qu'il fallait vaincre à force de détermination et d'impatience des volontaires de rejoindre et d'aider leurs camarades.

"Pendant ce temps, M. Bedson, et M. Secrétan avaient formé à l'aide de quelques wagons une sorte de carré (zareba) où les médecins établirent leur hôpital temporaire et accomplirent leurs fonctions avec habileté, sang-froid et calme, sous le contrôle intelligent du chirurgien de brigade Orton, du 90^eme bataillon.

"Un peu plus tard, voyant que le feu avait cessé et que l'ennemi s'était enfui, à l'exception de deux ou trois que je laissai pour la raison mentionnée ci-dessus, et comme l'orage menaçait nous dressâmes le camp, au milieu d'un violent orage, dans un terrain découvert près du champ de bataille et choisi, comme je l'ai dit plus haut, par lord Melgund. Je joins à ce rapport une liste officielle des tués et des blessés.

"Je regrette qu'elle soit si considérable, mais elle n'est pas si considérable qu'on pouvait s'y attendre, en tenant compte des circonstances dans lesquelles nous avons été attaqués et du fait que pas un des hommes qui ont pris part à l'action n'avait vu le feu à part moi. En outre je n'avais qu'environ 350 hommes engagés, et je porte le chiffre de l'ennemi à environ 300.

"En ce qui concerne les pertes de ce dernier, tout ce que, comme question de fait, nous avons pu découvrir sur le champ de bataille a été trois cadavres de Sauvages, mais j'ai la conviction qu'il a éprouvé des pertes assez sérieuses sans qu'il n'eût pas abandonné une position aussi forte et une position que, d'après



LIEUT.-COL. FORREST.

Quartier-maître des troupes du Nord-Ouest.

la quantité de vivres trouvée dans les différentes maisons, il s'attendait évidemment d'occuper pendant quelque temps.

"Je crains d'avoir à passer quelques jours dans mon camp actuel, jusqu'à ce que je puisse envoyer mes blessés en arrière. Toutes mes troupes, officiers et hommes, se sont bien conduites et je dois les remercier tous ainsi que leurs divers commandants; mais je me permettrai de mentionner par nos noms ceux des officiers que j'ai particulièrement remarqués pour avoir pu les observer personnellement et auxquels je dois de grands remerciements, savoir: le capitaine Haig, I. R. et mon adjudant quartier-maître général; mes deux aides de camp, le capitaine Wise et le lieutenant Doucet, qui m'ont beaucoup aidé et m'ont rendu de grands services; le major Smith, de la compagnie C, du corps de renseignement; le major Boswell et le cap. Buchan, du 90^eme bataillon, qui m'ont été d'un grand secours pour tenir la droite et forcer d'abandonner l'ennemi à retrouver sous un feu très vif. Le capitaine Buchan a eu un cheval tué sous lui. Le sang froid et la fermeté déployés par le major Boulton en contenant l'ennemi au commencement de l'engagement ont été remarquables et méritent de grands éloges. MM. Bedson et Secrétan ont rendu aussi de grands services aux médecins pour leur hôpital temporaire qui était presque sous le feu de l'ennemi.

"Je dois aussi des remerciements au chirurgien de brigade Orton, du 90^eme bataillon. Les hommes du service d'ambulance ont aussi bien rempli leurs devoirs, n'hésitant pas à enlever les blessés sous le feu de l'ennemi.

"Je ne saurais terminer sans mentionner un petit trouper du 90^eme régiment, William Buchanan, qui a été particulièrement rendu utile dans le transport des munitions au front droit alors que le feu était le plus vif. Il faisait ce service avec un sang froid particulier, marchant et criant avec calme: "Eh bien, qui veut des cartouches?"

"J'inclus dans ce rapport un esquisse du champ de bataille faite par mon A. Q. M. G., le capitaine Haig, T. R.

(Signé), "FRED. MIDDLETON,

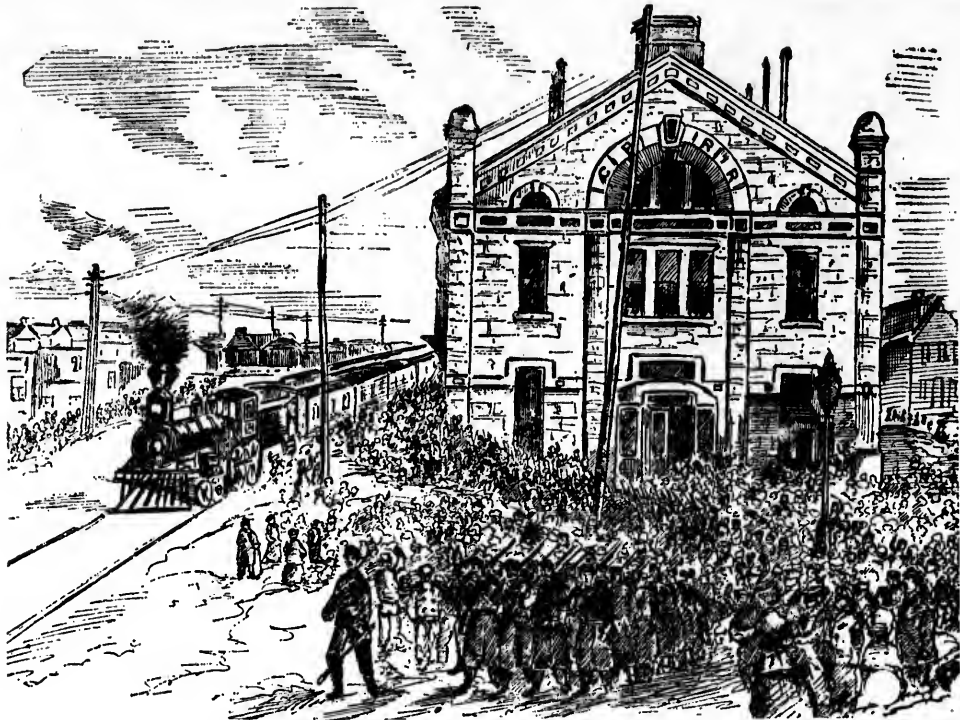
"Major Général.

Commandant de la milice canadienne de l'expédition du N. O.



CAPT. CLARK.

Blessé à la bataille de l'Anse aux Poissons.



ARRIVEE DU 65me BATAILLON A WINNIPEG.

"P. S.—13 mai—Je vois par des papiers saisis à Batoche hier, que le nombre des insurgés à l'Anse au poisson était de 280, commandés par Gabriel Dumont, qu'ils s'étaient proposés de nous laisser pénétrer dans le ravin ou sur le bord et de nous détruire, me faisant prisonnier et me gardant comme otage pour leur servir à poser leurs conditions au gouvernement à Ottawa. J'ai déjoué leur projet en envoyant mes éclaireurs à une grande distance en avant, ce qui les a obligés d'ouvrir le feu sur eux et de révéler leur position. Je vis aussi aujourd'hui que les insurgés ont eu 11 tués ou personnes mortes de leurs blessures, et 18 blessés à l'Anse au Poisson.

(Signé) "FRED. MIDDLETON.

LISTE OFFICIELLE DES BLESSÉS.

Batterie "A"—Canoniers: G. H. de Manolly, W. Cook.

92me Bataillon.—Soldats: A. W. Ferguson, James Hutchins, George Wheeler, Wm Ennis.

GRAVEMENT BLESSÉS.

Batterie "A".—Canoniers: E. Moisan, C. Arnesworth; conducteur: M. Wilson.

90me Régiment.—Soldat David Hislop; caporal J. E. Lethbridge; soldat C. H. Kemp; lieutenant Charles Swinford.

Compagnie "C" Ecole d'infanterie.—Soldats: No 49, Robert H. Dunn, No 165, A. J. Watson.

Eclaireurs de Boulton—Trompieri: Val. Bruce, Perrin, J. Langford, C. King, Baker Darcy.

BLESSÉS.

Batterie "A".—Sergent d'état major S. W. Mawhinney; obusier D. Taylor; canoniers A. Assolin, W. Woodman, A. Emerie, M. Ouellet, W. Langerell; conducteurs J. Harrison, J. Turner.

Compagnie "C" E. d'Inf.—Soldats No 59, R. Jones, No 142, E. Harris, No 26, E. J. McDonald, No 71, Harry Jones, No 28, Sergent de couleur R. Cummings.

90me bataillon—Soldat Milas Riley Jones; caporal John Code; capitaine W. Clarke; soldats A. S. Blackwood, M. Cantif, E. Lowell, W. W. Matthews, Joseph Chamber; caporal, W. Thacker; soldat, Chas. Bouchette; caporaux J. W. Swan, H. H. Bowden.

Eclaireurs de Boulton.—Capitaine Gardner; Sergent Alex. Stewart; Trompieri F. H. Thompson.

Total—Tués ou morts de blessures, 10. Blessés, 40.

(Signé) "FRED. MIDDLETON,
Major-général.

Commdt la milice canadienne au N.-Ouest.

CHAPITRE IX.

LA TROISIÈME DIVISION DÉGAGE EDMONTON.

Dès le commencement d'avril on entendait dire que les choses prenaient une tournure alarmante à Edmonton. Les Sauvages gardaient une attitude provocante et les médias menaçaient de suivre les conseils de Riel et de se révolter. Le détachement de police qui était en garnison au fort Saskatchewan avait, dit-on, fait savoir, que tout ce qu'il pouvait faire était de protéger ce poste, et la population terrifiée d'Edmonton fut notifiée d'avoir à se défendre elle-même du mieux qu'elle pourrait.

Le service régulier de la maille cessa, et l'on imaginait les choses les plus terribles sur le sort des populations du Nord.

La troisième division, fut alors dépêchée en toute hâte sur Calgary d'où une route conduit à Edmonton à 104 milles au Nord.

Frère de Calgary demeurait un officier anglais qui après s'être distingué dans l'armée anglaise, était venu se fixer dans ces régions lointaines; cet officier était le major général Strange. C'est à lui qu'on confia le commandement de la troisième division.

Il reçut instruction de former un corps d'éclaireurs parmi les *cowboys* avant l'arrivée du

65me bataillon des Carabiniers Mont Royaux, un régiment composé presque exclusivement de Canadiens-français.

En dépit de tous les efforts pour biter le départ de cette division, les difficultés presque insurmontables qu'on rencontra dans l'organisation du service de transport causèrent des retards, et même après l'arrivée du 92me bataillon de Winnipeg, le 17 avril, il s'écoula encore quelques jours avant le départ de la colonne.

A ce moment le lieutenant-colonel Oulmet commandant du 65me partit de Calgary pour revenir à Montréal où l'appelaient des affaires personnelles et la maladie. Ce voyage entrepris, en plein milieu de la campagne donna lieu à beaucoup de commentaires et surexcita les esprits. Le ministre de la guerre fut interpellé à la Chambre à ce sujet et il répondit que le lieutenant-colonel Oulmet s'était absenté en vertu d'un congé du général Strange. Quelques jours après son arrivée à Montréal, il retourna prendre le commandement de son bataillon.

Le 92me avait à peine établi son camp que les colons établis le long de la route d'Edmonton commencèrent à arriver à Calgary. Le magasin du révérend M. Gaetz, à l'Original Rouge, fut pillé par les sauvages pendant que le propriétaire accompagné de ses fils conduisit sa famille à Calgary. Les magasins de Baker et Baylis, à la rivière Battaille furent aussi pillés mais personne ne fut molesté.

La mission de la colonne du général Strange était aussi de punir Gros-Ours et de secourir le Fort Pitt qu'on croyait alors en danger, bien qu'à cette date, on ne eût pas encore toute l'étendue du soulèvement dans ce district.

Un parti d'éclaireurs qui servait d'avant-garde à la colonne fut envoyé en avant avec l'ordre de s'emparer de la traversée de la rivière de l'Original Rouge et le matin du 19 un détachement composé de cinquante éclaireurs sous les ordres des capitaines Steele et Oswald, l'aile droite du 65me. 100 hommes, commandés par le lieutenant-col. Hughes, partit pour le nord sous les ordres du général Strange.



MEDICINE HAT.

La route s'étend à travers la prairie, presque sans arbres, et quelques marais furent les seules difficultés que les soldats eurent à rencontrer sur leur chemin. Samedi, le 25, la première étape était heureusement franchie. Le détachement campa sur le bord de la rivière et une partie des wagons de transport furent renvoyés pour prêter assistance à la seconde colonne.

On traversa la rivière à gué sans difficulté le lendemain, et on continua à s'avancer à plus petites journées, à travers un pays plus accidenté.

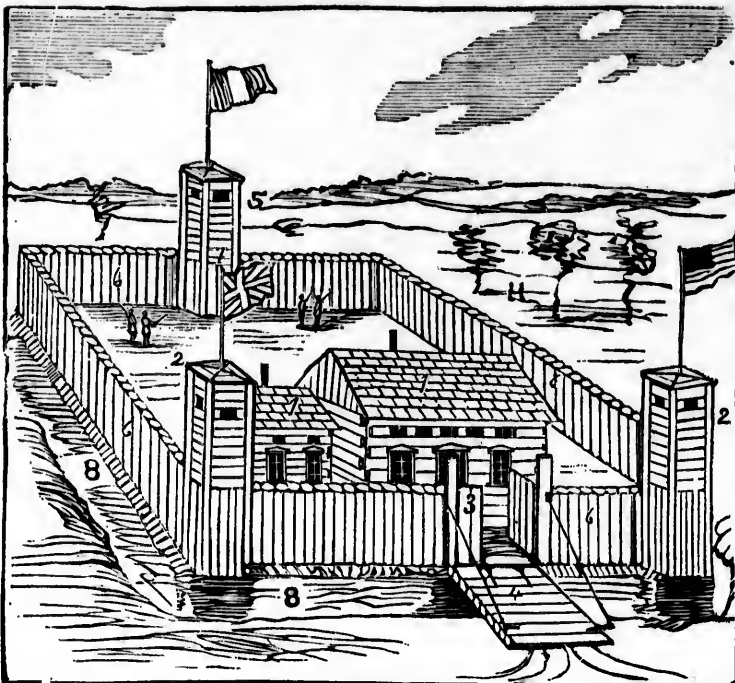
Le 23 avril, la 2^{me} colonne composée de l'aile gauche du 65^{me}, de cinquante hommes de police à cheval avec un canon de neuf et de cinquante carabiniers à cheval d'Alberta, tous sous le commandement du major Perry, un gradué de l'école militaire de Kingston, se mit en marche. — Cette colonne atteignit la rivière de l'Original Rouge le 28 avril, cette rivière que la première colonne avait pu traverser à gué avec ses wagons était devenue un torrent impétueux. — On construisit en toute hâte un radieu et l'on essaya de le faire traverser, mais le câble se brisa et c'est grâce aux efforts désespérés du major Perry que ce bateau improvisé sur lequel on avait mis les armes, les munitions, etc., a pu être arraché au courant. — Le major Perry fit le dessin d'un bac et les soldats s'étant procurés quelques matiaux bruts, un bateau passable fut construit en trois jours.

Le 30 l'aile droite du 92^{me}, le régiment de vétérans levé par le colonel Osborne Smith à Winnipeg, se mit en marche comme la 3^{me} colonne de la division du général Strange. Le bataillon du lieutenant-col. Smith était composé d'hommes d'élite qui se distinguèrent en se rendant à Edmonton en neuf jours de marche ou onze jours, en comptant les haltes.

Le général Strange arriva avec l'aile droite du 65^{me} le 2 mai et il trouva toute la place en proie à la plus grande panique. Les Sauvages des environs ne firent pas de difficultés d'admettre qu'ils avaient reçu du tabac de Poudmakier et de Gros Ours, et le récit qu'on leur avait fait de la bataille de l'Anse au Poisson signifiait que les troupes avaient été complètement défaites et qu'un nombre inconnu de blancs avaient été massacrés. Le capitaine Steel avec un fort détachement de police et d'éclaireurs fut envoyé dans la direction de Victoria pendant qu'on plaçait des garnisons à Edmonton et au fort Saskatchewan. Le major Perry avec la deuxième colonne arriva le cinq mai, et lorsque le 12, l'aile droite du 92^{me} et 46 éclaireurs furent aussi arrivés, le général Strange se trouva à la tête d'un corps de 730 hommes composé comme suit : 315 du 65^{me}, 90 volontaires d'Edmonton, 70 hommes de police à cheval, 50 carabiniers à cheval d'Alberta, 46 éclaireurs et les 190 hommes du 92^{me}. On avait hâté la construction des bateaux plats qui devaient servir à se rendre par eau jusqu'à Fort Pitt; et malgré les rumeurs continuelles d'une attaque, le 14 mai, le 92^{me} descendit la Saskatchewan nord dans sept barges construites à la hâte, et quatre compagnies du 65^{me} sous les ordres du lieutenant-colonel Hughes partirent par la route du Nord, le rendez-vous étant fixé à Victoria à 74 milles d'Edmonton sur la rivière. Le 18 un détachement de 120 cavaliers, un canon et 340 fantassins campaient à Victoria.

Le lieutenant-colonel Oumet qui malgré la maladie avait rejoint son régiment en exécutant des marches forcées, fut laissé en garnison à Edmonton avec les quatre autres compagnies de son régiment.

On enrégimenta une compagnie de colons et de Métis pour protéger Victoria et l'ancien poste entouré d'une palissade en bois et d'un petit bastion fut mis en état de défense. On répara le bateau plat en l'entourant de défenses à l'épreuve des balles, et toute la flotille fut munie d'ancres improvisés. Le bateau qui devait transporter le canon était aménagé de telle sorte que, bien que l'on fut privé de toute force motrice on pouvait se servir du canon dans toutes les directions. Le capitaine Steele, avec un détachement de cent éclaireurs et hommes de police, était beaucoup en avant des autres et la marche de la colonne fut retardée de quelques jours pour attendre de ses nouvelles et être renseignés sur les faits et gestes de Gros Ours et sur le sort de ses 30 prisonniers.



FORT DU CHEVREUIL.

Érigé par un détachement du 68^{me} Bataillon sous le commandement du Capt. Normandeau.

CHAPITRE X.

MONTAGNE DU CAMP DE COUVEAU.

A l'arrivée du colonel Otter à Battleford les bandes de Sauvages qui parcouraient la ville en plein jour et qui pillaient toutes les maisons qui étaient hors de la portée de l'unique canon de la caserne disparurent, mais les coups de feu tirés sur les sentinelles donnaient lieu de croire que chaque brousaille recelait encore un maraudeur aux aguets. Les réserves de Massouin, l'Étiffin, l'Enfant du Tonnerre, l'Étiffin Rouge et Mosquito étaient désertes et l'on supposait que beaucoup de ces Sauvages étaient allés rejoindre Poundmaker, sur sa réserve au sud-ouest de la ville.

Après une marche très-rapide, les troupes eurent quelques jours pour se retrancher dans le fort Otter qu'ils construisirent sur la rive sud de la rivière Bataille, vis-à-vis les casernes, et aussi pour murmurer à propos de leurs rations qui en tout temps et en tous lieux se composaient invariablement d'un morceau de lard, un morceau de mauvais bœuf et de biscuits. Même quand l'ordre de ces mets était renversé, le lard n'était pas moins gras, le bœuf moins coriace, ni les biscuits moins secs.

Un jour vers la fin d'avril un métis arriva à Battleford et raconta qu'il s'était évadé du camp de Poundmaker où il avait été retenu prisonnier avec plusieurs autres métis. Il ajoutait que les métis se tournaient contre les sauvages s'ils étaient atta-



GABRIEL DUMONT.

qués par les troupes et que si l'attaque avait lieu sans retard, avant l'arrivée du Gros Ours et de sa bande que Poundmaker avait envoyé chercher, on les vaincrait facilement.

Si Poundmaker opérât sa jonction avec Gros Ours ou il attaquerait Battleford ou il irait rejoindre Rié. Le colonel Otter, soit pour punir Poundmaker de ses déprédations ou l'empêcher de commettre de nouveaux méfaits, décida de lui porter un coup inattendu.

Le 1^{er} mai, à 2 heures de l'après-midi, il sortit de Battleford à la tête d'une colonne volante composée de 70 hommes de la police à cheval commandés par le lieutenant colonel Herobmer, 80 hommes de la batterie B (Kington), sous les ordres du major Short, avec deux canons de sept et un Gatling; 20 hommes de la garde d'Ottawa, lieutenant Grey; 45 hommes de la compagnie C, lieutenant Wadmore; 50 des Chasseurs à Cheval, capitaines Brown et Hughes et 45 carabiniers de Battleford, capitaine Nash.

Cette après-midi la marche ne se fit pas par un pays découvert, mais par un pays accidenté, coupé de ravins profonds, et de forêts épaisses interrompues par des collines à travers lesquelles passait la route.

À la tombée de la nuit la colonne fit halte et après avoir allumé des feux, les hommes prirent un bon repas. On jugea inutile d'essayer de cacher la marche des troupes à l'ennemi, car en sortant de Battleford on avait vu des colonnes de fumée s'élever vers l'ouest et on était convaincu que c'était le signal donné à Poundmaker par ses éclaireurs.

En attendant le lever de la lune pour les éclairer dans leur marche, les hommes se réunirent autour des feux en causant de la prochaine bataille et de ses chances de succès. Quelques soldats de la compagnie C, donnèrent aussi un concert improvisé.

Vers onze heures et demie, lorsque la lune, maintenant à son déclin, fut assez haute pour éclairer la route, tous les feux furent soigneusement éteints, la colonne à cheval ou montée sur des wagons avançait rapidement vers l'ouest, sur les pas des éclaireurs et des tirailleurs de la police qui avaient pris le devant.

La lumière fantastique de la lune éclairait en plein chemin devant les soldats, mais les tailles qu'ils franchissaient projetaient au loin de grandes ombres mystérieuses, qui donnaient à penser à plusieurs, combien d'entre eux survivraient si cette longue colonne silencieuse était tout à coup attaquée du côté du bois.

Au lever du soleil, les troupes arrivèrent à l'entrée d'un amphithéâtre naturel, où l'on trouva les traces d'un campement récent. Il était évident que les "Nehis" avaient dû laisser la place à la hâte.

Le chemin traversait ce camp, et se dirigeait ensuite vers la droite, longeant un coteau à pic, élevé et passant dans un ravin qui était juste assez profond pour rendre très difficile le passage à gué des wagons. La tête de la colonne avançait à travers le bois, au nord-ouest du ravin, lorsque sur un mot reçu des éclaireurs on pressa le pas. Ceux des hommes de police qui étaient à cheval sortirent du bois et franchirent le cours d'eau. Ils gagnèrent rapidement un magnifique site élevé et couvert de gazon, à un point où le ravin forme un coude. Les canons suivaient au galop, mais ils n'étaient pas encore en position au sommet de la côte lorsque les balles commencent à siffler, et la bataille avec

si l'atta-
avant
la bande
envoyé
ement.
sa jono-
attaque-
éjoindre
est pour
lépréda-
mmètre
a de lui

l'après-
rd à la
composée
à cheval
colonel
a batte-
rdres du
mons de
ames de
t Grey ;
C, lieutenant
Dwn, ca-
et 45 ca-
pitaine

marche ne
couvert,
coupé
e forêt
les cou-
essait la

enlonne
nné des
un bon
l'essayer
coupes à
Battie-
mes de
t et on
le signal
es éclair-

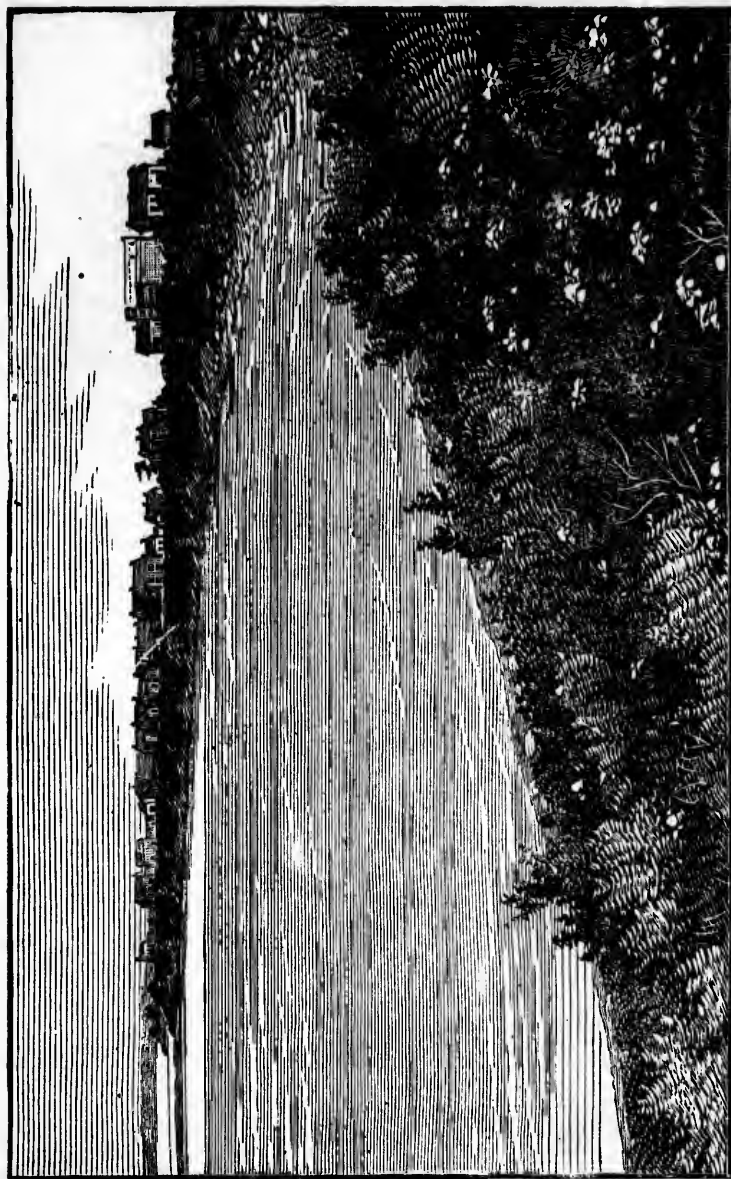
la lune
marche,
our des
eine ha-
ucoba.
ague C,
impro-

ie, lors-
son dé-
laisser le
soignem-
cheval
l'avança
les pas
ars de la
vant.

la lune
vant les
ils fran-
loin de
ces, qui
lusieurs,
ivraient
encieuse
du côté

troupe
amphi-
ouva les
ement. Il
Nichis"
la hâte.
amp, et
droite,
délév et
ait juste
rés diffi-
wagons.

avançait
ouest du
reçu des
a. Ceux
étaient à
franchi-
agrent
tête élevée
int ou le
e canons
n'étaient
sommet
comrien-
dille avec



PRINCE ALBERT.

Poundmaker était commencé. Il semblait qu'on avait préparé une ambuche et que les Sauvages s'imaginaient prendre les troupes dans le piège naturel formé par le marais qu'elles venaient de franchir.

Mais on comptait sans cette marche de nuit et comme il était à peu près cinq heures, les Sauvages étaient pris à l'improviste.

Un retard de quelques minutes leur aurait permis de s'emparer du sommet de la côte, et Dieu seul sait quel aurait été le résultat de la bataille dans ce cas. Poundmaker avait choisi son terrain ; à ce même endroit, plusieurs années auparavant, il avait combattu les Sarcees commandés par

leur chef Coup-de-Couteau et les avait complètement défaits. C'est depuis cette bataille que l'endroit porte le nom de "Coup-de-Couteau."

Les huit ou neuf Sauvages tatoués et enveloppés de couvertes, qui ouvrirent le feu en poussant des cris à mesure qu'ils tiraient, furent repoussés dans une coulée à environ deux cents verges en avant des canons ; entre les canons et la coulée le terrain était plat et découvert.

A cette première décharge des Sauvages, le corporal Sleigh de la police à cheval tomba frappé d'une balle à la tête. Son camarade Ross, qui l'aurait toujours là où il y avait du danger le prit dans ses bras et l'emporta sous le feu de l'ennemi.

Les tirailleurs se mirent à l'œuvre, et les obus commencent à pleuvoir sur l'endroit où l'on avait que l'ennemi se tenait caché. Un de ces obus éclata juste au milieu du camp des Sauvages, renversant deux tentes. Il n'y a pas de doute que le canon Gatling mit hors de combat beaucoup d'assaillants, bien que le résultat n'ait guère été en proportion des trois mille boulets qu'il a lancés par ses six bouches pendant l'engagement.

Pendant que la batterie B et la police à pied occupaient les postes avancés, les autres troupes, bien que souffrant de la faim après une longue marche de nuit, s'élançèrent à leur poste de combat sans même prendre un biscuit avec eux, et les balles sifflaient autour de leurs têtes avant qu'ils eussent pu se mettre à l'abri, en se couchant sur le revers de la coulée. A gauche près du front se tenaient les Gardes à pied du gouverneur général ; les Queen's Own étaient plus en arrière, du même côté, pendant que les carabiniers de Battleford défendaient l'arrière de la gauche. Les soldats de la compagnie C, accompagnés au début de quelques hommes des Gardes d'Ottawa, formaient l'aile droite.

Les voitures et les chevaux avaient été rassemblés dans le carré inoccupé formé par les troupes, et les conducteurs se tenaient à l'abri derrière les roues. Cependant personne ne resta à rien faire. Il était évident que les Sauvages essayaient à cerner les troupes en profitant de l'abri que leur offraient les ravins et ils ont bien failli réussir.

On en vit quelques-uns à pied et d'autres à cheval s'élançant pour s'emparer de la colline à droite, sur l'autre côté de la coulée. La compagnie C fit avorter cette tentative en faisant une charge et en occupant elle-même la colline. Pendant un certain temps la compagnie fut exposée à un feu très vif. Pendant qu'elle exécutait un mouvement pour retraiter lentement le moment opportun et dirigeaient leurs balles sur les habits rouges.

Sur la gauche les Gardes, placés entre trois feux étaient dans une position critique. Des Sauvages ou des mitis étaient embusqués dans le bas de la coulée, protégés par le bois et la nature du terrain ; pendant que d'autres occupaient une colline plus en arrière et tiraient par-dessus la tête de leurs compagnons. On n'apercevait que rarement les premiers ; les francs tireurs de la Gar-

de leur feu, se guidant sur la fumée qui s'échappait des mousquets ennemis. Ceux qui occupaient la colline se montraient au moins la tête pour viser. L'un d'eux fut abattu à une grande distance par un homme de la police qui était couché près des wagons.

Presqu'au commencement de la bataille, le lieutenant Gray, conduisit ses hommes au bas de la coulée, du côté opposé auquel se trouvait en ce moment la compagnie C, pour empêcher le mouvement de flanc que l'on redoutait. Ils furent reçus par une vive fusillade et durent reprendre leur première position. Osgoode, soldat de cette compagnie devançait les autres et



FORT SASKATCHEWAN.

Poste militaire près Edmonton.

lorsque l'ordre fut donné de retraiter il avança encore pour se mettre à l'abri dans le bois, mais il fut frappé et tomba juste un moment où il allait se trouver à couvert; son cadavre n'a pas été retrouvé.

Les Queen's Own avaient lutté contre les mêmes ennemis et la même manière de combattre.

Au commencement on dépensa beaucoup de poudre et de plomb à tirer sur des couvertures et des chapeaux que les sauvages avaient mis en évidence pour tromper l'ennemi, et chaque fois qu'un soldat se levait à demi pour viser sur ces chapeaux ou ces couvertures il servait de cible à un sauvage qui guettait ce moment là.

Bientôt les blancs s'aperçurent de la ruse et ils jouèrent le même tour aux peaux rouges.

Vers le milieu de l'engagement vingt hommes des Queen's Own reçurent l'ordre d'aller reprendre la position qu'ils avaient été obligés d'abandonner sous un feu croisé et bien nourri. Non seulement ils exécutèrent l'ordre, mais ils dépassèrent l'élévation qui les protégeait et avec des cris ils s'élançèrent dans la direction du bois.

Ils vinrent si près des sauvages que le lieutenant Brock, qui commandait la charge put se servir de son revolver. Mais la situation était beaucoup trop exposée et les soldats retournerent se mettre à l'abri du versant de la côte.

L'enseigne Cooper reçut une vilaine blessure pendant cette charge, et il fut vaillamment relevé et secouru par les soldats Jake Spence et Campbell. Les hommes de l'ambulance le transportèrent malgré ses protestations. Il ne cessait de répéter qu'il avait son compte et qu'il feraient mieux d'aller porter secours à ceux qui avaient encore besoin d'eux.

Varey fut blessé à peu près en même temps. Spackman, le joyeux sergent major de brigade, faisait le coup de feu avec les Queen's Own, comme les autres soldats, lorsqu'il reçut une balle dans le bras gauche, près de l'épaule.

Pendant ce temps-là l'artillerie avait fort à faire. Les affûts des deux canons de 7 étaient vermoulus et un des tourillons s'était rompu à la première décharge. Au sixième

coup l'affût céda complètement sous le mouvement de recul, et à chaque fois il fallait soulever le canon de terre pour le recharger.

L'autre affût s'était rompu avant la traversée de la Saskatchewan et avait été réparé à la hâte sur le bateau.

Dans de telles circonstances il n'est pas étonnant que l'artillerie ait failli avoir un combat corps à corps avec l'ennemi. Les Sauvages se précipitèrent sur les canons et les artilleurs retraitaient lorsque le major Short s'écria: "Qui veut me suivre?" "Moi" répondirent les soldats à ses côtés, et la bayonnette au canon de leur fusil ils s'élançèrent sur l'ennemi. Ce dernier n'attendit pas le choc, mais la charge des volontaires était si violente qu'ils arrivèrent presque sur les Sauvages et le major Short en tua un avec son revolver, et une balle lui enleva le galon doré de son casque. Il se contenta de faire remarquer que c'était un casque neuf. Un petit cuisinier français atta-

ché à la batterie abattit un Nitchi avec la crosse de sa carabine. Foulkes le trompette de la brigade, âgé de 19 ans et appartenant à la compagnie "C" tomba frappé d'une balle à la tête. Il cria à ses camarades "Amenez-moi, je me meurs"—Mais tout était fini, et les soldats gardèrent le cadavre qu'ils apportèrent avec eux en retraitant. On constata plus tard qu'avant de tomber il avait reçu deux autres balles, une dans la poitrine et l'autre dans l'épaule. Ce fut une charge brillante et elle ne se serait terminée qu'au camp des Sauvages si le major et ses hommes n'avaient été rappelés à leurs canons. C'est ainsi que les canons furent sauvés et on évita probablement un terrible désastre lorsque la colonne dut opérer sa retraite.

Un par un les morts et les blessés furent rapportés au centre. Ils commencèrent à arriver avant qu'on eut pu prendre aucune disposition et ils furent étendus parmi les roues des wagons. Les balles continuaient à pleuvoir au-dessus de leurs têtes et deux chevaux qui était tout près furent atteints. On ferma aussitôt deux cercles avec des sacs d'avoine et on y plaça les blessés qui furent soignés par les chirurgiens Strange et Leslie, et par l'infatigable sergent de la batterie, Labatt. Le corps d'ambulance fit noblement son devoir, courant à l'avant chaque fois qu'il était besoin et en rapportant les blessés sur un brancard à travers une grêle de plomb.

Comme les canons s'étaient brisés et qu'il était impossible de déloger l'ennemi sans artillerie, il fallut se retirer. Vers dix heures et demi l'ordre de retraiter fut donné avec l'intention de camper dans la prairie que la colonne avait traversée la nuit précédente. Le capitaine Nash reçut ordre d'opérer une décharge dans la coulée de gauche et d'en chasser l'ennemi; les volontaires furent appelés à appuyer ce mouvement et les Queen's Own et les Gardes partirent en avant. Ce mouvement réussit mais le succès fut payé cher. Charlie Winder, un conducteur qui avait emprunté une carabine et s'était jeté au plus fort de la mêlée tomba ainsi que Gilbert un canadien français qui était trompette dans les carabiniers de Bat-



W. R. FRINGLE.

teford. Ce dernier eut le cou traversé par une balle. Le soldat Atchison des Queen's Own qui était également bon soldat et bon chapelain saisis le blessé dans ses bras et le transporta à l'abri des balles. Un Sauvage essaya de viser Atchison mais il fut abattu par Lloyd qui fut lui-même atteint par un autre Sauvage.

Dobbs qui avait pris part sans accident au soulèvement des Sauvages et à l'expédition de la Rivière Rouge devait livrer ce jour là sa dernière bataille. Une balle lui traversa la poitrine, et quelque minutes après il rendait le dernier soupir. Atchison l'emporta en arrière pendant que le sergent McKell l'aidait d'une main et de l'autre portait trois carabines appartenant à des blessés. McKell lui-même l'échappa belle. Une balle traversa la tuque de laine qu'il portait et lui enleva la peau sur la tempe gauche. Si la balle eût passé un huitième de pouce plus près le coup aurait été fatal. Le vaillant sergent se cryant mortellement blessé s'écria "encore un Irlandais de ma na."

Comme les soldats s'avançaient rapidement à travers le bois ils furent arrêtés par un obus qui tomba à une proximité inquiétante; cet obus était destiné à aider à déloger l'ennemi de cette partie de la coulée. Sur la droite l'ennemi fut chassé de la coulée par le constable Ross et quelques compagnons appartenant à divers régiments; on s'empara de quatre poney, de quatre animaux décorés de plumes et de rubans à la queue et à la crinière et recouverts d'étoffes brillantes attendait là sans doute que leurs propriétaires eussent chassé les blancs.

C'est alors que la retraite commença, les wagons furent préparés, les quatre morts furent placés sur des voitures et les treize ou quatorze blessés dans cinq autres, ainsi que sur l'ancienne voiture d'ambulance. On plaça aussi dans une voiture un des canons démontés et le défilé commença à descendre la côte. L'ennemi avait été presque réduit au silence, excepté dans le ravin en arrière qu'il fallait traverser de nouveau. Cinq Métis persistaient à se tenir en arrière à l'abri que leur offrait les bords escarpés du ravin. Un détachement d'éclaireurs commandé par Ross et quelques soldats de Battledford, franchirent le cours d'eau un peu plus bas et délogèrent les Métis en les attaquant en flanc. Ceci faisait disparaître le dernier obstacle à la retraite; un par un les chevaux harnasés et affaiblis partirent avec leurs lourdes charges à travers un chemin difficile pour ne s'arrêter qu'après avoir traversé le camp abandonné qu'on avait rencontré en venant. Cette retraite qui fut très pénible, et qui mit grandement à contribution le courage et la discipline de nos soldats fut exécutée admirablement. Comme l'arrière-garde était rendue au milieu de la côte, les sauvages reparurent à l'endroit d'où, quelques instants auparavant, nos canons les avaient mitraillés, et ils commencèrent à tirer sur les soldats au-dessous d'eux. Pas à pas les soldats reculant tournaient la position, se couchant dans les fossés et ripostant à l'ennemi. Les Sauvages cessèrent la poursuite après que trois d'entre eux eurent été mis hors de combat par un obus lancé par le canon qu'on était parvenu à mettre sur une élévation, de l'autre côté du ravin. La retraite fut ainsi retardée quelque temps et les Queen's Own profitèrent de ce retard pour ramener un blessé qui avait été laissé sur le champ de bataille. Ce blessé était Charles Winder, un jeune homme de Birmingham, Angleterre, appartenant à une bonne famille et qui avait abandonné



LIEUT. COL. W. R. OSWALD,
Commandant d'Artillerie de Garnison de Montreal.

sa ferme à Brandon pour servir comme conducteur dans cette expédition, il avait ramassé une carabine et à le début de cet engagement et s'était mêlé aux carabiniers de Battledford; il était tombé dans la coulée au moment où ses compagnons se retiraient.

Il vivait encore lorsqu'on le plaça sur un wagon, mais il rendit bientôt le dernier soupir.



LIEUT. OSCAR PELLETIER.

Un autre conducteur John Parker, un sourd et muet mais un tireur émérité est probablement celui qui abattit le plus de Sauvages pendant la journée.

Maintenant ils étaient tous en sûreté et il fut décidé de se rendre immédiatement à Battledford dans la crainte d'une attaque de la ville par les Sauvages qui pouvaient venir par la route au nord de la Rivière Battledford. Après avoir fait une halte d'une heure et une autre de dix minutes, l'expédition revint au camp vers dix heures.

Les pertes des canadiens dans cette bataille furent lourdes et leur petit nombre, ayant eu huit tués et douze blessés. — Les noms des morts et des blessés sont :

TUÉS.

Police à Cheral. — Corporal Laurie; Corporal Sleigh; trompette Hurke.

Garde à Pied. — Soldat Osgood, blessé sur le champ de bataille; soldat Jno. Rodgers, carabiniers de Battledford; Arthur Dobbs, compagnie "C"; trompette Faulkner; conducteur Charles Winder.

BLESSÉS.

Ward sergent de la police à cheval, Battledford. — Lieutenant Pelletier; sergent Giffney; corporal Morton; canonier Reynolds. — Compagnie "C". — Sergent major de brigade, Spackman; — Garde à Ottawa — Sergent Winter; soldat McQuillen; — Queen's Own — Sergent Cooper; soldat Charles Mary; — Carabiniers de Battledford —

Soldat Watts; Ernest Gilbert.

Poundmaker avait avec lui au-delà de quatre cents guerriers dont trois cent cinquante étaient des Sauvages et le reste des Métis. Ils étaient bien armés, car plus tard, lorsque le chef Sauvage se rendit il délivra deux cent dix fusils et carabines et une partie considérable de ses hommes les mieux armés l'avaient abandonné avant sa soumission pour rejoindre le camp du Gros Ours. On trouva aussi des munitions sur la réserve et l'opinion de ceux qui connaissent bien les Sauvages était qu'il y avait encore beaucoup d'armes et de munitions qu'on avait du mettre dans quelque cache. On a jamais pu obtenir de certitude quant aux pertes subies par les Sauvages.

Les officiers canadiens qui ont pris part à l'engagement évaluent le nombre des morts de cinquante à quatre vingt et ce calcul est corroboré par un prêtre qui était avec les Sauvages. D'un autre côté ces derniers prétendent qu'ils ont eu six ou sept hommes de tués, et les Métis qui prétendent n'avoir pris aucune part à cet engagement, confirment ce calcul. La vérité ne sera probablement jamais connue. Cette bataille ne fut pas une victoire décisive pour nos troupes car elles furent obligés de reculer, mais, avant d'opérer leur retraite, elles avaient fait taire le feu de l'ennemi. Le prêtre qui était avec eux dit que ce coup avait frappé les Sauvages de terreur et que dans des années on en parlera encore dans leur camp.

Les volontaires se sont conduits magnifiquement. Il n'y a pas eu un moment d'hésitation ou de crainte bien qu'une demi heure après le commencement du combat, il devint évident qu'ils avaient été attirés dans un guet-apens. La retraite du col. Otter, sans perdre un seul homme et dans des circonstances aussi difficiles, fait le plus grand honneur à son habileté et la fermeté de ses hommes. Il n'y a pas à douter que cette bataille contribua à amener la soumission de Poundmaker qui eut lieu après la défaite de Riel.

CHAPITRE XI.

LE VOYAGE DU "NORTH-COTE."

Les rebelles étaient tellement bien retranchés à l'Anse au Poisson, que pendant l'attaque le général Middleton jugea nécessaire de faire traverser la rivière à la deuxième colonne de sa division pendant le combat, mais elle arriva trop tard pour prendre beaucoup de part à l'attaque.

Il était évident que les rebelles avaient fait de Batoche leur dernier point de résistance, sur la rive est, et on disait que cette place était considérablement fortifiée.

Le général décida alors de réunir toute sa division et de marcher en nombre contre Batoche. De plus la marche sur Batoche était nécessairement retardée par la nécessité où l'on était d'attendre le steamer "Northcote" avec les approvisionnements. Ainsi, la journée suivante, le reste de la deuxième colonne sous les ordres du colonel Montzambert, traversa la rivière.

Bien que la bataille de l'Anse au Poisson eut eu pour effet de laisser la route libre jusqu'à Batoche, la marche du général Middleton était retardée par une quarantaine de blessés, qui devaient être protégés et soignés par la colonne, en l'absence de tout endroit sûr et convenable, pour les déposer, à une distance raisonnable.

Les munitions étaient aussi insuffisantes, car les gibernes étaient défectueuses; quand les soldats se couchaient par terre les cartouches s'en échappaient.

De plus, ces soldats sans expérience dépendaient une quantité énorme de cartouches, en tirant sans utilité, de sorte qu'il ne restait pas assez de munitions pour marcher sur Batoche.

À bord du "Northcote", il y avait une grande quantité de fourrage, d'approvisionnements, de munitions et aussi l'approvisionnement des hôpitaux dont on avait tant besoin. Le "Northcote" devait être quelque part sur la Saskatchewan Nord. Et bien qu'il fut attendu à la traversée Clarke, avant le départ des troupes, plusieurs jours s'écoulèrent après la bataille de l'Anse au Poisson, pendant lesquels le général Middleton et ses hommes pestaient contre un retard qui permettait à l'ennemi de continuer à fortifier sa position.

On avait beau explorer la rivière à perte de vue, rien ne venait. Pour une raison ou pour une autre le "Northcote" avait été retenu au débarcadère de la Saskatchewan, et ce n'est que le 23, la veille de la bataille de l'Anse au Poisson qu'il commença à descendre la rivière.

Il y avait à bord une couple de cents hommes, du bataillon Midland, sous le commandement du lieutenant-col. Williams, le capit. Howard, C. S. M., et deux bateaux plats étaient à la remorque, avec environ 300 tonneaux d'approvisionnement et de munitions, le canon Gatling, les magasins de l'ambulance de compagnie et le personnel, sous les ordres du Docteur Roddick, de Montréal, et le docteur Douglas, V.C., un ancien chirurgien militaire décoré sur le champ de bataille, pour des actes de bravoure.

Ce petit détachement était sous les ordres de ce vétéran de notre milice le lieutenant-col. Van Straubenzie. La rivière que la fonte des neiges des Montagnes Rocheuses n'avait pas encore grossie était extrêmement basse, et d'un bout à l'autre le voyage fut rempli de difficultés innombrables.

Le bateau lourdement chargé tirait trente quatre pouces d'eau. Les difficultés étaient



DR BERGIN.

telles qu'il était rare qu'on put faire dix milles sans accident.

À mesure que le temps s'écoulait sans qu'on eut de nouvelles du bateau, l'anxiété augmentait.

On savait que beaucoup de Sauvages et de Métis mécontents occupaient les bords de la rivière, et à certains endroits, les rives escarpées offraient de grands avantages pour une attaque. On envoya des éclaireurs de chaque côté de la rivière à la recherche du bateau.

Au camp, le temps se passait à étudier la nature du pays, en avant, et à chercher à découvrir les forces de l'ennemi.

Les fosses de ceux qui étaient tombés avaient été creusées dans la prairie, en face du champ de bataille et de la majestueuse Saskatchewan, et les soldats avaient pieusement planté quelques fleurs sauvages sur les terres. Une grande croix blanche marquait aussi l'endroit où reposait ces braves morts pour la patrie.

LIEUT.-COL. AMYOT,
Commandant le 9^e Bataillon.

Pendant que tout était si tranquille dans ce camp avancé, l'anxiété était grande dans la vallée de Qu'Appelle. Les Sauvages et les Métis de ce district pouvaient mettre 800 guerriers sur pied et l'on savait que Riel avait essayé de les gagner à sa cause. Cette population respire avec joie la nouvelle de la bataille de l'Anse au Coup-de-Couteau; elle prétendait que c'était une victoire pour les rebelles, et les rumeurs les plus alarmantes furent mises en circulation.

À cette date il y avait environ deux cents hommes de cavalerie à Winnipeg et ils reçurent l'ordre de partir. La frontière américaine était constamment surveillée par des milices volontaires organisées dans les différents endroits le long de cette frontière. Le principal de ces corps était les Rangers de Stewart composé de cent *cow boys*, à Calgary.

Le 1^{er} mai, l'artillerie de garnison de Montréal, sous le commandement du colonel Oswald, un des plus beaux bataillons du pays, fut appelé à tenir garnison à Winnipeg; c'est le premier bataillon qui fit tout le trajet par voie ferrée, depuis Montréal jusqu'à Winnipeg.

Le 30 mars le gouvernement avait nommé une commission composée de MM. W. R. P. Street, C. R. de London, Ont., Roger Goulet, de St Boniface, et A. E. Forget, de Regina, pour s'enquérir des réclamations des Métis dans le Nord-Ouest.

On avait ouvert un tribunal à Qu'Appelle et dans beaucoup de cas on accorda des certificats (*land scrips*) de \$240, en compensation des droits garantis aux Sauvages et aux Métis. On a prétendu en plein parlement que plusieurs de ces certificats avaient été vendus à des spéculateurs et que l'argent avait servi à acheter des armes et des munitions qui avaient été immédiatement envoyées à Riel. Mais cela a été nié énergiquement et on n'en eut jamais de preuves positives.

Depuis le 1^{er} mai, l'eau de la Saskatchewan, montait lentement par suite de la fonte des neiges des Montagnes Rocheuses, et on envoya un certain nombre de charpentiers à Swift Current pour construire des barges qui devaient servir à transporter les munitions et les provisions; ces travaux furent poussés avec tant de vigueur que le 4 mai, dix de ces barges partaient avec une grande quantité d'approvisionnement pour le général Middleton. Le petit bateau à vapeur "Afinno", avait entrepris le même voyage deux ou trois jours auparavant.

On n'avait pas entendu parlé du "Northcote" depuis huit jours, lorsque le 3 mai un détachement commandé par Dennis, l'aperçut échoué sur un banc de sable. Le crue graduelle de la rivière lui permit d'avancer plus rapidement, et après avoir débarqué le corps d'ambulance à Saskatoon où l'hôpital devait être établi et deux compagnies du Midland à la traversée de Clarke, pour y tenir garnison on atteignit le camp du général Middleton à l'Anse-au-Poisson le 5 mai.

Le 1^{er} mai, cinq wagons couverts avec des toiles et deux ambulances partirent lentement avec les blessés de l'Anse au Poisson, qui étaient en état de supporter le trajet, sous la garde d'une escorte, commandée par le major Boulton. Swinford qui avait reçu une balle dans la tête n'était pas avec eux. Il mourut quelques jours après, après être resté plusieurs jours sans connaissance. À présent, rien ne retardait plus la marche de la colonne sur Batoche, le château fort des rebelles.

CHAPITRE XII.

Pour le récit des événements qui survinrent ensuite, jusqu'après la prise de Batoche, nous empruntons encore le rapport officiel, si clair et si précis, du général Middleton :

" Batoche, 31 mai 1885.

" Monsieur, — J'ai l'honneur de vous donner les détails de la bataille des 9, 10 et 11 et de l'action du 12, à Batoche, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général et la vôtre. Comme vous le savez, je levai mon camp de l'Anse-au-Poisson le 7 au matin, après avoir fait traverser la rivière à ma colonne gauche pour se rallier à ma colonne droite et avoir été rejoint par le lieutenant-colonel Williams, commandant le régiment Midland, avec deux compagnies de ce corps et une mitrailleuse Gatling, sous la charge du capt. Howard, ci-devant de l'armée des États-Unis.

" Mes forces se composaient de : —

" La batterie A, 3 canons, 86 officiers et soldats; 1 batterie de Winnipeg, 2 canons, 40 officiers et soldats; une mitrailleuse Gatling; 10me Grenadiers Royaux, 210 officiers et soldats; 90me régiment, 254 officiers et soldats; détachement du régiment Midland, 51 officiers et soldats; infanterie à cheval de Boulton, 65 officiers et soldats; clairieurs de French, 28 officiers et soldats. — Total, 724.

" Je formai l'infanterie en brigade et j'en confiai le commandement au lieutenant-col. Straubenzick, qui me rejoignit en même temps que le lieutenant Williams et les deux compagnies du bataillon Midland. Je chargeai aussi mon adjutant-quartier-maître-général, le capt. Haig, F. R., de mettre le vapeur "Northcote" (qui était descendu à mon camp avec des provisions) en état de défense au moyen de pibocs de bois, de bacs d'avoine, etc. et après avoir placé à bord la moitié de la compagnie O de l'école d'infanterie, je lui donnai instruction de descendre la rivière et de mouiller pour la nuit à la Traversée de Gabriel, de se mettre en communication avec moi à cet endroit et de descendre la rivière le lendemain, de façon à se trouver vis-à-vis Batoche à 9 hrs a. m., auquel temps je calculais que je serais prêt à commencer mon attaque. Il devait alors opérer la diversion qu'il pourrait en notre faveur, briser si possible le câble de la traversée de Batoche, et s'il voyait qu'il ne pourrait remonter la rivière, continuer jusqu'à la Traversée de la baie d'Hudson, au sud de Prince Albert.

" Ce qu'en réalité le vapeur a fait, vous en trouvez le récit dans le rapport du major Smith, de la compagnie C, de l'école d'infanterie, que je vous transmets avec le présent rapport. Je dois ajouter, qu'entre la moitié de la compagnie C, le capitaine Wise, auquel sa blessure ne permettait pas d'a suivre les troupes, le lieutenant H. J. Macdonald, du 90me qui était malade, et les lieutenants Gibson et Elliott, du 10me Grenadiers Royaux, qui souffrait de rhumatismes avec le Dr. Moore et M. Pringle, du service Médical, M. Hudson, son principal officier du service de transport, son commis Vinen et quatre traversiers étaient à bord et quelques-uns, comme on le verra par le rapport du major Smith, ont rendu de précieux services.

" Le 8 au matin, ayant entendu dire que la route qui conduisait à Batoche en longeant la rivière n'était pas bonne et qu'elle offrait des endroits dangereux, je marchai à l'est puis au nord-ouest, débouchant, à environ 9 milles de Batoche, sur la route régulière de Humboldt à Batoche, j'y établis mon camp pour la nuit. Des que j'eus obtenu l'emplacement du camp, je rouai sur quelques hommes de l'infanterie à cheval de Boulton, jusqu'à 4 milles de Batoche, sans rencontrer de résistance, et n'ayant aperçu que deux clairieurs de l'ennemi qui s'en-



CONSTABLE COWAN.
De la police montée.

fuirent à notre approche. Je choisais alors un bon endroit où établir mon camp le lendemain dans le cas où il me faudrait retirer de Batoche.

" Le 9 au matin, je laissai mon camp debout et je marchai sur Batoche. Nous arrivâmes sans encombre jusqu'à un endroit situé à environ un quart de mille de la nouvelle église catholique, précisément à l'endroit où la route donne sur le bord de la rivière avant de tourner et de descendre à Batoche.

" Trois maisons non séparées de l'église où l'on voyait un certain nombre d'hommes que deux ou trois obus et quelques décharges de la

mitrailleuse Gatling avaient mis en fuite, nous avançâmes tranquillement vers l'église. Un drapeau blanc était déployé sur une maison située juste de l'autre côté de l'église. Je me rendis et j'y trouvai trois ou quatre prêtres catholiques avec quelques religieuses et un certain nombre de femmes et d'enfants qui avaient l'air méfiés. Après les avoir rassurés, je m'avancai avec prudence, déployant mon infanterie et refoulant l'ennemi jusqu'à ce que nous eussions atteint le sommet d'une colline, qui me permit de descendre les canons et de bombarder les maisons de Batoche qu'on voyait d'un endroit juste au-dessous du sommet. Comme les maisons étaient de construction légère et pas très grandes, les dégâts ne furent pas très considérables. Précisément à ce moment, comme quelques coups de feu furent tirés à travers la rivière d'un taillis sur la rive et comme l'endroit où se trouvaient les canons était complètement exposé à ce feu, je donnai l'ordre de ramener les canons en arrière, et comme on était à exécuter cet ordre, soudain l'ennemi ouvrit un feu très nourri d'un endroit où nous avons reconnu plus tard qu'il y avait des tranchées, juste au-dessous de là où s'étaient trouvés les canons. Mais ce feu fut réduit au silence par le feu vif et rapide de la mitrailleuse Gatling, magnifiquement manœuvrée par le capt. Howard; bien secondé par le lieutenant Rivers, de la batterie A.

" Quelque temps après, voyant que le feu recommençait du côté opposé et des tranchées, et qu'un cheval avait été tué et un des hommes qui manœuvraient le Gatling atteint, je donnai l'ordre au capt. Howard de ramener le Gatling en arrière, ce qu'il fit sans essayer d'autres pertes, et le blessé fut transporté à grands risques du champ de bataille par mon aide-de-camp, le capt. Freer de la compagnie B de l'école d'infanterie et le canonnier Coyno, de la batterie A.

" Je passai alors à la droite de ma ligne déployée en arrière de l'église et je vis que les hommes maintenaient leur position, mais étaient exposés à un feu partant d'un taillis devant lequel une fosse avait été récemment creusée et entourée d'une barrière de bois.

" J'ordonnai d'amener la mitrailleuse Gatling pour réduire ce feu au silence, ce qu'il fit tout d'abord, grâce probablement à la nouveauté de cette arme pour l'ennemi, mais bientôt après, l'ennemi recommença son feu et nous dûmes couvrir nous plus tard qu'il tirait à l'abri dans des tranchées construites avec soin et qui les protégeaient parfaitement contre toute fusillade.

" Pendant ce temps, le capitaine Peters, de la batterie A avec une partie de l'artillerie de garnison de l'école de la batterie A, avait cessé de déloger l'ennemi des tranchées dont était venu le feu qui m'avait forcé de ramener les canons, mais le feu était trop vif et il leur fallut se retirer, laissant un blessé derrière eux.

" A mon retour de cette partie de l'attaque, informé de ce fait, je fis descendre une partie du bataillon Midland dans une colline en taillis à gauche, entre le cimetière et l'église avec l'ordre de maintenir une vive fusillade de façon à distraire l'attention de l'ennemi de l'endroit où était tombé le blessé et j'ordonnai aussi à une partie du 90me et du 10 qui étaient couchés en travers de la route de faire la même chose.

" J'envoyai alors une partie de l'artillerie de garnison avec un brancard pour ramener le blessé, ce qu'ils firent sans hésitation, et à ma grande satisfaction, ils réussirent à le ramener sans perdre un homme, ce que je redoutais, mais malheureusement l'infortuné était mort.

" Nos morts et nos blessés furent placés temporairement dans l'église, où ils recouvraient les soins des médecins, assistés des religieuses catholiques et qui ont généreusement fait ce qu'elles ont pu pour aider aux médecins.



LIEUT.-COL. WILLIAMS.



TRAVERSE DE CLARK.

« Comme il commençait à se faire tard, et voyant, que bien que nous conservions notre position, il n'était pas possible que nous puissions avancer davantage ce jour-là, il me fallut décider où nous établirions notre camp pour la nuit. Prenant en considération l'importance énorme en ce moment de ne pas même paraître reculer, de si peu de distance que ce fût, je résolus d'envoyer chercher mes tentes et mes bagages, et d'établir mon camp là où j'étais, bien que l'endroit ne fût pas favorable. J'envoyai donc arriéré dans ce but mon second officier supérieur du service de transport, M. Secretan, qui réussit à m'apporter tout l'équipement de mon camp de la veille et les attelages dans un temps remarquablement court. Après avoir formé un carré avec les attelages, j'ordonnai aux troupes engagées de se retirer en arrière graduellement, ce qu'elles firent d'une façon satisfaisante, poursuivies par une parti de l'ennemi qui croyait probablement que nous retrairions.

« Il revint bientôt de son erreur, cependant, en recevant une vive fusillade du carré, et bien que quelques ennemis maintenant encore un feu isolé, à la nuit tombante ils se retirèrent, mais non sans avoir, j'ai le chagrin de le dire, tué 2 de

nos chevaux et blessés un homme dans le carré. On posta les sentinelles, on creusa une légère tranchée autour du carré, et le reste des hommes dormit tout armé sur les quatre faces du carré, chaque côté était sous la charge d'un officier commandant avec un certain nombre de sentinelles postées sur chaque côté pour faire la garde pendant que les autres dormaient et la nuit se passa ainsi tranquillement. Nos pertes dans cette journée ont été : — 2 soldats tués, 1 officier et 9 hommes blessés.

« 10 mai. — Après un déjeuner matinal, je fis sortir l'infanterie et pris une position aussi avancée que possible, mais l'ennemi était en plus grand nombre que la veille, ce qui était surtout dû, je pense, au fait que le vapeur avait descendu la rivière. Il occupait une position près du cimetière et quelques tranchées qu'il avait construites pendant la nuit, juste au-dessous de la hauteur où la mitrailleuse Gatling avait été mise en position la veille.

« Quelques ennemis avaient aussi occupé un point s'étendant un peu plus bas que le cimetière et, en somme, nous avions plutôt perdu que gagné du terrain. J'étais toujours convaincu que c'était pour mes soldats un bon exercice, de bonnes leçons, en ce qu'il leur

fallait rivaliser de ruses avec leurs ennemis et se tenir à couvert.

« De plus je savais que, mieux que nos adversaires, nous pouvions être pourvus de cartouches, lesquelles dans des escarmouches de ce genre sont brûlées inutilement des deux côtés et j'encourageai mes jeunes soldats; une partie du détachement du Midland n'avait pas encore reçu son baptême de feu.

« Dans la matinée je fis bombarder une maison sur l'autre rive par les deux canons de la batterie A et lancer quelques décharges aux endroits où l'ennemi se montrait.

« Dans l'après-midi les deux canons de la batterie de Winnipeg bombardèrent le cimetière, occupé par l'ennemi, et quelques retranchements sur la droite de notre camp. Le soir, je retirai mes avant-postes, comme la veille. Ils furent encore suivis par l'ennemi, mais j'avais fait pratiquer des tranchées protectrices jusqu'à 200 verges en avant dans lesquelles j'avais placé un détachement d'infanterie, outre quelques autres retranchements presque sur les flancs des avant-postes ennemis dans lesquels étaient quelques hommes du 60^{me} régiment de Martin-Henry. Les ennemis, à leur approche, furent reçus par un feu meurtrier partant de ces tranchées; ils rebrousèrent chemin à la hâte. Un des ennemis

semblait tirer dans notre camp avec une carabine à longue portée; il ne causa pourtant que peu de mal, seul un cheval ayant été touché, et son feu ayant été vite éteint par nos tireurs. La nuit fut encore tranquille.

"En se retirant, ce soir-là les hommes observait un ordre plus parfait. Nous n'avions vu qu'un tué et cinq blessés, ce qui indiquait que nos gens avaient gagné de l'expérience dans le combat. La température était particulièrement belle, nous ne dressâmes point les tentes, et qu'il y avait tant de chevaux dans la Zareba.

"Les délaieurs du corps des arpenteurs, au nombre de 50 s'étaient réunis à nous dans l'après-midi.

"Le 11 mai.—Apprenant qu'il y avait non loin de là une belle prairie dominant les maisons de Batoche et ayant envoyé des partis d'infanterie occuper les anciennes positions, je m'en fus reconnaître la prairie en question avec l'infanterie montée de Boulton et le Gatling.

"Ce terrain était en communication facile avec notre camp, mais je crus qu'il était peut-être défendu par quelque fortification ennemie. En partant du camp j'eus la douleur de voir arriver sur un brancard, le père Moulin, blessé à la cuisse gauche par une balle tirée du cimetière par les rebelles à travers les meurtrières du presbytère même. Heureusement ce n'était qu'une blessure dans les chairs; il fut déposé dans une

"A ce moment, nous avons vu que nous avions repris tout le terrain perdu, grâce à notre attaque simulée de l'aile gauche des ennemis, cette manœuvre obligeant les rebelles à porter une partie de leurs soldats de l'aile droite à la défense de l'aile gauche. En ce moment, quelques soldats du bataillon de Midland, conduits par le lieutenant colonel Williams se précipitèrent vaillamment dans les retranchements ennemis, en arrière du cimetière, et en chassèrent les Indiens qui y laissèrent leurs couvertes et plusieurs autres objets.

"Un canon de la batterie A avait attaqué le cimetière et les contreforts qui se trouvaient près de l'église.

"Dans l'après-midi, j'ai fait placer deux canons de la batterie de Winnipeg à l'endroit occupé par le Midland, près du cimetière, d'où on pouvait facilement observer les positions de l'ennemi de l'autre côté de la rivière.

"Les canons furent braqués vers la maison sur laquelle Riel avait fait hisser un drapeau blanc et où se dirigeait une foule considérable.

"Dès la première décharge, la maison fut presque détruite, et la foule qu'elle contenait se dispersa en toute hâte dans les bois des alentours.

"L'ennemi resta dans son camp toute l'après-midi. Et à la tombée de la nuit, mon parti d'éclaireurs revint au camp, comme de coutume.

J'aperçus un homme venant des lignes ennemies avec un drapeau à la main. Je poussai mon cheval à sa rencontre; ce héros d'armes était M. Ashley, un arpenteur, qui avait été fait prisonnier par Riel. Il me dit qu'il venait de la part de Riel et me remit une lettre de ce dernier, me disant de ne pas faire tirer sur les maisons et que si je massacrais leurs femmes et leurs enfants, ils massacreraient eux, les prisonniers.

"J'écrivis immédiatement en réponse que je désirais beaucoup ne point faire de mal aux femmes et aux enfants, et que s'il (Riel) voulait les renfermer dans un même endroit et me laisser connaître cette place, je veillerais soigneusement à ce que l'on ne tirât pas dans cette direction. Au même moment, un autre prisonnier, un M. Jackson, arriva avec un autre drapeau blanc à la main et une copie de la même lettre dont je viens de faire mention. Il me dit qu'il ne voulait plus retourner, malgré que je lui aie déclaré que sa fuite pourrait bien déterminer les rebelles à massacrer les autres prisonniers, parmi lesquels se trouvait un de ses frères. Il me répondit que les prisonniers ne seraient pas inquiétés pour cela et qu'il préférât ne pas retourner. Je le laissai lui-même. L'autre prisonnier, M. Ashley agit bien différemment. Il me dit qu'il allait se retourner, dans l'espérance de pouvoir être



FORT EDMONTON.

tente hôpital et partira avec les blessés. J'arrivai sur la prairie par un petit détour. Je vis que c'était une bonne grande plaine, de forme irrégulière et d'environ deux milles de long sur 1,000 verges dans son plus large, avec une sorte de ravin au milieu et des ondulations. Voyant un bon nombre d'hommes remuer à notre gauche nous leurs envoyâmes deux ou trois rondes du Gatling et une partie des hommes de Boulton bordèrent le ravin.

"Ceux-ci commencèrent un feu assez vif du haut des crêtes du ravin; mais on découvrit bientôt que l'ennemi était protégé par une suite de retranchements. Laisant la ce détachement pour tenir l'ennemi en respect, je dirigeai ma monture vers le nord de la prairie suivie de l'infanterie à cheval. Apercevant deux éclaireurs ennemis à cheval, nous leur donnâmes la chasse, mais ils gagnèrent le bois et nous les perdîmes de vue.

"Je revenais à notre parti quand je vis un homme sortir à pied d'un retranchement. Nous piquâmes de son côté et découvrimus que c'était un sauvage sans armes qui dit être un domestique du prêtre, mais que nous reconnûmes plus tard pour un rebelle.

"Après avoir continué le feu pendant quelques temps, je donnai ordre de retraiter et de regagner le camp, ce que les troupes ont fait en bon ordre.

"Pendant cette journée quatre hommes de nos soldats ont reçu des blessures légères. Ce qui prouve que mes hommes commençaient à se familiariser avec ce genre de guerre, et malgré le peu de progrès que nous avions alors fait, je résolus, pour me servir d'une expression bien connue et devenue historique, d'envoyer fort tant que nous n'aurions pas réussi à prendre Batoche.

"Pendant la journée, ceux des soldats que j'avais laissés en arrière pour protéger le camp et les convois de wagons qui portaient les provisions, avaient occupé leur temps à travailler à augmenter les fortifications de notre camp."

CHAPITRE XIII.

Il y avait maintenant trois jours que la première division avait entrepris la capture de Batoche, mais le quatrième devait être le dernier jour de résistance des rebelles. Le rapport du général continue ainsi :

"Mal 12—Ce matin j'envoyai mes 150 hommes de la police à cheval avec un canon de la Batterie A et le Gatling faire, la même tournée que la veille. Nous avons occupé nos mêmes positions, et nous avons ouvert le feu sur les lignes ennemies après avoir déployé les hommes en tirailleurs. Au milieu de la bataille

utile à ses autres compagnons de captivité. Il reparti pour le camp ennemi, je retirai mes soldats, petit à petit, et en bon ordre vers notre camp, leur disant que j'avais l'intention de l'attaquer dans cette direction. Je regrette de dire cependant, que nous avons alors perdu un de nos éclaireurs qui a reçu une balle dans la tête pendant qu'il surveillait l'ennemi dans les broussailles.

"Après dîner, nos hommes allèrent reprendre les anciennes positions. Deux compagnies du Midland, 60 hommes en tout, sous le commandement du lieutenant Col. Williams, furent placés à gauche, et prirent position près du cimetière, et les "Grenadiers" au nombre de 200 sous le lieutenant colonel Grasset, prolongèrent la ligne à droite appuyés par le 90e.

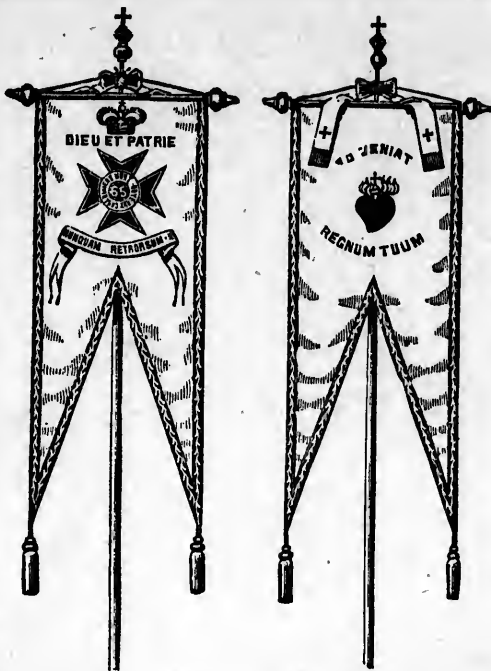
"Le Midland et les Grenadiers conduits par les lieutenants colonels Williams et Grasset, et le tout sous le commandement du lieutenant colonel Stranbrensis se précipitèrent en avant et chassèrent l'ennemi de ses retranchements en face du cimetière. Pendant ce temps là un feu bien nourri venant de l'autre côté de la rivière barcelait mortellement nos soldats. Les soldats du Midland avec l'aide d'une compagnie du 90me dirigèrent leur feu de ce côté et parvinrent à chasser les reb."

"Le régiment de Midland et les Grenadiers se précipitèrent vaillamment en avant sous le

commandement de leurs officiers, jusqu'à l'abord des broussailles, où étaient les maisons. C'est là que tomba, tué par une balle le brave lieutenant Fitch des Grenadiers. On plaça alors dans cette partie un des canons de la batterie de Winnipeg, qui tira pendant quelques minutes et fut remplacé par un canon de la batterie A et un de la batterie B. Pendant ce temps là je conduisais le 90me en avant de manière à prolonger la ligne d'attaque. Le Gatling fut placé en avant du 90me et fut braqué sur les maisons sous la direction du lieutenant Rivers, de la batterie A et du capitaine Howard, et après quelques décharges on se précipita en avant au milieu des vivres et toutes les maisons furent prises, les prisonniers mis en liberté, et Batoche fut dès lors virtuellement en notre pouvoir. C'est alors que le brave capitaine French fut frappé à mort pendant qu'il regardait à la fenêtre de l'hôtel Batoche. Toute l'armée respira la perte de ce brave officier. J'envoyai ensuite un corps de Grenadiers le long de la rivière sur la rive gauche, jusque chez un nommé Champagne, un rebelle et sur la rive gauche je fis déployer en tirailleurs une compagnie du 90me.

Le soir venu, j'envoyai au camp chercher des couvertes et des vivres, et nous passâmes la nuit au tour des bâtisses dans Batoche. Nous avons trouvé un nombre considérable de femmes et d'enfants Métis et Sauvages sous des tentes un peu au-dessous de l'hôtel Batoche, et plusieurs passèrent la nuit autour de notre camp.

En examinant le champ de bataille je fus étonné de la force de la position des rebelles et de l'habileté et du soin déployés dans la construction des tranchées. Au fond et autour de ces tranchées nous trouvâmes des couvertures, des habits, chemises, bottes, souliers, vivres, huile, et un ou deux canons brisés et une bonne carabine. Ces tranchées étaient admirablement placées pour une attaque de front. Mais comme nous avons fait un mouvement de flanc pour attaquer l'aile droite de l'ennemi qui était son endroit le plus faible, il est arrivé que nous avons tout-à-fait renversé la



LE FANON DU 68me.

position, et au lieu de supporter une attaque en front, protégés par leurs retranchements, les rebelles ont été obligés de résister à la charge, par la droite, et à découvert. C'est ce qui a été cause de leur débânde et du saut qui peut général.

Nous avons trouvé 21 rebelles morts sur le champ de bataille, et deux sur la rive, plus loin que le cimetière; de plus 5 blessés, dont deux conciliateurs de Riel. Je regrette de dire que Riel et Dumont ont réussi à s'échapper,

mais je vais me mettre à leur poursuite aussitôt que l'on aura découvert la direction qu'ils ont prise.

Mai 13. Les métis sont venus en grand nombre se rencher et remettre leurs armes, sous la direction de leurs prêtres.

J'ai une liste des plus vilains rebelles et je congédiai ceux dont les noms ne figuraient pas sur cette liste. J'ai maintenant 13 prisonniers.

Je dois faire remarquer ici que parmi les prisonniers de Riel, que nous avons mis en liberté, était un nommé Albert Monkman, qui me raconta que Riel l'avait fait prisonnier parce qu'il le redoutait. Mais je me suis convaincu que ce Monkman était un rebelle traître à ses compagnons, et je l'ai fait mon prisonnier. J'ai appris cette après-midi que Riel et Dumont étaient de ce côté-ci de la rivière.

Le prêtre catholique a donné ce matin le montant des pertes des rebelles qu'il énumère comme suit: 1er jour, 4 tués et 5 blessés; 2e jour, 2 blessés; 3e jour, 3 blessés; 4e jour, 47 tués, 163 blessés. Total, 51 tués et 172 blessés.

Mai 14. Nous avons marché vers la Traversée de Lépine. Après dîner, on m'a informé que Riel était dans le voisinage.

Mai 15. J'envoyai quelques hommes de la police à cheval, sous le major Boulton, pour examiner les bois. Dans l'après-midi, deux éclaireurs, Armstrong et Hourie, découvrirent Riel qui se livra de lui-même, en leur donnant la lettre que je lui avais envoyée, lui demandant de se rendre et lui promettant de le protéger, jusqu'à ce que je l'eusse remis entre les mains du gouvernement canadien.

Les éclaireurs me l'amènèrent au camp et je le fis prisonnier, comme bien vous pensez. Avant de vous faire connaître la conduite de toutes les troupes, ainsi que les noms des officiers que leurs devoirs, pendant ces quatre jours retenaient auprès de moi, qu'on me permette, en justice pour la vaillante petite troupe que j'avais sous mon commandement, d'attirer l'attention, sur sa force et sur ses exploits, au sujet desquels on semble se méprendre, non-seulement dans la presse anglaise,



FORT PITT.

mais même dans le Dominion. Un journal anglais aurait dit que j'avais attendu des renforts à Fish Creek, ayant demandé 1,500 hommes, de plus que j'avais fait venir le bataillon Midland et que j'avais combattu avec 1,000 hommes et des armes supérieures à celles de l'ennemi. Voici les faits tels qu'ils se sont passés : j'attendais à Fish Creek, pour pouvoir mettre les blessés en lieu sûr, et recevoir de la vivande, mais non des renforts. Cent hommes seulement du bataillon Midland vinrent me rejoindre, sous les ordres du Lt. Col. Williams, et, comme j'avais perdu environ 60 hommes, tués ou blessés, et qu'il me fallait en mettre 35 à bord du "Northcote", mon renfort se trouvait être de 5 hommes. Pour ce qui est des hommes engagés à part ma force totale de 724 officiers et soldats, vu qu'il me fallait laisser 100 hommes pour protéger le camp, sans compter les malades et les blessés, les cuisiniers, les troupiers, hommes de l'ambulance, etc., je ne pouvais amener que 495 hommes à l'engagement et ce nombre comprenait l'artillerie, qui, vu la position qu'elle occupait, ne pouvait faire autant que l'infanterie.

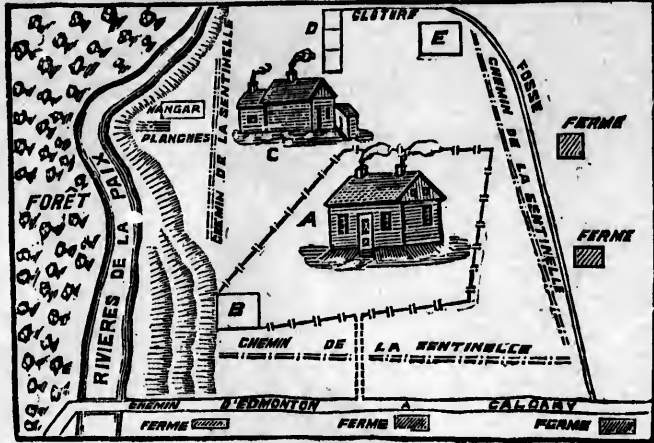
"Ainsi, avec environ 400 hommes, nous avons délogé—on lui faisant éprouver de grandes pertes—une force d'environ 600 Métis et Indiens d'une position choisie et gardée avec soin, et c'étaient, dit-on, les meilleurs tireurs de l'endroit et la plupart étaient armés de longues carabines. Inutile, après ceci, de parler de la conduite des troupes en général, durant l'engagement. Mon second, le lieutenant-colonel Stouphenzie m'a rendu de grands services et son commandement, le 12, a été vanté. Le lieutenant-colonel Houghton, A. D. C., a montré beaucoup de sang-froid; il a été le commandant de la Zareba, pendant l'action du 12.

"Le capitaine Haig, R. E., mon A. Q. M. G., m'a été d'un grand secours et a, lui aussi, montré beaucoup de sang-froid; c'est un des officiers les plus énergiques et il m'a été d'un grand secours tout le temps et spécialement en protégeant la Zareba contre le feu de l'ennemi et pour toutes les autres manœuvres exigeant la connaissance d'un ingénieur. Le lieutenant-colonel Maignud, qui a été, quelque temps, chef d'état major, m'a rendu de grands services, le temps qu'il a été sous mes ordres, dans le 90me.

"Le capitaine Young de la batterie de campagne de Winnipeg, major de brigade, a rendu, lui aussi, de grands services, dans la campagne et il mérite beaucoup pour la ponctualité avec laquelle il a rempli les devoirs de sa charge; j'en ai choisi pour prendre charge de lui, depuis le moment de sa reddition et tout le temps qu'il a passé dans le camp. Le capt. Young couchait dans la tente avec son prisonnier et c'est lui qui l'a conduit à Régina.

"Mon A. D. C. le lieutenant Freer, du 38e bataillon, Compagnie C de l'École d'infanterie, mérite des éloges pour la manière dont il a rempli les devoirs de sa charge, exposé qu'il était tout le temps au feu de l'ennemi. Je vous ai déjà dit comment il avait ramassé un blessé en s'exposant vaillamment à un feu soutenu. La conduite des Lts.-Cols. Montzambert, commandant l'artillerie, Williams, commandant le bataillon Midland, Grasset, commandant les Grenadiers et du major McKean a été ce qu'on peut désirer de mieux. J'ai remarqué la manière habile dont les lieutenants Williams et Grasset ont manœuvré, pour atteindre une maison située dans la plaine, ayant ouvert le feu les premiers. Les officiers des différents bataillons d'infanterie, les majors Smith et Hughes, du Midland, le major Dawson, des Grenadiers et le major Howell et le major actif et adj. Buchanan du 90e bataillon méritent également des éloges pour leur conduite à cet engagement et les autres jours.

"Le major Smith, de la compagnie C du corps de l'École d'infanterie, a rendu de grands services, sur le "Northcote", avec l'aide de mon autre A. D. C., en dépit de sa blessure et de M. Bedson, ainsi que le constate le rapport du major Smith. Le major Jarvis, commandant la batterie de campagne de Winnipeg, et le capt. Drury, de la batterie A, deux canons, se sont signalés, durant les quatre jours, ainsi que le lieutenant Rivers, qui avait la manœuvre du canon Gatling, aidé du capt. Howard, et devant de l'armée des Etats-Unis, qui a fait preuve de beaucoup de bravoure et de courage. Le capt. Peters, comme toujours, était de l'avant, couvrant les canons d'un détachement de la batterie A. Le lieutenant Diabrowe, attaché à la batterie A et que j'avais placé en charge des mu-



FORT ETIENNE. CONSTRUIT SUR LES COLLINES DE LA FAIX. A, Fort Ethier. B, Bastion. C, Maison de l'agent Indien. D, Bourée. E, Maison de l'Interprète Indien.

nitions, dès le commencement de la marche, a rendu de signalés services et mérite des éloges. Le major Boulton, commandant l'infanterie à cheval, officier fécond en expédients et qui m'a été d'un grand secours tout le temps qu'il a été sous mes ordres, a montré tout le courage et tout le sang-froid qu'il lui sait et le 12, il m'a rendu de très grands services, à la droite, par la manière habile dont il a manœuvré.

"Le capt. Dennis, qui commandait les éclaireurs arpenteurs, a rendu de grands services, et il mérite de grands éloges pour la manière dont il a dirigé ses hommes. Le capt. French qui commandait aussi un parti d'éclaireurs, et dont nous déplorons tous la perte, a fait preuve de sa valeur et de sa bravoure ordinaires. Nous devons aussi de grands éloges au Dr. Orton, chirurgien de la brigade, et à ses subordonnés pour l'excellente manière dont ils ont pris soin des blessés.

"Nous devons encore des remerciements au Rév. D. M. Gordon, de l'église presbytérienne, qui rejoignit le 90me au camp de l'Anse-au-Poisson et qui était avec le même bataillon la bataille de Batoche; aussi au Rév. C. J. Whitcombe, de l'église d'Angleterre, qui rejoignit les Grenadiers le 16 mai, afin de veiller à leurs besoins spirituels et à ceux du reste des troupes.

"J'ai l'honneur d'être monsieur,
"Votre très obéissant serviteur,
"(Signé) FRED. MIDDLETON,
"Major Général,
"Commandant des troupes de l'expédition
"du Nord-Ouest."

Quant à Gabriel Dumont, personne ne le vit; tout ce qu'on apprit, c'est qu'après s'être battu comme un lion et tout espoir étant perdu, il monta sur son cheval, le plus rapide de la prairie et gagna les bois. Il arriva dans le Montana et fut fait prisonnier par les autorités américaines, mais il fut bientôt relâché, sur des ordres venus de Washington.

CHAPITRE XIV.

LES PÉNÉTRÉS DU "NORTHCOTE."

Le "Northcote" au sujet duquel on entretenait tant de craintes pendant le siège de Batoche, avait passé par une suite d'événements étonnants. Parti de la traverse Dumont à six heures du matin le 9 mai, il avait ordre de s'arrêter à un mille et demi de Batoche, et d'attendre que la colonne principale eut obtenu le bombardement de la ville.

Le bateau était en marche depuis deux heures lorsque l'apparition des rebelles vint déranger ces plans. De partout où les rives offraient un abri, des grêles de balles pleuvaient sur le bateau et tous les agents supérieurs furent bientôt abattus. La compagnie "C" qui formait l'équipage

de combat, riposta par une vive fusillade, à l'abri de la cabane du pilote et des travaux de défense qu'on avait faits avant le départ. Les malades et les blessés aidaient à passer les munitions à leurs camarades. A un endroit où la rivière fait un brusque détours, le courant est extrêmement rapide et le chenal très étroit.

En l'engagement dans cette passe difficile, le devant du "Northcote" effleura presque un rocher élevé et couvert de bois. Cet endroit était rempli de rebelles et les hommes du "Northcote" eurent à subir une fusillade plus vive et plus meurtrière que jamais; mais les travaux de défense étaient si solides que les dommages furent peu considérables. En passant vis-à-vis l'église, on vit le corps d'un homme pendu à un arbre près de la grève, mais on n'a jamais su qui était cette victime de l'insurrection, ni pourquoi ce malheureux avait été mis à mort.

Rendu à Batoche l'ennemi arriva en nombre, mais il fut encore repoussé. A la traverse, comme le bateau, aidé par un fort courant, descendait à toute vapeur, le câble d'acier qui sert à traverser le bac, fut tout à coup baissé. Le câble effleura la cabane du pilote, et s'embarassa ensuite dans les tuyaux, il renversa tout sur le pont d'arrière. Si le câble avait été baissé un peu plus, il brisait la cabane du pilote et le navire désarmé tombait aux mains des rebelles. Quelques minutes après le bateau tourna tout sur le pont et un des côtés toucha à la côte. L'ennemi se précipita de ce côté pour opérer l'abordage, mais la vive fusillade de l'équipage le repoussa. A neuf heures le feu des rebelles cessa. Le "Northcote" jeta l'ancre deux milles plus bas; il était presque complètement désarmé. L'équipage se mit à l'œuvre pour réparer les tuyaux, mais ce travail était à peine terminé qu'une nouvelle fusillade vint chasser les ouvriers du pont.

Aucun d'eux ne voulut s'aventurer de nouveau sur le pont pour réparer le sifflet qui était le seul moyen d'entretenir des communications avec le général Middleton. Il fallut donner \$50 chacun, à deux ouvriers pour accomplir ce travail. On reconnut à donner des secours au général Middleton mais on ne reçut d'autre réponse que la vive canonnade qui avait lieu de l'autre côté de Batoche.

Trois officiers supérieurs qui étaient à bord tirèrent conseil et on décida de retourner en arrière, mais le capitaine refusa en prétextant qu'il était contraire aux instructions écrites du général et qu'en essayant de remonter la rivière le pilote serait infailliblement tué. Durant la nuit un décharge de mousqueterie fut faite sur le bateau de la rive ouest, mais on n'y répondit pas. On passa toute la journée du dimanche à l'ancre, sans nouvelles du général Middleton et tout ce qui fut lié ce fut l'échange de quelques coups de feu avec l'ennemi. Toute tentative pour fortifier la cabane du pilote fut frustrée

par les métiis qui tiraient sur tous ceux qui se montraient sur le pont. On décida de se rendre à la traverse Fritchard où l'on savait rencontrer un certain nombre d'hommes de la police à cheval. Le *Northcote* arriva là dans l'après-midi de lundi, et lorsque l'autre bateau à vapeur le *Marquis* fut arrivé, tous deux remontèrent la rivière juste à temps, non pour prendre part au combat, mais pour se réjoindre de la prise de Batoche.

CHAPITRE XV.

PRINCE ALBERT.

La victoire remportée par la première division était si complète que le 16 mai, le général Middleton put partir pour la traverse Guardapuy, avec toute sa petite armée, laissant le père Vegreville, pour recevoir la soumission des métiis.

L'étendard des rebelles dont le lieutenant-col. Howard s'était emparé, représentait un portrait de la Sainte Vierge, sur fond blanc.

La population de Batoche qui était dans la plus profonde misère s'adressa au général et ce dernier lui envoya seize wagons chargés de farine, de lard, de thé et de sucre.

À présent que le combat était terminé, il ne restait plus qu'une profonde misère et un grand chagrin. Tous ceux qui s'étaient battus si désespérément ne savaient même pas pourquoi ils avaient pris les armes, et ils déclaraient avoir été entraînés par les chefs.

Les prisonniers n'avaient pas été maltraités jusqu'à la bataille de Batoche, lorsqu'on les enferma dans une cave. Leur seule crainte leurs venait de Riel qu'ils regardaient comme un fou; ils esmaignaient qu'il n'ordonnât leur mise à mort.

Les prisonniers délivrés étaient au nombre de neuf: M. J. B. Lamb, agent des Sauvages à Carleton; Wm. Tomkins, son interprète; Peter Tomkins, le cousin de ce dernier; J. Mackean, réparateur du télégraphe; Harold Ross, député shérif de Prince Albert; Wm. Astley, sergent fédéral; Ed. Woodcock, gardien d'un magasin à Hoodoo; A. W. McConnell, un éclaireur de Middleton et J. E. Jackson, le frère de celui qui avait été le premier à se rallier à Riel, et qui était devenu son secrétaire particulier.

À l'exception de l'éclaireur, ils avaient tous été faits prisonniers avant la bataille du Lac ou Canard.

Les archives du gouvernement provisoire de la Saskatchewan étaient tombées entre les mains du général Middleton, et d'après ces documents écrits il est évident que l'engagement du Lac ou Canard n'était que la mise à exécution d'un plan qui devait aboutir à la prise de Carleton et de Prince Albert. On trouve aussi des détails complets sur les mouvements du général Middleton, le nombre de ses troupes, de ses canons depuis son départ de la Montagne de Tondre. Les rebelles avaient aussi décidé d'attaquer le camp du général, en face de Batoche, un petit jour, mercredi matin, mais c'est la veille que Batoche fut prise.

Une vingtaine des chefs rebelles furent retenus prisonniers, entre autres: Maxime Leprieu, André Nolin, W. H. J. Jackson, François Savard, Marine Fider, Pierre Henry, Pesteau, Baptiste Fachelot, Alphonse, Emmanuel Champagne, Moïse Parentot, Alex. Lacombe, Vendue, Alex. Lacombe, Poitras et son fils, Parentot, Maxime Dumont, J. Desorme, et M. Jobin.

Le 18 mai, le *Northcote* partit pour Régina, avec les blessés et Louis "David" Riel, sous la garde du capitaine John Young.



MAJOR SEVERE GAGNON,
Commandant la gendarmerie au fort Saskatchewan

C'est aussi le 18, que le Midland qui avait été stationné quelque temps à la traverse Clarke fut envoyé pour servir d'avant-garde à la colonne qui allait à Prince Albert. Toute la journée fut consacrée à traverser les troupes, les munitions et les provisions.

C'est le 19 mai, à midi, que la colonne fit son entrée à Prince Albert, où toute la population était sur pied pour la recevoir. La police à cheval, bien astiquée, bien frottée, les armes luisantes, alla au-devant des soldats, et son accoutrement formait un vif contraste avec les uniformes sales et usés des soldats.



MICHEL DUMAIS.

C'est alors que les soldats les surnommèrent "chiens des prairies" les comparant à ces petits animaux, qui ne s'aventurent jamais bien loin de leur trou et qui y rentrent à la première approche du danger.

Le colonel Irvine qui a la réputation d'un brave officier explique cette longue inactivité de la police en disant que son départ aurait laissé Prince Albert à la merci des Sauvages, et qu'en marchant sur Batoche, il aurait probablement rencontré dans la forêt qui sépare les deux villes, un ennemi assez supérieur en nombre pour anéantir son détachement.

Le général Middleton décida alors d'aller déloger Battledore qui était toujours campé par les Sauvages. Des garnisons furent placées à différents endroits menacés, et le 20 mai, un détachement de 14 Gardes du Gouverneur Général s'empara de Chapeau-Blanc et de 22 de ses guerriers et les conduisit à Humboldt.

Gabriel Dumont, était le seul chef rebelle encore en liberté, depuis que les autorités américaines l'avaient relâché. Le Barbu avait fait sa soumission au général qui lui enleva sa médaille et lui ôta son titre de chef.

Le 22, le général Middleton, avec son état-major, 371 hommes un canon et un Gatling, s'embarqua sur le *Northcote*, et rendu à Carleton on lui amena trois parlementaires, un nouveau Poundmaker, Alexandre Cadioux un Métis et Jefferson, instructeur agricole, fait prisonnier par Poundmaker. Ils apportèrent une lettre de Poundmaker dans laquelle il demandait à quelles conditions le général accepterait sa soumission.

Le général lui répondit qu'il devait se rendre sans condition et le somma de venir le rencontrer à Battledore le 26, avec ses conseillers et toutes les armes qu'il avait en sa possession.

CHAPITRE XVI.

SOUSSION DE POUNDMAKER.

Un prêtre de la congrégation des Oblats, qui avait été fait prisonnier par Poundmaker raconte ainsi la soumission de ce chef:

"Enfin, le 17 mai, arriva des convocations de Carleton, un cavalier nous apportant la nouvelle que Riel et ses gens au nombre d'environ 500 se battaient depuis trois jours contre les troupes du général Middleton, au nombre de 1500, disait-on.

"Le 19 mai, quelques autres cavaliers vinrent nous annoncer la fin de la bataille, que dans cette bataille Riel s'était fait prendre et que la paix était accordée aux Métis.

" Aussitôt, sans perdre de temps, j'essayai de faire comprendre au chef Poundmaker et à ses gens qu'ils ne pourraient pas résister longtemps contre les blancs qui viendraient les attaquer par milliers et les massacraient tous; j'ajoutai que Poundmaker passerait pour un homme plus généreux et plus brave et aussi qu'il se ferait estimer des blancs s'il s'exposait lui-même pour sauver son peuple et la vie de ses enfants, qu'il valait mieux qu'il allât se livrer lui-même et s'en remettre entièrement aux décisions du général; et qu'ainsi en épargnant le sang des deux côtés, il serait récompensé du bon Dieu.

"Généralement les Sauvages aiment leurs enfants et pour leur sauver la vie, ils ne reculent devant aucun sacrifice. Aussi Poundmaker envoya-t-il de suite un message au général Middleton encore à Carleton.

"Puis, après avoir fait écrire une deuxième lettre, il me chargea moi-même d'aller, avec les 22 prisonniers *teamsters*, la porter au colonel Otter, commandant de place à Battledore.

"Je partis donc à cheval, le mercredi 20 mai, et j'arrivai le soir à Battleford où tout le monde parut content de me revoir sain et sauf. Je ne saurais comment assez exprimer ma reconnaissance à tous les officiers pour la manière obligeante avec laquelle ils m'ont reçu ce jour-là. Je fus conduit aussitôt chez le colonel Otter où je fus assailli d'interrogations anxiieuses. Tous étaient tout oreille pour entendre les nouvelles.

"Après avoir remis la lettre au colonel, je fis un court récit de tout ce qui s'était passé pendant mon dur séjour chez les sauvages rebelles et le lendemain, vers midi, chargé d'aller moi-même porter la réponse à Poundmaker, je retournai au camp des Sauvages.

"Je fis assembler tous les hommes du camp, et je leur interprétai la lettre du colonel, promettant à Poundmaker de ne nuire à aucun de ses gens tant que ses gens ne nuiraient pas aux soldats et lui disant d'attendre l'arrivée du général. Ensuite Poundmaker se leva et adressa ces quelques mots à l'assemblée :

"Vous tenez tant que vous êtes, regardez-moi. Vous m'appellez tous votre chef. Écoutez bien ce que je veux vous dire. Il ne s'agit plus aujourd'hui de se battre. Vous qui avez commis des meurtres, vous qui avez pillé des innocents, il ne s'agit plus non plus de penser à sauver votre vie propre. Voyez toutes ces femmes, voyez tous ces enfants; voyez toute cette jeunesse qui vous entourent; tous vous demandent la vie à grands cris. Il s'agit de les sauver. Je sais que nous sommes tous braves. En combattant contre les blancs nous pouvons les embarrasser fort. Mais nous succomberons sous le nombre et rien ne nous dit que nos enfants survivront. J'aime mieux me livrer, au risque d'être perdu moi-même, plutôt que de voir mon peuple et mes enfants massacrés par ma faute, plutôt que de faire verser des flots de sang par une mutinerie qui n'a aucune raison d'être maintenant que ceux qui ont du cœur fassent comme moi et me suivent!"

"En disant cela, il jeta ses armes à terre. Tous les hommes se levèrent et tous déposèrent leurs armes.

"Écoutez les Sauvages qui avaient pris part à la guerre forcément, par crainte d'être tués par leurs frères et qui n'avaient jamais cessé de montrer de la sympathie aux captifs firent des discours à n'en plus finir dans lesquels ils vantèrent le bien qu'ont toujours fait parmi eux les Hommes de la Prière.

"Il y eut bien parmi le nombre de vieux méchants qui parcoururent le camp en disant que je n'étais qu'un traître et que je leur tendais un piège.

"Mais le plus grand nombre était impatient d'avoir la paix et les récalcitrants menacés, durent se taire. Poundmaker me chargea de nouveau d'aller à Battleford attendre l'arrivée du général Middleton et de venir le chercher dès qu'il serait arrivé. Il me donna une lettre de soumission écrite et sans conditions.

"Avant de prendre de nouveau congé des Sauvages je priai Poundmaker de laisser aller les Métis prisonniers. Il me répondit que je pourrais emmener tous ceux que je voudrais.

"Mais les Assiniboines n'y consentant qu'à moitié, les pauvres Métis durent s'éloigner que petit à petit du camp sauvage. Comme j'avais hâte d'arriver à Battleford et de voir tout le monde tranquille sur Battleford et tout à l'entour de cette place je pris les devants.

"Je n'arrivai à Battleford que le lendemain, dans la matinée, à cheval. Le général Middleton arriva le dimanche 24, au soir et le lundi soir je remontai à cheval et je courus chercher Poundmaker. Toute sa bande, au nombre de 5000 têtes, hommes femmes et enfants étaient déjà en marche sur Battleford.

"Je rencontrai mes chers Métis campés à 2

milles de la ville, et je trouvai les Sauvages accourant par derrière, campés trente milles plus haut. J'étais allé au milieu des Sauvages dans la ville le plutôt possible afin de ne pas être confondu au milieu des Sauvages.

"Vers midi, le lendemain, j'étais de retour, emmenant avec moi Poundmaker et quelques-uns des conseillers principaux. Poundmaker s'est livré lui-même avec quelques Cris et Assiniboines, entrés entre l'assassin de M. Payne, fermier instructeur des Assiniboines, et il a déposé devant le général Middleton les armes de tous ses gens. Maintenant tout est tranquille à Battleford.

"Tous les Sauvages sont rentrés dans leurs réserves respectives."

CHAPITRE XVII.

LA POURSUITE DE GROS-OURS.

Le général Strange ne fut que trois jours à Victoria, mais ce temps parut encore trop long à ses soldats qui brâlaient du désir d'aller délivrer les soixante-cinq prisonniers de Gros-Ours,



HON. A. P. CARON,
Ministre de la Milice.

qu'on disait endurer les plus cruels traitements. Gros-Ours était alors à 120 milles.

Le 20 mai, le camp fut levé, et le 65me descendit la Saskatchewan en bateau, pendant que le 92me suivait par terre. Le 21 on arrivait au lac à la Salle, à 32 milles à l'est. On trouva là une grande quantité de provisions, et les éclaireurs partis depuis deux jours rapportèrent qu'étaient allés jusqu'au lac à la Grenouille ils n'avaient aperçu aucun Sauvage; on croyait Gros-Ours parti pour Fort Pitt à 75 milles à l'est du camp.

Après des marches interminables et des fatigues sans nombre, le 65me arriva à Fort Pitt le 24 et il fut rejoint par le 92me le lendemain. Tous les santoniers furent explorés à une grande distance mais sans succès, et le 28 les éclaireurs atteignaient Battleford. Le major Steele qui commandait les éclaireurs découvrit les Sauvages le 26, retranchés dans une forte position, et en grand nombre.

Le 27, le général Strange partit de Fort Pitt avec deux compagnies du 65me, 30 hommes sous le commandement du lieutenant-col. Hughes; deux compagnies du 92me de Winnipeg, 90 hommes,

sous le lieutenant-col. Smith; l'infanterie à cheval d'Ottawa, 50 hommes sous le major Paton; un canon de 9, 30 hommes de police et les éclaireurs de Steele, en tout 450 hommes.

L'ennemi était retranché à la Butte-sur-Français, à 15 milles de Fort Pitt, et à trois milles de la rive nord de la Saskatchewan.

Gros-Ours avait choisi un endroit des plus favorables pour y dresser une embuscade afin d'attaquer les troupes. Il était à la tête de 700 guerriers, dont un grand nombre ont pris part aux guerres indiennes aux États-Unis.

Le pays est accidenté, coupé de ravins, sillonné de rivières et couvert de bois épais; les Sauvages ne pouvaient choisir un meilleur endroit. Un canon fut mis en position et lança quelques obus, pendant que les compagnies Nos. 1, 2 et 3 du 92me se déployaient en tirailleurs dans le bois.

Après un combat de trois heures les Sauvages furent repoussés de la vallée.

On campa pour la nuit et de bonne heure le lendemain on attaqua la Butte-sur-Français. Le capitaine Strange donna le signal avec son canon et le 65me et le 92me se déployèrent en tirailleurs. Les soldats descendirent la côte et leur ligne occupa trois quarts de mille. Du côté opposé, les deux cents Sauvages opérèrent un mouvement de flanc, fit retirer les tirailleurs, les soldats du 65me qui n'étaient plus qu'à 200 verges des tranchées ennemies voulaient aller les enlever à la pointe de la bayonnette, mais, vu leur petit nombre, le général Strange s'y refusa.

Deux autres compagnies du 65me étaient parties de Fort Pitt en bateau pour attaquer le camp des Sauvages en flanc, mais ce mouvement ne réussit pas.

Les Sauvages ont en cinq hommes tués et cinq blessés; du côté du général Strange, trois soldats du 65me et un d'Alberta furent blessés. Marcotte de Montréal et Lemay étaient les seuls dont les blessures fussent sérieuses.

Le lendemain le général retourna et résolut d'attendre des renforts.

Le général Middleton qui était en route de Battleford pour rejoindre le général Strange, à bord du vapeur "Northwest," lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille de Fort Pitt apportée par les courriers Grant et Rosseter, rebroussa chemin afin de lever des renforts pour le général Strange.

Avec cinq cents soldats, tirés du régiment des Grenadiers, du 90me de Winnipeg, du bataillon Midland, de 25 hommes de la Batterie A, de quelques éclaireurs et autres, il partit le 31 mai par le bateau à vapeur pour aller au secours du général Strange.

Après des marches forcées, sous une pluie torrentielle les deux colonnes s'étaient opérées leur jonction le 2 juin, mais les éclaireurs apportèrent que Gros Ours, immédiatement après la bataille, avait abandonné sa position et avait retrait en toute hâte vers le nord.

A peine le général Strange eut-il appris la retraite de Gros-Ours que le missionnaire Quinney qui avait été fait prisonnier à Fort Pitt, arriva dans le camp. Il s'était échappé d'avec les Cris des Bois qui étaient séparés de Gros Ours. A cette nouvelle le révérend M. Mackay, avec huit éclaireurs, quitta le camp du général Strange, pour aller intercéder en faveur des prisonniers de Gros Ours. Il traversa le camp des Cris amis, lesquels leur livrèrent Madame Delaney, Madame Gowlock, et plusieurs prisonniers métis. Ils avaient été isolés du camp principal et ne se trouvaient pas par conséquent as-

sojétés à la surveillance de Gros Ours et de ses guerriers. Plusieurs autres prisonniers réussirent à se sauver et sont aussi arrivés sains et saufs au camp. Les deux femmes, mises en liberté, partirent immédiatement pour retourner dans leur famille dans la Province d'Ontario.

Madame Delaney et madame Gowanlock dirent que les Cris des Plaines voulaient les assassiner, mais que les Métis les en empêchèrent plusieurs fois. On apprit aussi que les membres de la famille McLean, qui étaient encore prisonniers étaient bien traités. M. McLean fut obligé de bûcher du bois et de puiser de l'eau. Le révérend M. Quinney refusa de travailler et les Sauvages ne l'en ont plus requis ensuite.

Mackay rendit aux Métis leurs armes, en laissant trois hommes pour les escorter jusqu'au Fort Pitt, puis se mit à la poursuite de l'autre bande parmi laquelle se trouvait Mme Dufresne, Simpson et d'autres. Cette autre bande fut surprise de la même manière. Mackay laissa quatre hommes pour ramener les prisonniers au Fort Pitt et en envoya deux autres pour porter la nouvelle au général Strange. Il partit alors lui-même pour le Fort Pitt en compagnie de Mme Gowanlock et des autres prisonniers.

Le 3 au matin, le major Steele qui avait été constamment à la poursuite de Gros Ours se vit tout-à-coup attaqué par les Sauvages à 40 milles de Fort Pitt. Le major Steele n'avait que 80 hommes et les Sauvages étaient au nombre de 300.

Le capitaine Steele a entretenu un feu nourri pendant trois heures; comme on était en pleine forêt, il était impossible de faire usage de la cavalerie.

Au bout d'un certain temps, le capitaine Steele arbora un pavillon blanc, et le révérend M. Mackay somma Gros Ours de rendre les prisonniers qu'il retenait captifs.

Gros Ours répondit: "Non, jamais, je me défends jusqu'à la mort". Le combat dura encore deux heures, au bout de ce temps le capitaine Steele crut voir que les Sauvages désiraient traiter, et en conséquence il arbora le drapeau blanc.

Les combattants n'étaient qu'à cent verges, les uns des autres, un petit ruisseau les séparait. Le capitaine Steele commanda une seconde fois à Gros Ours de rendre ses prisonniers, les Sauvages répondirent par un décharge générale.

Ils battirent ensuite en retraite et se retranchèrent sur un petit monticule, mais ils furent délogés de là par une charge des éclaireurs de Steele.

Trois hommes ont été blessés dans ce combat; sergent major Furry, de la police à cheval et Williams West et Thomas Fisk, des éclaireurs de Steele. Le combat avait duré huit heures.

Steele, se replia sur la gros de la colonne, mais ses éclaireurs continuèrent à surveiller les mouvements de l'ennemi. C'est alors que le général Middleton prit le parti de poursuivre Gros-Ours, sans relâche.

Toutes les précautions furent prises pour qu'il ne s'échappât pas par d'autres côtés et on commença la marche vers le nord.

Les canons furent démontés et chargés à dos de chevaux, les wagons furent abandonnés et les soldats partirent avec des provisions pour dix jours. Les Sauvages étaient alors à 35 milles en avant, et cette distance fut vaillamment franchie dans une seule journée, mais ils avaient fui, abandonnant tout derrière eux, à l'exception de leurs armes et de leurs provisions. Ils ne prirent même pas le temps d'enterrer leurs morts et plusieurs cadavres furent rencontrés sur la route. Ce pays n'est qu'un vaste marais dans lequel hommes et chevaux enfonçaient à mi-jambes, et de plus ils étaient incommodés par des nuées de mouches et d'insectes qui les faisaient terriblement souffrir.

Le 5 juin la colonne du général Strange, malgré toute ses difficultés, franchit une distance de 30 milles et deux compagnies du 92me fit 40 milles, de Fort Pitt au Lac à la Grenouille. Le lendemain, sans une seule journée de repos, la chasse recommença. Le 6ème qui se distinguait par son ardeur, était toujours en avant. Les hommes étaient presque nu-pied et leurs uniformes étaient en lambeaux. Le dimanche du dimanche fut encore plus pénible que les autres; les insectes devenaient intolérables et les chemins tout-à-fait impraticables. Les soldats étaient

obligés de traîner les chevaux eux-mêmes qui enfonçaient jusqu'au corps dans la boue.

On fut obligé d'abandonner en chemin une partie du bagage.

Après avoir franchi 20 milles de cet horrible pays, on atteignit une plaine fertile et cultivée, dans la vallée de la rivière Castor.

En arrivant on vit cinq Chippewas traverser la rivière en canot, mais ils ne furent pas molestés. Comme les Sauvages de Gros Ours avaient quatre jours d'avance sur les troupes et que ces derniers n'avaient plus que pour trois jours de vivres, le général Middleton décida de renoncer à la poursuite à travers les fourrières et les marais, et il reprit le chemin de Fort Pitt après avoir parcouru 80 milles dans un pays impraticable et inexploité, sans résultats appréciables.

Pendant ce temps les Chippewas avaient fait leur soumission au général Strange et lorsque le 11, le général Middleton revint au camp, on s'occupa immédiatement de l'organisation d'une nouvelle expédition à la poursuite de Gros Ours. Middleton devait rejoindre le général Strange à la Rivière-au-Canard avec sa cavalerie et les Gatlings. Si on ne trouvait pas les Sauvages à cet endroit, son intention était d'aller les rencontrer par l'Ouest.

tous ces Sauvages devenaient turbulents et il devint nécessaire de garder étroitement la frontière pour empêcher ces quinze cents guerriers de pénétrer dans le Nord-Ouest. Des corps de volontaires s'organisaient rapidement aux endroits les plus menacés, mais ces quelques hommes ne suffisaient pas à surveiller une frontière de mille milles. On confia alors cette besogne à trois régiments qu'on avait fait venir de l'Est.

Le bataillon provisoire d'Halifax tient garnison à Swift Current, à Maboche et l'Original et le Medicine Hat.

Le 5me de Québec fut stationné à Calgary, McLeod, Gleichen et autres endroits des environs et le 91me fut mis en garnison à Qu'Appelle et surveilla la route jusqu'à Humboldt. De plus le 28 mai, l'artillerie de garnison de Montréal fut envoyée à Régina, la capitale des territoires du Nord-Ouest, pour protéger la prison d'Etat qui venait d'être établie à cet endroit, et aussi pour surveiller la tribu de Piapot. La tribu des Pieds Noirs resta loyale et tint les promesses faites par le chef Pied-de-Corbeau.

Les Cris de la Vallée de Qu'Appelle étaient turbulents mais non hostiles. Pour les appaiser complètement on leur permit de tenir une "danse du soleil", un vestige de barbarie et d'idolâtrie que le gouvernement défendait depuis plusieurs années.

Le lieutenant-gouverneur Dewdney et plusieurs officiers canadiens assistèrent à cette cérémonie.

Le camp des sauvages était établi dans un endroit charmant, au milieu d'une plaine fertile recouverte de gazon, et bien pourvue d'arbres. Toute la population, hommes, femmes, garçons, filles et enfants étaient peints des couleurs les plus bizarres, et revêtus des costumes les plus fantastiques. Les fêtes eurent lieu dans une grande cabane, au milieu du camp, dont l'intérieur était disposé en amphithéâtre.

Outre la musique, les discours, les danses et les contorsions, il y eut aussi l'initiation des guerriers. Les jeunes gens qui aspiraient à devenir des braves et à ne plus faire autre chose que la chasse, la pêche et la guerre, doivent subir l'épreuve de la danse du soleil. Le postulant qu'on d'abord fait jeuner pendant plusieurs jours, s'avance à moitié nu, aux sons d'une musique lugubre et le médecin ou sorcier de la tribu lui pratique avec un couteau une large entaille sous chaque épaule, et dans les plaies béantes il enfonce deux petits bâtons qui sont reliés par des cordes à un poteau planté au centre de la cabane. Alors l'aspirant guerrier s'éloigne du poteau de manière à tendre les cordes et il danse autour du poteau en tirant toujours jusqu'à ce que le chaire et le pean cèdent sous ses efforts. Lorsqu'il s'est ainsi débarrassé de ses liens, il reste en prières couché sur le ventre et la figure sur la terre. Lorsque les chefs jugent l'épreuve suffisante, on le relève et il est admis au rang des guerriers.

Ceux qui ne peuvent supporter ces terribles épreuves restent dans les camps à faire les travaux manuels, et il ne leur est pas permis d'avoir plus d'une femme.

Celui qui a été admis dans cette circonstance est un jeune sauvage du nom de Petit Loup, un neveu de Piapot.

En retour Piapot et les chefs de sa tribu furent invités à visiter le camp de l'Artillerie de garnison de Montréal, et on passa une revue en leur présence. Les évolutions des soldats et la musique les émerveillèrent beaucoup, et la grosse caisse, surtout, fit des délices de Piapot qui, à son grand plaisir, obtint la permission de la battre pendant plusieurs minutes.

Quelques jours après les Sauvages des quatre réserves qui sont pris de Qu'Appelle, sortirent de leur réserve au nombre 470, le 13 juin, et donnèrent de grandes inquiétudes; à force de menace, ils obtinrent du gouvernement une grande quantité de vivres et de vêtements.

Le lieutenant Scott envoya immédiatement deux compagnies du 91me pour les ramener sur leurs réserves et les deux chefs Couvertes Blanches et Pei-see-see-see, furent arrêtés et envoyés à Régina. Tous les prisonniers qui avaient été faits à Batoche et à Prince Albert



GABRIEL DES GEORGES.

Correspondant militaire du "Monde," spécialement attaché au 66e pour la campagne, lieutenant de la compagnie No. 2 et commandant l'expédition à la mission du Lac La Biche.

Le général Strange apprit que Gros-Ours se dirigeait vers l'Ouest, et il prit toutes ses mesures pour l'empêcher de traverser la rivière aux magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Le 13, le Midland arriva au camp du général Strange, et le même jour 100 hommes du 92me descendirent la rivière Castor sur des radeaux, pour garder la traversée à douze milles plus bas, car on craignait que Gros-Ours ne s'échappât par là pour gagner le lac des Illes, qui se trouve immédiatement à l'est du lac Froid.

CHAPITRE XVIII.

SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES—DANGER DU SOLEIL.

Sur tout le parcours de la frontière américaine dans le Montana, se trouve des Sauvages Piéjans, Pieds-Noirs, Blobds, Sarcoes, Cris alliés aux Sauvages du Canada par la langue et le sang.

Riel avait promis que ces guerriers, rendus redoutables par leur long combat contre les troupes américaines, aideraient aux rebelles à fonder la "Nation Métise." On disait que



PIAPOT,
Le grand chef de Qu'Appella.

avaient été conduits à Régina et outre Riel, il y avait là quarante Métis et Sauvages.

Ce fut là le résultat de la tentative commencée depuis trois mois pour fonder "La Nation Métisse" et le "Gouvernement provisoire de la Saskatchewan."

CHAPITRE XIX.

LA FIN DE LA CAMPAGNE.

Après la soumission des Chippeways à la rivière Castor, le général Strange institua une enquête pour savoir quelle part ils avaient prise au massacre du Lac à la Grenouille; le résultat de l'enquête fut qu'ils eurent la permission de retourner sur leur réserve.

Le général Strange engagea les meilleurs de ces Sauvages comme éclaireurs pour donner la chasse à Gros-Ours dont on avait perdu les traces.

Le 16 juin, le général Middleton arriva au camp du général Strange.

Le camp de la rivière au Castor, devint la base des opérations contre Gros-Ours et sa bande.

Middleton dépêcha le colonel Osborne Smith et 100 hommes du 92 de Winnipeg au lac Froid.

Le capitaine Constantine avec un parti d'éclaireurs et deux Chippeways descendit la rivière Castor vers l'est pour s'assurer si Gros Ours s'était échappé par là.

On fit venir de Fort Pitt des provisions pour une campagne de deux semaines.

Le soir du 17 ces plans furent dérangés par la nouvelle que la famille McLean et les autres prisonniers des Cris des Bois étaient en liberté et en route pour Fort Pitt.

On apprit aussi que lorsque le général Middleton eut renoncé à la poursuite, les guerriers de Gros Ours qui manquaient de vivres et de munitions s'étaient débandés.

Gros Ours se dirigea vers l'est soit pour rejoindre Riel dont il ignorait la capture, soit pour se rendre au Lac Vert, où se trouvait un magasin de la Cie de la Baie d'Hudson.

Le général renonça encore une fois à la poursuite et le 20 il arrivait à Fort Pitt.

Le 22 tous les prisonniers du camp de Gros Ours arrivèrent dans l'avant-midi. McLean dit que les prisonniers ont enduré beaucoup de misères, mais que leur sort aurait pu être pire. Tant que les Sauvages ont eu des vivres en abondance, ils ont été relativement bien traités, mais ensuite ils ont souffert de la faim. Les Cris des Bois se sont séparés de Gros Ours et l'on força à rendre les prisonniers, qu'on laissa libres de partir pour Fort Pitt, seuls, trois jours auparavant.

McLean dit qu'on ne lui a fait aucune insulte personnelle à lui ni à aucun des membres de sa famille.

Tous les prisonniers étant relâchés et les guerriers de Gros Ours étant partagés par petites bandes trop peu nombreuses pour être dangereuses, le général Middleton jugea que l'œuvre des volontaires était terminée et il laissa à la police à cheval le soin de soumettre les derniers rebelles.

Le 20, on avait appris que Gros-Ours était au lac Pécan, au sud du lac Vert, où se trouvait Irvine Otter avec les Queen's Own et la compagnie C, était aussi sur les traces des fuyards, mais il n'avait que vingt cavaliers avec lui, et l'infanterie ne pouvait pas entreprendre une telle poursuite. De plus les sauvages ayant aperçu un éclaireur, furent tellement effrayés qu'ils s'enforcèrent encore plus avant dans le Nord.

L'ordre de retraiter parvint à Otter quelques jours après.

C'est alors que le retour commença, mais il ne se fit pas sans difficultés. Les troupes étaient harassées, le Midland arriva à Fort Pitt le 22, le 65^{me} arriva au lac à la Grenouille le 24, après avoir franchi 37 milles à travers les marais, dans une seule journée, et ce n'est que le 27, qu'il fit son entrée à Fort Pitt; l'arrière-garde de la colonne de Strange arriva le 29.

Les trois divisions qui avaient opéré sur la Saskatchewan étant alors réunies, on décida de faire partir l'infanterie en bateau jusqu'à Selkirk, en wagons jusqu'à Fort Arthur, en bateau jusqu'à Owen Sound et enfin par char. Ce trajet rapide fut très agréable aux troupes épuisées.



REV. P. LEGOFF,
Missionnaire parmi les Chippewas à la rivière au Castor.



VEAU JAUNE.

Dans la matinée du 3 juillet, le lieutenant-colonel Williams le commandant du Midland qui avait fait toute la campagne et qui s'était distingué à la prise de Batoche, mourut sur le bateau d'une fièvre typhoïde. Moins d'une heure après, le sergent Valiquette du 65^{me}, qui avait aussi supporté vaillamment toutes les fatigues et les dangers de cette expédition lointaine, succomba à la même maladie.

Les corps de ces deux victimes du devoir ont été rendus à leurs familles, et leurs deux villes, nous dirons même le pays, leur firent des funérailles dignes de leur belle mort.

Ces tristes événements retardèrent quelque peu le départ du bateau.

Le même jour, mais dans une autre partie du pays se passait un événement qui mettait virtuellement fin à la campagne. Un faible détachement de la police à cheval, commandé par le major Sévère Gagnon s'empara de Gros-Ours, de ses trois enfants et d'un de ses conseillers. Ces prisonniers furent envoyés à Prince Albert sous bonne escorte.

Quelque temps après l'Esprit Errant, Le Ver et quelques autres instigateurs du massacre du Lac à la Grenouille firent leur soumission au col. Osborne Smith.

Tous les chefs de la rébellion étaient maintenant entre les mains des autorités, à l'exception du général en chef des rebelles, Gabriel Dumont.

Nous n'avons pas à faire l'éloge des volontaires qui ont pris part à cette campagne. La manière dont le gouvernement a reconnu leurs services et les réceptions qui leur ont été faites nous dispensent de tous commentaires.

CHAPITRE XX.

LE PROCÈS DE RIEL.

Après la capture de Gros Ours, le départ des troupes et la commission des derniers rebelles, devait commencer le dernier acte, ou le dénouement, de ce drame du Nord-Ouest; nous voulons parler du procès des instigateurs et des auteurs de la rébellion.

Le procès de Riel, commença à Régina le 6 juillet, devant le colonel Richardson, magistrat stipendaire des Territoires du Nord-Ouest. L'accusé apparut à la barre, avec l'assurance d'un homme qui a confiance dans la justice de sa cause.

Ayant répondu d'une voix ferme au magistrat que son nom était Louis Riel, ce dernier lui donna lecture de l'accusation. Voici ce document: "Étant sujet de Notre Souveraine Dame la Reine, mettant de côté son devoir d'allégeance, n'ayant pas la crainte de Dieu dans son cœur, mais étant poussé et séduit par l'instigation du diable comme faux traître contre la dite Souveraine Dame la Reine, et foulant entièrement aux pieds l'honneur, la fidélité et l'obéissance que tout sujet vrai et fidèle de notre dite Souveraine Dame la Reine doit à notre dite Souveraine Dame la Reine, a le 27me jour de mars, dans l'année susdite, avec diverses autres personnes, fausses traîtres, inconnues audit Stewart, armées et équipées en guerre, c'est-à-dire avec des canons, des carabines, des fusils, des sautoirnettes et autres armes, étant alors illégalement, malicieusement et traîtreusement assemblés et réunies ensemble contre Notre Souveraine Dame la Reine, ont de la manière la plus méchante, la plus malicieuse, la plus traîtreuse pris les armes et fait la guerre contre notre dite Souveraine Dame la Reine, dans une localité connue sous le nom de Lac aux Canards, dans les dites terres du Nord-Ouest du Canada, et dans les limites de ce royaume, et ont alors malicieusement et traîtreusement par la force des armes, tenté de renverser et détruire la constitution et le gouvernement de ce royaume, tel qu'établi par la loi, et priver et déposer notre dite Souveraine Dame la Reine du titre, de l'honneur, et du nom royal de la Couronne Impériale de ce royaume, au mépris de notre dite Souveraine Dame la Reine et de ses lois, au mauvais exemple de tous autres se rendant coupables de la même offense, contrairement au droit d'allégeance qui lui était dû par le dit Louis Riel, contre la forme du statut en pareil cas fait et pourvu, et contre la paix de Notre Souveraine Dame la Reine, sa couronne et sa dignité."

Un semblable acte d'accusation a été dressé au sujet des deux batailles de l'Anse au Poisson et de Batoche.

Le procès public de Louis Riel commença régulièrement, présidé par le magistrat stipendaire Richardson assisté de M. Lejeune, juge de paix, le 29 juillet.

La couronne était représentée par MM. Robinson, Osler, Burbridge sous ministre de la justice et Chase Casgrain.

Les avocats de Riel étaient: MM. Lemieux et Fitzpatrick de Québec, M. Greenshields de Montréal et M. Johnston de Régina.

Après avoir visiblement reculé la juridiction du tribunal, les avocats de Riel, essayèrent de prouver la folie de leur client.

La preuve faite par la couronne consista à faire entendre plusieurs témoins qui avaient été plus ou moins mêlés à l'insurrection et à produire certains documents trouvés dans la possession de Riel.

Le 21 juillet, la défense demanda un ajournement d'un mois pour pouvoir faire venir les témoins nécessaires. Après délibération, le soir accorda la remise à huitaine et la couronne se chargea de faire venir à ses frais, les témoins indispensables à la défense.

Pendant l'ajournement, le 21, Jackson, le secrétaire de Riel, subit son procès qui dura quinze minutes, et il fut acquitté sur un plaidoyer de folie.

Le 23 on reprit le procès de Riel. La couronne fit entendre les témoins suivants: Le docteur Willoughby, de Saskatoon; Thomas Mackay, un Métis; John Astley, un arpenteur de Prince Albert; H. Ross, Wm. Tompkins; Tash, un agent des Sauvages; George Ross; George Kerr; Henry Waters; Wm. Mitchell; Thomas Jackson; le général Middleton et Charles Nolin.

La couronne, ayant terminé sa preuve, la défense fit entendre les témoins suivants: Le ré-

vérend père André; Philippe Garnot; le révérend père Fourmond, et les docteurs Roy et Clarke. Tous ces témoins jurèrent que l'accusé, d'après eux, est fou, ou du moins irresponsable lorsqu'il s'agit de questions religieuses ou politiques.

En contre preuve, la couronne fit entendre, le docteur Wallace de Hamilton, le docteur Jules de la police à cheval, le général Middleton, le capitaine Young, le révérend C. B. Pittblado, le capitaine Dean et le caporal Figgott.

Le 31 la preuve était terminée de part et d'autre et les plaidoiries commencent.

Elles eurent lieu dans l'ordre suivant: pour la défense, M. Fitzpatrick, puis Riel lui-même, puis pour la couronne, M. Robinson.

Le juge Richardson, commença alors à relire la preuve au jury, mais il dut ajourner au lendemain.

A dix heures le 1er août, le juge termina le résumé des témoignages, et après une charge du juge, très forte contre Riel, le jury se retira pour délibérer à 2.15 de l'après-midi. A 3.15 il revint avec un verdict de coupable, avec recommandation à la clémence de la Cour.

Riel qui était resté en prière pendant tout le temps de la délibération des jurés, reçut ce verdict avec calme, et le juge lui ayant demandé s'il avait quelque chose à dire avant que la sentence fut prononcée, il se leva et parla avec animation pendant près de deux heures.

Lorsqu'il eut terminé, le juge prononça la sentence de mort et Riel fut condamné à être pendu à Régina le 18 septembre.

Riel reçut ce nouveau coup avec un grand calme apparent et il fut reconduit dans sa cellule.

Les avocats partirent immédiatement pour Winnipeg pour en appeler de ce jugement, à la cour du banc de la Reine du Manitoba, et cet appel est fixé au 3 septembre.

Dans l'intervalle, des assemblées ont lieu à différents endroits dans la province de Québec, des requêtes sont signées partout, pour demander au gouvernement soit de commuer la sentence, soit de gracier Riel, soit d'accorder un sursis, soit de nommer une commission de médecins aliénistes pour examiner l'état des facultés mentales de Riel. On organisa aussi des souscriptions pour permettre aux avocats de Riel de porter la cause jusqu'en Angleterre.

Nous sommes certains que le gouvernement ne restera pas sourd à cet appel de toute une province et qu'il interviendra d'une manière ou d'une autre, de façon à satisfaire toutes les exigences.

La principale objection des partisans de Riel qui demandent un appel, c'est que le tribunal a été présidé par un simple magistrat stipendaire et non par un juge, et aussi qu'il n'y avait que six jurés au lieu de douze.

La question de juridiction qui a été jugée en faveur de la couronne par M. Richardson, revient aussi devant le tribunal d'appel.

Le point le plus saillant de tout ce procès, c'est l'invincible opposition que Riel a fait à toutes les tentatives de ses avocats et de ses témoins pour démontrer qu'il est fou. Il a répété à plusieurs reprises qu'il préférerait mourir que de laisser croire qu'il est privé de raison. "Je ne tiens pas, dit-il, à la vie purement animal, et je préfère l'échafaud à une existence privée de liberté."

CHAPITRE XXI.

DÉPART DU 65ME BATAILLON, SA CAMPAGNE ET SON RETOUR.

A sept heures et demie dans la soirée du 27 mars le colonel Harwood, D. A. G. de Montréal, recevait de l'Adjudant Général Powell, d'Ottawa, la dépêche suivante:

"Appelles le 65me bataillon sous les armes, pour service immédiat, et faites moi part du résultat par dépêche."

Le lieutenant colonel Harwood, qui habitait Vaudreuil était parti pour la journée et la dépêche resta au bureau jusqu'à onze heures le lendemain matin, lorsque le lieutenant colonel Hughes, ayant entendu dire que le 65me avait été appelé sous les armes, se rendit au bureau du télégraphe et parvint à se faire remettre la dépêche adressée au colonel Harwood.

Il notifia immédiatement le colonel Oulmet et tous deux firent parvenir la nouvelle à tous les autres officiers du bataillon. Une assemblée fut tenue immédiatement et une autre fut convoquée pour le lendemain à 9 a.m. On d'écida alors qu'un parade du bataillon aurait lieu à 7.30 le même soir.

Les soldats se réunirent au marché Bonsecours au nombre de 200, tous pleins d'ardeur et d'enthousiasme mais pauvrement équipés.

Ils ne s'étaient pas réunis depuis des mois, et sous le rapport de l'exercice, ils ne valaient guère mieux que des recrues. De plus comme le bataillon n'était pas au complet, on eut un certain nombre de nouveaux venus.

Les officiers firent tous leurs efforts pour équiper convenablement leurs hommes, mais comme beaucoup d'articles devaient être fabriqués, ce n'est que le 2 avril que le régiment fut prêt.

Pendant ce temps-là le bataillon était sous les armes de huit heures à onze du matin et de deux à cinq du soir, faisant l'exercice sans relâche, de sorte que, le 2 avril, à six heures du soir, lorsqu'il partit de Bonsecours pour la gare du Pacifique au milieu d'une violente tempête de neige, il avait une allure toute militaire.

A la gare il y avait des femmes en larmes, et après quelques minutes consacrées aux adieux, le train se mit en marche à 8.30.

Dans les chars tout le monde discutait avec animation les événements du Nord-Ouest, et chaque soldat exprimait le désir que le 65me prit une part éminente dans la suppression de la révolte.

Comme il avait été rumeur que le 65me ne serait pas envoyé au feu, mais serait placé en garnison à quelque part, tous les hommes du bataillon signèrent une requête demandant à marcher sur l'ennemi, et d'avoir l'occasion de croiser le fer avec les rebelles, au plus tôt.

Cette requête fut présentée au colonel Oulmet, par les capitaines des différentes compagnies, à Sudbury Junction, dans la soirée du 3 avril, vingt-quatre heures après le départ de Montréal.

Une rivalité amicale existait entre les différentes compagnies, pour savoir qui occuperait le poste d'honneur dans le cas d'une rencontre avec l'ennemi.

Dans la même soirée, une députation de la compagnie No. 1, capitaine Ostell, réclamait du colonel le privilège d'exécuter la première charge à la bayonnette contre les forces de Riel. On ne vit jamais de soldats plus remplis d'enthousiasme.

Le bataillon atteignit l'extrémité du chemin de fer au Lac-du-Chien et franchit l'intervalle à pied le sac au dos et la carabine au poing, bien que les autres bataillons, eussent des wagons pour transporter le bagage.

Le thermomètre marquait 15° au dessous de zéro et dans certains endroits la neige avait cinq pieds d'épaisseur et cependant on entendit ni une plainte ni un murmure.

Le bataillon arriva à Port Arthur de bonne heure le 9 mai au matin, et on lui fit une réception enthousiaste. A six heures le lendemain matin, on arrivait à Winnipeg et les hommes débarrassés dans les différents hôtels de la ville.

Dans l'après-midi du même jour ils partirent pour Calgary, au milieu des acclamations des milliers de citoyens qui les avaient accompagnés jusqu'à la gare. A 10.25 du soir ils étaient à Brandon, où les dames de la ville montèrent dans le train et distribuerent du café et des paquets de provisions aux soldats.

Le bataillon débarqua à Calgary dimanche matin, le 12 avril, et campa. Officiers et soldats mirent tant d'ardeur aux exercices de toutes sortes, que bientôt, à les voir on eut dit un régiment de vétérans.

Tous soupiraient après la bataille, mais ce n'est que le 20 avril, que l'aile droite comprenant les compagnies 2, 5, 6 et 7, sous le commandement du col. Hughes, partirent avec le général Strange, pour faire lever le siège d'Edmonton. Le 23, l'aile gauche partit aussi, sous le commandement du major Perry. Il y avait des wagons pour la moitié de l'aile droite, et les soldats prenaient les voitures chacun leur tour, mais l'aile gauche fit tout le trajet à pied. On doit aussi remarquer que les Queen's Own, qui allaient au secours de Battleford, firent presque tout le trajet en voiture.

L'aile droite du 65me arriva à Edmonton le 2 mai et l'aile gauche le 5. Ce bataillon arriva juste à temps pour empêcher le massacre des centaines de colons qui s'étaient réfugiés dans les forts Edmonton et Saskatchewan.

Cette marche de Calgary à Edmonton est peut-être la plus remarquable de la campagne

et le général Strange et le major Perry, qui ont tous deux fait longtemps du service actif dans l'armée anglaise, s'a'ordent à dire que dans toute leur carrière ils n'ont jamais rencontré d'hommes aussi prêts et aussi disposés à obéir.

Le capitaine Ethier, de la compagnie No. 5, après avoir passé toute une nuit à surveiller la rive nord de la rivière de l'Élan-Rouge, par où l'on s'attendait à voir arriver Gros-Ours avec ses guerriers, reçut instruction d'agir comme adjudant de l'aile gauche.

Il laissa la moitié de sa compagnie en garnison à la traversée de l'Élan-Rouge, sous les ordres du lieutenant Normandau, et l'autre moitié aux Collines de la Paix, sous le lieutenant Villeneuve. Arrivés à Edmonton, les capitaines Ethier et Oteill, furent mandés auprès du général Strange qui les félicita chaleureusement



CAPT. C. BOSSE,
Fais-Maître, 65me Bat.

sement et leur confia la charge importante de surveiller le district d'Alberta et la route entre Edmonton et Calgary.

La compagnie No. 3, capitaine Bauset, et la compagnie No. 4, capitaine Roy, partirent pour Victoria avec les éclaireurs du major Steele ; la compagnie du capitaine Oteill alla occuper le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson, à la rivière Battelle et le colonel Oumet, eut le commandement d'Edmonton, avec une compagnie du 65me et les volontaires d'Edmonton.

Les quatre autres compagnies du 65me et le 92me de Winnipeg se dirigèrent sur Victoria, sous les ordres du général Strange.

Ils repartirent de Victoria le 21 mai et ils atteignirent l'Anse de la Montagne à l'Original le 23 et Fort Pitt deux jours après. Dès les uniformes des soldats étaient en lambeaux, leurs bas étaient complètement disparus et ils n'avaient presque plus de chaussures, quelques-uns étaient même littéralement pieds nus.

C'est ici qu'ils trouvèrent les restes calcinés de deux missionnaires canadiens français et les cadavres mutilés d'une femme et plusieurs hommes, et plus d'un d'entre eux qui, les pieds ensanglantés avaient franchis des centaines de milles en chantant, fondirent en larmes à ce lugubre spectacle.

Des fosses furent creusées pour y déposer les morts ; les soldats érigèrent une croix sur la tombe des prêtres et ils s'éloignèrent silencieusement en jurant de les venger.

Le samedi 28 mai, à 18 milles de Fort Pitt, ils rencontrèrent Gros Ours avec 500 sauvages et ils livrèrent un combat de trois heures et demie.

Comme les sauvages étaient fortement retranchés derrière des rife pits, les soldats du 65me voulaient à tout prix les déloger à la pointe de la batonnette, mais le général Strange, craignant que les pertes ne fussent trop grandes, refusa de les laisser charger et ordonna le retour à Fort Pitt. Ils revinrent le lendemain et trouvant Gros Ours dans la même position ils l'attaquèrent de nouveau, et après deux heures de combat, ils le mettaient en fuite.

C'est le 30 mai, qu'eut lieu l'engagement le plus sérieux. Les sauvages furent rencontrés dans une position fortement retranchée à 3 milles à l'est du théâtre de la première bataille.



CAPT. JOS. ROBERT,
Adjudant, 65me Bataillon.

Le 65me eut encore à supporter le fort de la mêlée et trois d'entre eux furent blessés.

Une grande partie de l'intérêt qu'on portait aux événements du Nord-Ouest était concentré sur les prisonniers de Gros-Ours, dont une trentaine étaient des femmes et des enfants. C'est au 65me et aux autres volontaires qui accompagnaient le général Strange, qu'on doit la délivrance de ces prisonniers.

Les forces de Gros-Ours étaient complètement démoralisées par le résultat des différents engagements qu'elles avaient eu avec les braves Canadiens-français, et l'évasion des prisonniers devint facile.

Le révérend M. Quinney arriva au camp immédiatement après la dernière bataille, disant qu'il s'était évadé du camp des Cris des Bois qui avaient abandonné Gros-Ours, et qu'il y avait



REV. P. PROVOST,
Chapelin du 65me Bataillon.

encore avec eux plusieurs prisonniers, à quelques milles de là.

Un détachement se porta à leur secours et bientôt après madame Gowankook, madame Delaney, la famille Fritchard, le facteur Simpson et sa femme furent ramenés au camp.

Gros-Ours avait encore un grand nombre de prisonniers et la poursuite recommença. Une reconnaissance fut poussée jusqu'à la rivière au Castor, où on fit prisonniers 300 Chippewayans qu'on désarma.

Quelques temps après on apprit que Gros Ours était tellement démoralisé par ses rencontres avec le 65me, et par la chasse que ce bataillon lui avait donnée, qu'il remit tous ses prisonniers en liberté.

Les troupes revinrent au Fort Pitt et reçu-



F. SIMARD,
Assistant-Chirurgien 65me Bat.

rent bientôt l'ordre de rentrer dans leurs foyers.

Volla une feuille de route et dossier dont un régiment peut être fier.

Le 3 juillet, les forces du Nord-Ouest, au nombre d'environ 4000 hommes partirent pour le retour. Le 65me fut mis à bord du "Baronness" pour descendre jusqu'à Grand Rapides. En route on arrêta à Battleford pour les funérailles du lieutenant-col. Williams et du sergent Valiquette. A Prince Albert, on profita aussi d'un moment d'arrêt pour visiter Gros Ours qui venait d'arriver avec son fils et un de ses conseillers. A Cumberland, M. Bélanger, facteur de la Baie d'Hudson, célébra dignement le passage du bataillon.

A Grand Rapids, après un portage de 6 milles, le bataillon fut mis sur des barges plates remorquées par deux vapeurs, et il traversa ainsi tout le lac Winnipeg et la rivière Rouge jusqu'à Selkirk, où une grande réception l'attendait.

A Selkirk-Est, le bagage fut mis à bord des chars, et tout le trajet se fit ensuite par voie ferrée, sans interruption jusqu'à Montréal.

Tout ce chemin fut une marche triomphale pour notre populaire bataillon.

Des réceptions enthousiastes lui furent faites par les populations de tous les endroits importants où le train arrêtait ; des adresses lui étaient présentées par les maires, et les citoyens venaient en foule acclamer les soldats et leur serrer la main.

Entre autres endroits mentionnons Selkirk, Port-Arthur, Red Rock, Sudbury, North Bay, Mattawa, Ottawa, Ste. Rose, St. Martin et Montréal.

Tout naturellement, c'est à cette dernière ville que la réception a été la plus grandiose. A neuf heures et demie le train entra en gare.

Plus de 20,000 personnes encombraient toutes les rues avoisinantes, la circulation était interrompue ; les fenêtres, les toits, les clôtures, les quais étaient couverts de monde agitant des mouchoirs et des drapeaux. La batterie de l'île Sts. Hélie tonna, les navires du port étaient pavés et toutes les cloches de la ville étaient en branle.

Le maire, accompagné des députations des autres corps militaires de la ville, et des



LIEUT. PLINQUET,
Compagnie No. 1, 65me Bataillon.

anciens du 65me, lut une adresse au colonel Ouimet et à son bataillon.

Nos braves enfants, bruns par le soleil, en haillons, mais l'air crâne et l'allure martiale, se formèrent en colonne et alors commença à travers les rues cette marche triomphale, dont nous ne croyons pas qu'il y ait eu d'exemple ailleurs. L'enthousiasme s'était changé en délire, des cris et des bravos partaient de toutes les poitrines; la foule se bousculait, tout le monde voulait voir, voulait toucher ces chers amis qui revenaient après quatre mois d'absence et des fatigues sans nombre. Toute la ville était décorée et pavoiée, et c'est sous une pluie de bouquets et de drapeaux que le 65me se rendit à l'église Notre-Dame pour y chanter un solennel *Te Deum* et entendre la chaleureuse allocution de monsieur l'abbé Euverd.

La grande fête civique était fixée au samedi le 25 juillet pour attendre le retour des autres bataillons, mais la population dans son impatience ne put attendre si longtemps pour acclamer le 65me.

Toute la semaine fut une semaine de fêtes; tous les soirs il y eut feu d'artifice et illumination et la grande fête du samedi n'a été que le digne couronnement de cette semaine mémorable.



LIEUT. LAFONTAINE,
Compagnie No. 5, 65me Bataillon.

CHAPITRE XXII.

Le 2 septembre, la Cour du Banc de la Reine de Manitoba, composée du juge en chef Wallbridge et des juges puînés Taylor et Killman, a siégé au palais de justice à Winnipeg, pour entendre l'appel interjeté contre la décision du juge Richardson dans le procès de Riel.

MM. Christopher Robinson, B. B. Osler et J. A. M. Alkans occupaient pour la Couronne, et MM. F. X. Lemieux, C. Fitzpatrick et J. S. Ewart pour l'accusé.

M. Fitzpatrick prend le premier la parole. L'appel, dit-il, est interjeté en vertu de la sec. 77 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest (45 Vict.). Il croit devoir prendre exception du retour du dossier fait par le juge Richardson, et la Cour n'a pas le droit, d'ra son opinion, de prendre connaissance d'autre chose que du dossier original qui aurait dû être produit.

La Cour fait ici remarquer que l'appel étant interjeté par Riel, il n'appartient pas à ses conseils de prendre les exceptions qu'ils tentent de faire valoir.

M. Robinson dit que les conseils de l'accusé com-



CAPT. DES TROISMAISON,
Compagnie No. 2, 65me Bataillon.

paraissent sur leur propre appel; des documents sont devant la Cour et ils ont à prendre la responsabilité ou de procéder ou de ne point procéder.

M. Fitzpatrick répond que la Couronne peut à son plaisir ne pas soulever d'objection. Mais le mode d'appel dans cette cause n'étant pas déterminé, la défense ne peut procéder avant que le dossier original soit produit.

M. Ewart dit que l'appelant n'est pas responsable de l'état du dossier et n'a pas cru devoir en demander le retour lui-même. La défense comparait devant une cour qui doit être nanti des documents essentiels du moment que l'appel est porté. Il cite la cause de la Reine vs. Whelan dans laquelle la Cour a ordonné le retour des documents originaux. Il se demande ensuite s'il est possible qu'un



LIEUT. A. VILLENEUVE,
Compagnie No. 4, 65me Bataillon.

homme soit jugé sur une offense capitale sans être présent. Ce serait, dit-il, un précédent inconnu dans la jurisprudence criminelle. Il n'est pas question ici de recourir au oustement de la couronne; il s'agit ici d'un droit strict que l'accusé réclame avec insistance.

Le juge en chef remarque que cette cour n'a pas le pouvoir de faire exécuter un *habeas corpus* dans une autre province, et le juge Taylor demande en vertu de quelle autorité le prisonnier pourrait être détenu à Manitoba.

M. Osler prétend que le dossier devant la Cour, certifié par le juge Richardson, est certainement suffisant, et il n'est pas besoin des documents originaux qui seraient devant la Cour s'ils n'étaient pas requis dans les autres procès qui se poursuivent au Nord-Ouest. Il n'est pas nécessaire que le prisonnier soit présent.

Le jugement de la Cour est qu'il est désirable que les documents originaux soient produits, et aussi que le prisonnier soit présent, s'il est possible.

La Cour s'ajourne alors au vendredi suivant.



CAPT. GIROUX,
Compagnie No. 6, 65me Bataillon.



CAPT. ETHIER,
Compagnie No. 4, 6ème Bataillon.

Le vendredi, 4 septembre, à la reprise des débats de l'appel, M. Fitzpatrick annonce que les documents originaux étant arrivés de Regina, l'appelant est prêt à procéder.

M. Lemieux fait un brillant et chaleureux plaidoyer. Il dit dans quelle circonstance Riel a été appelé au Nord-Ouest, fait un récit émouvant des différentes phases de la lutte et étudie la condition mentale de Riel. Il passe en revue les témoignages et la conduite du chef métra depuis dix ans et cite les ouvrages de nombreux experts aliénistes.

Après avoir soulevé plusieurs points de droit tant sur la juridiction de la cour que sur le mode de la procédure, il termine en disant que le procès entier pêche par sa base. L'information aurait dû être prise devant le juge Richardson, comme magistrat stipendié, et un juge de paix. C'est ce qui n'a pas été fait, l'information comportant simplement avoir été signée par un M. Richardson. Or, il s'agit ici d'une juridiction statutaire qui ne peut exister qu'à condition d'être en parfaite conformité avec le texte.

Le juge Killam :—Votre prétention est que l'information aurait dû être faite devant le magistrat stipendié et un juge de paix.

M. Lemieux :—Oui, et ce cours n'ayant pas été suivi, les documents sont irréguliers.

La plaidoirie de M. Fitzpatrick porta surtout sur les points de droit. Les autorités fédérales peuvent peut-être prescrire un mode spécial de procédure dans les cas ordinaires, mais ne peuvent déroger à la législation impériale concernant le cas de trahison. Il étudie le principe de la délégation des pouvoirs en rapport avec l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, l'ordre en conseil du 23 juin 1870, et la section 4 du Statut de 1871, se demandant si cette dernière peut s'appliquer aux procès pour trahison.

Il termine par la question de la responsabilité morale telle qu'établie par les témoins et les experts.



CAPT. J. VILLENEUVE,
Compagnie No. 5, 6ème Bataillon.

M. Ewar, prend exception du fait que les témoignages ont été recueillis par un sténographe, le statut exigeant que le juge métre en prenne des notes complètes. Il n'y a donc pas, dit-il, de reproduction valable des témoignages devant la cour, et cependant l'appel doit avoir lieu aussi bien sur les témoignages que sur les points de droit.

M. Robinson dit qu'au sujet de la juridiction, il ne peut y avoir de distinction à faire entre les cas de trahison ou de félonie ordinaire, et la décision de la cause de la Reine vs. Connors règle parfaitement ce point.

Il nie que le gouvernement fédéral ait exercé des pouvoirs délégués par les autorités impériales; ces pouvoirs sont *in proprio* et il a pu les exercer dans la mesure que demandaient les circonstances. Au sujet de la question de folie, il dit que la cour n'a que le droit de s'enquérir s'il y a preuve de culpabilité et non pas de terminer la valeur de cette preuve.

M. Osler dit qu'en admettant pour un instant que l'information soit défectueuse, le vice est purgé par le fait qu'elle a été lue en cour devant le magistrat stipendié et un juge de paix. Quant à l'exception prise du fait que les témoignages ont été recueillis par un sténographe, n'y eut-il eu aucune note de prise, la conviction n'en demeure pas moins bonne.



LIEUT. NORMANDEAU,
Compagnie No. 4, 6ème Bataillon.

M. Aikins voit dans le seul fait de cet appel une admission de la juridiction de la Cour du Nord-Ouest. Il cite Regina vs Stokes en rapport avec la question de folie.

Et la cour s'ajourne au 5 septembre. A la reprise des débats, M. Fitzpatrick réplique aux plaidoiries de la Couronne.

Dans toutes les provinces, dit-il, où la sténographie est employée, elle l'est en vertu d'un statut. Dans l'absence de telles dispositions, l'écriture ordinaire peut seule être mise en usage et cela par le juge lui-même. Quand il a parlé de délégation de pouvoirs, il entendait le pouvoir conféré au gouvernement fédéral par les autorités impériales, de légiférer pour le Nord-Ouest. Et si ce pouvoir qu'on conférait au parlement fédéral était de la même nature que tous les autres dont il jouit, comment alors a-t-on cru nécessaire de passer la section 4 de l'Acte amendement l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord? La cause de Regina vs Burmach confirme énergiquement cette proposition. La distinction est que le parlement fédéral agit en vertu de ses propres pouvoirs lorsqu'il légifère sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, tandis qu'il n'exerce que des pouvoirs délégués lorsqu'il agit sous l'Acte de la Terre de Rupert ou l'Acte amendement l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

On a voulu assimiler certaines formes de procédure



CAPT. ROY,
Compagnie No. 4, 6ème Bataillon.

criminelle dans l'Inde au cas présent; mais la loi citée par l'avocat de la Couronne s'applique aux indigènes et non aux sujets britanniques. Il termine en disant que les jugements cités par la Couronne ne peuvent s'appliquer en cette cause, la trahison étant un crime *aut generis* parfaitement distinct des autres félonies auxquelles seules s'appliquent les précédents mentionnés.

Les plaidoyers sont déclarés clos de part et d'autre, et le juge en chef annonce que jugement sera rendu le mercredi 9 septembre.

La Cour s'ouvre à midi, le 9 septembre.

Le juge en chef présente au barreau M. le juge Parrottin, de la cour de cassation de Rouen (France), qui prend place sur le banc.

Le juge en chef Wallbridge prononce le jugement de la cour. Les deux principaux arguments de l'appelant, dit-il, sont d'abord que la cour du Nord-Ouest est inconstitutionnelle, puis que le prisonnier n'est pas *compos mentis*. Il ne doute pas que cette cour n'ait été légitimement constituée. Admettant même que l'acte passé par le gouvernement de la Puissance soit *ultra vires*, tel que représenté par la défense, il est clair que cet acte a été confirmé par l'acte subséquent du parlement fédéral qui place l'acte fédéral sur le même pied qu'un acte impérial.

La Cour qui a siégé au Nord-Ouest est la seule cour qui ait été constituée dans les Territoires, et, par conséquent, n'a pas besoin de prouver sa juridiction: Lorsqu'un juge préside un procès criminel, il n'est pas tenu de prendre note des témoignages à moins que le statut n'y permette, et le statut régissant le cas présent ne dit rien à cet égard. Quant au magistrat stipendié, s'il est tenu de prendre note des dépositions, c'est seulement pour les faire parvenir au ministre de la Justice.

L'objection faite à ce sujet est purement technique et n'affecte aucunement l'issue de



LIEUT. ROBERT,
Compagnie No. 4, 6ème Bataillon.

la cause. Il est vrai que le jury n'était composé que de dix hommes, mais ceci est encore un étrange conformisme du statut. Il fit ensuite que toutes les garanties possibles ont été données à l'accusé. Le procès a été présidé par un magistrat stipendiaire et un juge de paix et a eu lieu devant un jury de six. Il y a eu ensuite appel, et la sentence de la cour du Nord-Ouest ne peut-être exécutée qu'après que le bon plaisir du Gouverneur-Général en Conseil aura été officiellement annoncé au magistrat. Il, (le juge en chef) ne voit pas comment le jury aurait pu en venir à une autre conclusion. Il mentionne le fait que Riel a déclaré être prêt à accepter \$35,000 pour abandonner le parti de la rébellion; et il se refuse de croire à une fois qui se contrôle à soi-même. Les témoignages d'annoncent que le prisonnier savait qu'il agissait illégalement, et qu'il était responsable de ses actes. Dans l'opinion du juge-en-chef, un nouveau procès doit être refusé et le premier verdict maintenu.

Le juge Taylor dit que dans son opinion, le règlement de l'Enquête doit être assés à légiférer sur tous les sujets qui sont de sa juridiction, soit par délégation ou autrement. L'information assermentée devant un juge de paix seulement est, d'après lui, valide. Il est vrai que le statut pose "au sujet du procès" des conditions plus étendues; mais, et on conclut avec l'appelant que l'information doit être assés devant un magistrat stipendiaire et un juge de paix, il faut de même en conclure qu'elle doit aussi être assermentée devant un jury de six, ce qui est inadmissible. Quant au plaidoyer de folie, Son Honneur, après un examen minutieux des témoignages, est dans l'impossibilité d'en venir à aucune autre conclusion que celle à laquelle est venu le jury. Le nouveau procès, d'après lui, doit être refusé, et le premier jugement maintenu.

Le juge Killam ne croit pas devoir tenir compte de la recommandation du jury à la clémence de la cour, puisque le verdict est d'ailleurs clair et explicite. Ce verdict est le seul que le jury pouvait rendre. Le premier jugement doit être maintenu.

M. le Juge Dubuc, le seul juge canadien-français de la Cour d'Appel, était absent. Il n'avait pas cru devoir présider aux débats de cet appel, à cause de sa liaison intime avec l'accusé. Tout le temps qu'ont duré les débats, il y avait foule au palais de justice.

Appel de la décision de la Cour du Banc de la Reine de Manitoba fut immédiatement interjeté au Comité judiciaire du Conseil Privé en Angleterre.

Un suris fut accordé à Riel pour permettre à ses avocats de pourvoir cet appel. La cause fut entendue le 21 octobre devant le comité judiciaire du Conseil Privé. M. Jeune, l'avocat de Riel en Angleterre, exposa la cause de l'accusé et prononça un long discours en faveur de son client. Après avoir entendu l'avocat de Riel, les juges ont été d'opinion qu'il n'était pas nécessaire d'entendre la partie adverse.

Le jugement fut prononcé le lendemain, le comité judiciaire ratifiant la sentence portée contre Riel, décidant que la cour de première instance au Canada avait juridiction pour juger les procès de haute trahison, que 6 hommes suffisaient pour constituer un jury, que des notes sténographiques sont un compte-rendu légal des procédures et que comme justice avait été rendue à Riel.

Une agitation considérable eut lieu dans le pays à la suite de ce jugement définitif. Riel, l'infortuné visionnaire dont toute cette agitation avait pour but de décider le sort, était peut-être celui qui en était le moins troublé. Il donnait de nouvelles preuves de sa folie pendant en passant les restes d'une vie qui lui échappait à écrire les prophéties dans le style biblique qu'il lui était sur.

Un nouveau suris de 6 jours fut accordé au condamné.

DERNIERS MOMENTS DE RIEL—SON EXÉCUTION—SON TESTAMENT.

Il nous reste à retracer les derniers moments de cette vie agitée, l'exécution du chef mélié et à faire connaître ses dernières volontés.

Depuis la fin de son procès, en juillet dernier, Riel a passé assiduellement son temps en pratiques de dévotion et en prières, et ce même lorsqu'on lui permettait de se promener à l'extérieur.

Pendant une heure chaque matin, il se promenait de long en large, les mains liées sur le devant, la tête inclinée et la prière s'échappait de ses lèvres entr'ouvertes, soit en français soit en cri.

Peu après sa capture par les troupes canadiennes, il permit à ses amis de être son allégeance à l'église catholique romaine et il prenait les allures d'un prophète, prétendait avoir des visions et se réclamait du don de prophétie.

Dernièrement comme son sort se scellait de plus en plus, il est revenu à la foi catholique, et son constant et presque son seul compagnon depuis son arrestation a été le révérend Père André, du Fort Albert.

Le Père André le visitait constamment deux fois par jour, et en son absence Riel s'agenouillait fréquemment au sommet de son lit et priait avec ferveur.

Il passait le reste de son temps à écrire des prédictions pour l'avenir et la défense de sa conduite en ce traitant ses frères à la guerre. Ces documents ont tous été confiés au Père André et seront sans doute publiés dans quelques temps, mais le Père André refuse de les faire connaître à présent. Personne, de quelque qualité que ce soit, ne pouvait passer par la salle de garde pour voir le prisonnier, à la cellule et les amis immédiats du condamné ne pouvaient même le voir. Quelques jours avant sa mort, il reçut une lettre de sa vieille mère, qui l'affecta grandement, mais c'est la seule fois qu'il montra des signes de faiblesse pendant toute la durée de sa longue incarceration.

Cette même réclusion du prisonnier ne cessa que la veille de son exécution, alors que les représentants de la presse reçurent la permission de le visiter en compagnie du shérif et du commandant de la police montée. Ce fut lorsque le shérif vint lui annoncer officiellement que le mandat d'exécution était arrivé.

Le stoïcisme inhérent à la race sauvage et la bravoure inhérente à la grande race française ne se sont pas démentis un seul instant chez lui. A part le Père André qui le visitait constamment, Riel n'a pu voir aucun de ses anciens compagnons, soit politiques, soit personnels, soit de guerre, et si ce n'est ce qu'il a vu passer sous ses yeux, il n'a pas eu le moindre renseignement sur ce qui se passait à l'extérieur.

M. Sherwood, chef de la police fédérale, porteur du mandat d'exécution, arriva à Regina le dimanche soir, 15 novembre, à huit heures.

L'arrivée du mandat a été une surprise, même pour plusieurs des fonctionnaires qui, vu l'heure avancée et les délais précédents, avaient prétendu qu'un nouveau mandat était accordé.

Riel a reçu la nouvelle, à neuf heures du soir, dans la partie de sa cellule qui servait de chambre aux gardes, dans les casernes de la police montée. Cette nouvelle lui a été communiquée par le shérif Chapleau. La scène a été remarquable sous plus d'un rapport.

La cellule du prisonnier était immédiatement adjacente à la salle des gardes qui font les patrouilles de nuit. Cinquante gardes occupaient cette salle.

A la porte de fer qui fermait la cellule, on voyait une sentinelle armée montant la garde et à l'extérieur de l'édifice, un cordon de soldats sous les armes faisant la ronde autour du bâtiment.

La porte s'ouvrit à l'arrivée du shérif Chapleau et du commandant de la police montée.

Riel qui jusque là avait conversé avec le médecin du poste se leva et souhaita la bienvenue au shérif d'une façon tout à fait cordiale et avec aisance.

Les inflexions de sa voix n'indiquaient aucun signe d'excitation; son premier bonjour fut: "Eh bien, comme cela, vous venez avec la grande nouvelle? J'en suis bien aise."

Le shérif répondit que le mandat de mise à mort était arrivé.

Riel continuant sur le même ton dit: "Je suis heureux d'apprendre qu'enfin je vais être débarrassé de mes souffrances."

Il prit ensuite la parole en français et remercia affectueusement le shérif pour ses bienveillantes attentions.

Il reprit la parole en anglais: "Je désire, dit-il, que mon corps soit remis à mes amis pour être enterré à St. Boniface où il y a un cimetière français vis-à-vis Winipeg."

Le shérif lui demanda alors s'il avait quelque désir à transmettre touchant la disposition de ses biens, meubles et effets.

"Mon cher, répondit-il, je n'ai pour tout bien que ceci et il toucha sa poitrine dans la région du cœur; et ceci je l'ai donné à mon pays, il y a quinze ans; et c'est tout ce qui me reste maintenant."

On le questionna ensuite sur l'état de son Ame. Il répondit: "Il y a longtemps que j'ai fait ma

part avec mon Dieu; je suis et ai bien préparé mon âme et je suis Y'être en aucun temps. Vous verrez que j'avais une mission à remplir; je vous prie de remercier mes amis de la province de Québec de tout ce qu'ils ont fait pour moi."

A une autre question qui lui fut faite, il répondit: "Je suis content de quitter ce monde; on me permettra de dire quelques mots sur l'échafaud?" Ajouta-t-il sur un ton interrogateur. Lorsqu'on lui dit qu'il pourrait le faire, il dit en souriant: "Vous supposez que je pourrais parler trop longtemps et que cela me fatiguera? Oh! non, je ne me trouverai pas faible, je sentirai lorsque le moment viendra, que j'aurai des ailes qui m'élèveront à hauteur de Dieu." Recommencant alors à parler français, sur un ton persuasif et d'une douceur inimitable, il parla de nouveau de l'affectueux souvenir qu'il garderait pour ceux qui ont épousé sa cause personnelle. Il terminait en disant au shérif Chapleau, lui qui tendait la main en signe d'adieu: "Adieu, mon ami. Son ciel était clair et serein et son aspect était absolu."

Le Père André, son directeur spirituel, est alors arrivé, et on le laissa aller, pour vaquer à ses devvoirs religieux et ensuite entendre la messe.

Il passa ses dernières heures en compagnie de son confesseur qui récitait des prières pour lui, après quoi Riel se coucha et parvint à dormir d'un sommeil profond. L'éveil de bonne heure le lendemain et se remit à prior avec ardeur.

Vers 11 heures, il soupa et mangea du pain, du lait et les œufs crus. Ce fut son dernier repas. Il n'était pas excité du tout.

Dans les premières heures de la matinée, Riel ramassa tous les papiers qui se trouvaient sur son bureau et demanda l'officier de la garde la permission de les détruire. Il les jeta dans un pêle et les regarda brûler jusqu'au dernier.

A 5 hrs a. m. le P. André célébra la messe et, à 7 heures, il administra les derniers sacrements à Riel.

Riel pria dans sa cellule jusqu'à cinq minutes avant que le député shérif Gibson l'arrêtât, que le moment fatal était arrivé. Supporté par le Père André et le révérend M. McWilliams, Riel marcha d'un pas ferme de sa cellule, la première du corridor à travers le corps de garde, à l'échafaud qui gravit sans un signe de faiblesse. Le capitaine Fraser gardait l'échafaud avec vingt hommes de la police montée. Le condamné était précédé du député shérif et supporté par les deux prêtres. Riel franchit tranquillement la petite chambre, située en dehors du corps de garde, à la porte qui conduisait sur l'échafaud. En ce moment sa physionomie était pâle et composée.

Il avait pas de chapeau. Il portait un habit court noir, une chemise de laine, un collet, des pantalons bruns et des mocassins. Etaient présents le shérif Chapleau, le Dr. Dodde, oncroer, le Dr. Jukes, chirurgien de la police montée, le député shérif Gibson et les représentants de la presse, en tout environ 20 personnes. Plusieurs des spectateurs étaient très affectés.

Le bourreau ajusta son masque sur la figure, sur l'ordre de Gibson, s'avance la corde sur le bras et commença à garrotter Riel. Celui-ci continua à prior étendant les mains et regardant au ciel jusqu'à ce que ses bras fussent liés. Précédé de Gibson et escorté des prêtres, Riel monta sans aide et d'un pas ferme les six degrés qui conduisaient à l'échafaud, en disant:

"JE ME CONFIE EN DIEU"

En poussant cette exclamation, un sourire passa sur ses lèvres.

Le condamné se plaça sur la trappe, la figure tournée vers le nord. Les Pères André et McWilliams continuèrent à prior et Riel dit en anglais: "Je demande pardon à tous les hommes et pardonne à tous mes ennemis."

Le député shérif lui demanda s'il avait quelque chose à dire. Il se tourna vers son confesseur, le Père André et lui demanda: "Est-ce que je vais dire quelques mots?" "Non" répondit brièvement le prêtre, faites votre dernier sacrifice, et vous serez récompensé." Riel se tourna et dit: "Je n'ai rien de plus à dire."

Le bourreau ajusta le noeud, mais cet ne parut pas faire attention.

Le bourreau se mit à son poste, le bonnet blanc fut enfoncé sur la tête de Riel; les deux prêtres, tenant des cierges en main, continuèrent de prior pour le mourant, pendant qu'on entendait ce dernier prior en même temps. A l'expiration des deux minutes qui lui furent données pour prior, au moment où il répondait: "Ne

nous induises pas en tentation " le bourreau fit partir la trappe et Riel tomba avec un choc terrible. Il ne remua pas pendant quelques secondes, puis un mouvement convulsif des jambes se fit sentir et deux minutes après sa chute, Louis Riel n'était plus.

Une demi-heure après, le corps fut enlevé et placé dans un cercueil au pied de l'échafaud. Voici le rapport de l'enquête post mortem fait par le Dr. Jukes :

"L'exécution a été faite d'une manière très habile. A en juger par les blessures qu'il s'est infligées, il doit avoir perdu toute sensation au moment où il est tombé.

Le cou était complètement délogé de l'os des deux jointures d'en haut et de la vertèbre, paraissant ainsi toute la partie inférieure du corps. Il n'a pu ressentir aucune douleur. La circulation a cessé quatre minutes après l'exécution, temps plus court que d'habitude."

Le coroner et le jury firent alors l'inspection du corps et trouvèrent tous les organes bouleversés. Un membre du jury a pu retirer cet aspect. Après une courte délibération, le verdict suivant fut rendu :

"Que le corps est celui de Louis Riel, trouvé coupable de haute trahison et condamné à mort, que la sentence de mort a été légalement exécutée sur le corps du dit Louis Riel, le seizième jour de novembre 1885, que la mort a été causée par la pendaison ainsi que toutes les autres montées, près de Regina, T. N. O., tel qu'ordonné par la sentence rendue par la cour."

Le cercueil a été cloué et placé temporairement dans le cimetière en attendant que ses parents obtiennent la permission de le transporter au cimetière de St-Boniface.

La corde dont on s'est servi a été brûlée par le député-shérif Gibbons, qui avait reçu ordre de le faire afin d'empêcher les personnes qui voulaient avoir des reliques de Riel de s'en emparer ; elle avait cinq-huitièmes de pouce de diamètre.

Tous les préparatifs pour l'exécution ont été faits par le député-shérif Gibbons.

Le Père McWilliam a déclaré qu'il n'avait jamais été témoin d'autant de résignation que chez Riel à ses derniers moments.

Le bourreau de Riel se nommait Jack Henderson.

Le matin de l'exécution, la mère de Riel, sa femme, son frère, et un ou deux de ses parents se sont rendus à bonne heure à l'église de Saint Vital pour y faire le chemin de la croix.

Dès que la nouvelle de l'exécution lui fut communiquée par le télégraphe, Sa Grandeur Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface, envoya le Père Dugas auprès de la famille, qui a montré en cette occasion un courage vraiment chrétien.

La mère de Riel et sa femme ont reçu la sainte communion au service célébré pour l'âme du supplicié.

Les restes mortels de Riel furent transportés de la caserne de Regina mercredi matin, le 18 novembre, et déposés dans une voûte sous l'église de l'Immaculée Conception à St. Boniface, c'est le R. Père André qui a présidé à la translation du corps. De grandes prières m ont été prises pour que la translation se fit d'une manière soignée afin d'empêcher toute démonstration.

Le corps a été placé dans un cercueil simple peint en noir et portant sur le couvercle les lettres L. R., peintes en blanc, plus le millésime de 1885. Le service a été célébré par le R. P. André et les restes mortels de Louis Riel ont été confiés à la terre devant quelques témoins seulement.

Voici le texte du testament de Riel, coté au R. V. Père André :

"Prison de Regina. Testament de Louis David Riel.

"Je fais mon testament, conformément au conseil qui m'a été donné par le R. P. Alexis André, mon charitable confesseur et très dévoué directeur de conscience.

"Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, je déclare que ceci est mon tout et tout, ce que j'ai écrit librement dans la pleine possession de mes facultés mentales.

"Les hommes ayant fixé le 10 novembre prochain comme la date de ma mort et comme il est possible que la sentence soit exécutée, je déclare d'avance que ma soumission aux ordres de la Providence est sincère, que ma volonté s'est rangée avec une entière liberté d'action sous l'inspiration de la grâce divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, du côté de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. C'est en elle que j'ai mis et par elle aussi que j'ai été régénéré."

"J'ai rétracté ce que j'ai dit et professé de contraire à sa doctrine" et j'ai rétracté encore. Je demande pardon au scandale que j'ai causé. Je ne veux pas qu'il y ait de différence entre moi et les prêtres de Jésus-Christ, gros comme une tête d'épingle. Si je dois mourir le 10 de ce mois, c'est-à-dire, dans quatre jours, je veux faire tout en mon pouvoir, avec le secours de mon divin Sauveur, pour mourir en harmonie parfaite avec mon Christ, mon Rédempteur et mon Sanctificateur au même temps qu'avec la sainte Eglise catholique. Si Dieu veut bien m'accorder le bienfait inestimable de la vie, je veux de mon côté monter sur l'échafaud et me résigner à la volonté de la Providence en me tenant déguisé, comme je le suis aujourd'hui, de toutes les choses terrestres ; car je comprends que le plus sûr moyen de bien faire est de mettre ses desseins en pratique d'une manière entièrement désintéressée, sans passion, sans excitation, sous le regard de Dieu, en aimant son prochain, ses amis et ses ennemis comme soi-même, pour l'amour de Dieu.

"Je remercie mes bons et tendres parents pour m'avoir aimé d'un amour si chrétien. Je lui demande pardon pour toutes les fautes dont je me suis rendu coupable contre son amour, le respect et l'obéissance que je lui dois. Je lui demande aussi pardon pour les fautes que j'ai commises contre mes devoirs envers mon bien-aimé et regrette ses enfants et ses frères, mes frères et mes sœurs, car je comprends que le plus sûr moyen de bien faire est de mettre ses desseins en pratique d'une manière entièrement désintéressée, sans passion, sans excitation, sous le regard de Dieu, en aimant son prochain, ses amis et ses ennemis comme soi-même, pour l'amour de Dieu.

"Je remercie mes parents et ceux de ma famille pour l'affection et la bienveillance qu'ils m'ont toujours montrées, en particulier mon affectionné et bien aimé beau-père, ma belle-mère, mes beaux-frères et belles-sœurs. A eux aussi je demande pardon pour tout ce que dans ma conduite j'ai pu être bien ou mal.

"Je remercie mes amis de tout âge et de tout rang, de toute classe et de toute condition. Je les remercie pour les services qu'ils m'ont rendus. Ma reconnaissance, je la témoigne particulièrement à ceux de mes amis, tant de ce côté-ci de la frontière que de l'autre côté, qui ont daigné s'occuper de mes affaires en public, aux Oblats de Marie-Immaculée, à la société de Saint-Sulpice et aux Sœurs Grises, pour tous les bienfaits que j'ai reçus d'eux depuis mon enfance. Je leur offre mes remerciements.

"J'ai des bienfaiteurs de l'autre côté de la frontière, des amis dont la bonté pour moi a été au-dessus de mes forces et de mes mérites. Je leur demande d'accepter mes remerciements, d'exonérer volontairement mes défauts. Si ma conduite a pu en quelque façon offenser quelqu'un, soit dans les grandes choses ou dans les petites, je leur demande de me pardonner en tenant compte des excuses qui peuvent être en ma faveur ; et quant à la somme de mes véritables fautes, moi coupable, j'espère qu'elles auront la bonté de me les pardonner devant Dieu et devant les hommes.

"Je pardonne de tout mon cœur, de tout mon esprit, de toutes mes forces, et de toute mon âme à ceux qui m'ont causé du chagrin, qui m'ont fait de la peine, qui m'ont causé du dommage, qui m'ont persécuté, qui sans raison m'ont fait la guerre pendant 15 ans, qui m'ont fait un semblant de procès, qui m'ont condamné à mort, et qui ne désirent réellement me voir à la mort, je leur pardonne entièrement comme je demande à Dieu de me pardonner entièrement toutes mes fautes au nom de Jésus-Christ.

"Je remercie ma femme pour sa bonté et sa charité à mon égard, pour la part qu'elle a prise si patiemment dans mes pénibles travaux et mes difficiles entreprises. Je la prie de ne pas donner la peine que je lui ai causée volontairement ou involontairement. Je lui recommande d'avoir soin de ses petits enfants de les élever d'une manière chrétienne, avec une attention particulière pour tout ce qui a rapport aux bonnes pensées, aux bons discours, aux bonnes actions et aux bonnes compagnies.

"C'est mon désir que mes enfants soient élevés avec grand soin en tout ce qui touche à l'obéissance à l'Eglise, leurs mœurs et leurs supérieurs. Je leur recommande de montrer le plus grand respect, la plus grande soumission et la plus parfaite affection envers leur bonne mère.

"Je ne laisse à mes enfants d'argent, ni argent,

mais je supplie Dieu, dans son infinie miséricorde, je supplie les entrailles de la miséricorde de Dieu de remplir mon esprit et mon cœur de la vraie bénédiction d'un père que je désire leur donner ; Jean, mon fils, Angélique, ma fille, je vous bénis au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, pour que vous vous appliquiez à connaître la volonté de Dieu, et soyez fidèles à l'accomplir en toute piété et sincérité ; pour que vous pratiquiez la vertu fermement et simplement, sans parade ni ostentation ; pour que vous fassiez le plus de bien possible sans manquer aux autres dans la limite d'une juste obéissance au clergé constitué, prêtres et évêques, surtout à votre évêque et à votre confesseur. Je vous bénis pour que votre mort soit douce, édifiante, bonne et sainte aux yeux de l'Eglise et de Jésus-Christ, Notre-Seigneur.—Amen.

"Je vous bénis, enfin, pour que vous cherchiez et trouviez le royaume de Dieu et pour que vous fussiez de plus reposé en Jésus, Marie et Joseph. Priées pour moi.

"Je laisse mon testament au R. V. Père Alexis André, mon confesseur. Je prie mes amis de partout de tenir le nom du Père André coté à côté avec le mien. Je l'aime, le Père André.

LOUIS DAVID RIEL,
fils de Louis Riel et de
Julie de la Gimodière."

CHAPITRE XXIII.
NOTES BIOGRAPHIQUES.

LOUIS RIEL.—Néna n'entreprendras pas de donner une biographie complète de Louis Riel, dont les faits et gestes sont bien connus de nos lecteurs, et qui serait trop longue pour le cadre restreint de ce volume. Nous donnerons une simple chronologie, aussi complète que possible : Né à St. Boniface en 1844. Entra au collège de Montréal en 1866. Étudia le droit à Montréal, en 1865. Retourna au Manitoba en 1866 ; 1867, cultivateur dans St. Vital ; 1869, premiers mouvements en faveur des Métis ; 1870, Mgr. Taché agit comme médiateur.

1873, amitié accordée à Riel par les autorités impériales ; élection par acclamation de Riel, dans le comté de Provencher ; 1874, nouvel élection par acclamation à Provencher ; 1874, il est exclu de la Chambre par un vote de 124 contre 68 ; 3 septembre, il est réélu à Provencher ; 15 octobre, il est mis hors la loi par la Cour Suprême du Manitoba. 1875, 12 février, Riel et Lépine, privés de leurs droits politiques, sont annulés moyennant 5 ans d'exil ; 1877, il passe plusieurs mois à l'île de Beauport ; 1878, cultivateur dans le Minnesota ; 1879, instituteur dans le Montana ; 1881, il épouse Marg. Bellmeure à Fort Elliot ; 1884, il se rend aux sollicitations des Métis de la Saskatchewan, et porte la parole dans plusieurs assemblées ; 1885, 16 mars, son conseil intercepte le commerce à la traversée sud de la Saskatchewan ; 23 mars, commencement de l'insurrection ; 26 mars, bataille du lac au Canard ; 31 mars, massacre d'un instructeur près de Battleford ; 2 avril, massacre de la lac aux Grenouilles ; avril 24, bataille de l'Anse-au-Foison ; 2 mai, bataille de l'Anse du Coup-de-Couteau ; mai 9, au 11, bataille de Batoche ; 15 mai, Riel se livre au g'n. Middleton ; 23 mai, Riel en prison à Regina ; 20 juin, commencement de son procès.

GABRIEL DUMONT.—Celui qui a dirigé les opérations militaires des rebelles, au Nord-Ouest, c'est Gabriel Dumont. Sous sa direction intelligente, encouragée par ses braves et son intrépidité, les Métis ont parfois accompli des prodiges de valeur.

C'est lui qui commandait le feu, lors du premier engagement avec le major Crozier. Il était à la tête de 22 braves et ils ont repoussé 140 hommes de la police à cheval et en ont tué un grand nombre.

C'est encore Gabriel Dumont qui commandait les Métis à Batoche où ils ont fait une résistance digne de bons soldats et où leur chef a fait preuve de beaucoup de tact, d'habileté et de courage.

Ce n'est que par un coup d'audace que nos troupes sont parvenues à les déloger des retranchements que Dumont avait faits dans l'espace de quelques jours et qui font honneur à son génie militaire.

Gabriel Dumont est un guerrier qui tient du sauvage et qui a emprunté à la civilisation ce que la tactique militaire a de plus parfait, en y

ajoutant la finesse et la ruse dont les enfants des bois ont le secret.

Dumont faisait au Nord-Ouest la traite des pelleteries; il a passé une grande partie de son existence à la chasse. C'est un tireur des plus adroits et un chasseur des plus habiles. Le chasse du buffe est toujours une expédition périlleuse et Dumont aimait à en braver les dangers. Il est d'un caractère aventureux, hardi, brave et prudent. Il ne connaît pas ce que c'est que d'avoir peur. Avec tout cela, il est honnête, sincère et loyal.

Il était le chef militaire des Métis, mais il a été aussi un agitateur politique.

Il a toujours rêvé l'indépendance pour les enfants du sol de ces contrées. Son ambition était de fonder une petite république dont il serait le président. Il était au fond des troubles qui ont eu lieu en 1869.

En 1874, il formait un gouvernement provisoire, et, il préparait déjà le coup de main qui a éclaté en 1885. Pour mieux atteindre son but, il est allé lui-même, avec quelques autres, chercher Riel, qui résidait dans le Montana. S'il a soufflé l'esprit de révolte, ce n'était pas pour causer des embarras, ni pour le plaisir de créer de l'agitation, mais Gabriel Dumont était sincère, il croyait réellement pouvoir obtenir l'indépendance du Nord-Ouest. Il comptait sur les difficultés qui présentaient ces vastes prairies et sur le concours des tribus sauvages pour réussir dans l'accomplissement de son projet.

S'il eût pu compter sur un plus grand nombre de combattants, c'était un homme à faire un coup d'éclat comme Washington et Laf. vette.

Il a fait des exploits dans le Nord-Ouest qui le rendent le héros parmi les Sauvages.

Dumont doit avoir une cinquantaine d'années maintenant. Il est respecté des tribus sauvages et des Métis, ses nationaux.

La dernière insurrection a démontré sa valeur. Il ont combattu en braves, jusqu'à ce que, vaincus par le nombre ils se soient dispersés.

Comme la seule planche de salut pour les chefs des Métis était la fuite, Gabriel Dumont se réfugia dans le Montana, où il est maintenant en sûreté.

Le nom de Gabriel Dumont sera respecté dans l'histoire. Sir John Macdonald disait en parlant: " Gabriel Dumont s'est conduit comme un brave et il a droit au respect."

LE LIEUT.-COLONEL JOS. ALDERIO OUMET appartenant à une des plus vieilles familles de la Province de Québec. Fils de M. Michel Oumet. Né à Ste. Rose, Provinces de Québec, le 20 mai 1848. Étudia au séminaire de Ste. Thérèse de Blainville; gradua L. L. B. au collège Victoria de Cobourg en 1869. Epousa, le 30 juillet 1874, Thérèse, fille de Alfred LaRoque, de Montréal, et de dame Emélie Berthelet. Fut reçu avocat en 1870. Il fait partie de l'association de Oumet, Corneillier et Lajoie. Fut élu député de Laval en novembre 1873, reçu par acclamation en 1874, et aux dernières élections générales. Il est colonel du 65^{me} bataillon depuis 1880.

LE LIEUT.-COLONEL GUILL. AMYOT, avocat, de Québec, est né le 9 décembre, 1843, à St. Gervais, comté de Bellechasse; il reçut son éducation au collège de Ste. Anne de l'Ascension, comté de Kamouraska. Il fut élu député du comté de Bellechasse le 20 mai 1881.

Le 20 juin, 1883, lors des dernières élections générales, il fut pour adversaire, toujours dans le comté de Bellechasse, M. Ernest Pacaud, mais il sortit victorieux de la lutte, avec une majorité de 142 voix.

Le député de Bellechasse est commandant du 9^{me} bataillon des Voltigeurs de Québec. Bien qu'il n'ait pas reçu le baptême du feu, il a eu cependant à attirer l'attention et le respect de tous ceux qui l'ont connu pendant la campagne du Nord-Ouest. Son bataillon ne revint pas avec autant de succès que les autres, il peut du moins se réjouir d'avoir accompli

son devoir, et à ce titre il a bien mérité de la patrie.

LE LIEUTENANT-COLONEL MONTIZAMBERT est né à Québec en 1841, du mariage d'Edouard Louis Montizambert, ex-greffier en loi du Sénat et de Dlle Bowen, fille du feu juge en chef Bowen. Il reçut une éducation commerciale à Québec, mais de bonne heure il fit preuve de dispositions militaires prononcées. Il entra résolument dans le mouvement des volontaires et servit pendant plusieurs années comme capitaine et adjudant dans l'artillerie de garnison de Québec.

Quand les batteries A et B furent formées en 1871, il fut nommé major dans la batterie B avec le grade de lieutenant-colonel sous les ordres du colonel, aujourd'hui général Strange. Lors de la retraite de ce dernier, il fut fait lieutenant-colonel et commandant de la batterie B et de la citadelle de Québec et se rendit avec la batterie à Kingston il y a cinq ans.

Il a été une fois commandant des tireurs envoyés à Wimbledon et a été subsequment attaché pendant plusieurs mois à l'arsenal de Woolwich comme instructeur d'artillerie.

Le colonel, qui est un excellent officier, a commandé sous le col. Strange lors des émeutes des journalistes à Québec il y a quelques années. Il est marié à la fille de feu M. James Gibb, un riche marchand de Québec. Il entra dans le service le 8 février 1877 et a été gazetté lieutenant-colonel le 1er août 1882.

LE LIEUT.-COLONEL HUGHES, major de Brigade, qui a fait la campagne du Nord-Ouest avec le 65^{me}, est né à Trois Rivières en 1846.

En 1868, il abandonna ses études pour s'enrôler dans le régiment des zouaves pontificaux. Il passa deux ans en Italie; en 1870, il fut nommé syndic officiel et peu après il se fit admettre au barreau. En 1880 il était nommé greffier de la couronne et en 1883 il devint major de brigade du 6^{me} district. Il est major dans le 65^{me} depuis 1880.

Regardez dans



LE MONDE

MONDE

ETABLÉ EN 1867.

Lisez



No. 1650 Rue Notre Dame, Montreal.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL, AGRICOLE,
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

QUATRE EDITIONS PAR JOUR.

De tous les journaux français du Canada, *Le Monde* est aujourd'hui celui qui possède

LA CIRCULATION LA PLUS CONSIDÉRABLE.

\$3.00 p. an; \$1.50 p. six mois; \$1.00 p. quatre mois,

et l'hebdomadaire, 8 grandes pages, \$1.00.

